

# la Gueule ouverte



Combat Non-violent

*Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile*

## MAI 68 SE VEND BIEN



photo Arnaud Bauman



# « Mai 68 »

## UNE NOUVELLE RACE DE MAGASINS

Une fois passée la grand' peur -et restée la misère- le monde bourgeois est en train de coter Mai 78 en Bourse. Voici l'évènement statufié, comme la Commune de Paris, au rang des révolutions avortées. Voici venus les marchands dans une société où tout finit en marchandise quand l'essentiel a filé dans les bidets de l'histoire.

Le spectacle continue et Mai 68 rapporte. Dix ans après, le fils de Zorro revient sur les couvertures glacées des magazines, dans les pages nécrologiques des journaux, sur les affiches en promotion dans tous les supermarchés. On sort les anciens de Mai de la nappaline quand ils sont présentables. On les passe à la question : «alors, mon brave, qu'êtes-vous devenu ?». Le temps a limé les crocs des loups et la trace du collier se cache sous le col Mao. Que reste-t-il de Mai, s'interrogent les fossoyeurs de Mai ? Rien, répond l'écho, rien qu'une vaste flamée sympathique de jeunes gens en rupture d'acné. Pompidou est mort. Fouchet est mort. Mais Peyrefitte et Séguy sont toujours là, tels les vieux cabotins jamais las de jouer sans cesse les mêmes saynètes, et le Préfet Grimaud écrit ses mémoires avec un stylo-matraque. Les affaires, toujours les affaires...

Mais pendant les cérémonies-anniversaire, les fractures continuent. Ce qui reste de Mai, c'est le souterrain invisible, c'est la désobéissance rampante, la révolte molle contre les cimetières du travail, c'est nous. Et en toute simplicité...

Ce qui reste de Mai, c'est les autonomes qui disent «merde à Mai 68!». Ce qui reste de Mai, c'est le féminisme, quand il n'est pas un poujadisme ovarien, c'est la sex-politique de nos amis de Sexpol, les libidineux conscients (1), c'est le petit juge qui inculpe le PDG tueur d'ouvriers, c'est la brigade rouge qui vatenguerre et fait travailler les marchands de canons, c'est le jeune punk qui attend la mort en regardant la télé où son papa parle de «changer la vie».

Mai 68 est une histoire à inventer. On ne peut donc pas la commémorer. Rentrez vos étals, maquignons ! On ne vend pas la peau des ours avant de les avoir tués. Et nous sommes bien vivants.

Arthur

(1) Comment ? vous n'êtes pas encore abonné ? Sexpol, BP 265, 75866 Paris, Cedex 18.

# Courrier

## PAS D'ACCORD

J'ai décidé de ne pas me réabonner. Ce qui ne veut pas dire que je ne rachèterai pas souvent la GO-CNV, parce que les informations que vous donnez sont la plupart du temps celles que je cherche.

Mais je distingue dans chaque numéro deux grandes sortes d'articles : les reportages, les dossiers, le courrier, les articles de groupes militants locaux qui m'intéressent d'autre part les articles «d'opinion», des journalistes tels que ceux d'Isabelle, Arthur, Georges Didier... Et là très souvent, je ne suis pas d'accord du tout ; mais, comme je n'ai pas envie de vous écrire à chaque numéro, je garde une sensation désagréable : celle de subir un discours idéologique fermé, excluant l'existence de réalités grosses comme des montagnes (où sont-elles passées, cachées derrière les nuages ?). Cette sensation, j'ai mille fois l'occasion de l'éprouver dans une journée, la différence, quand je lis votre journal c'est que je suis d'accord avec toutes vos constatations sur le nucléaire, l'armée... tout ce qu'il y a de séduisant dans notre société, et que le passage est brutal avec vos commentaires que je refuse ; et d'autre part que l'importance donnée à un discours qui est pour moi du même ordre que n'importe quelle conversation entre copains, cette importance donnée par la diffusion d'un journal me semble disproportionnée avec l'intérêt de ce discours.

Je parle de mes sensations et subjectivement parce que la discussion précise de plusieurs articles me demanderait trop de temps et me semble en fin de compte superflue : il ne s'agit pas de convaincre. Je vous dirais seulement quelques unes des opinions qui m'ont particulièrement fait réagir.

Dans la discussion après Malville cet été, qui se prétendait réflexion et bilan, l'affirmation d'Isabelle qu'il n'y avait pas de manque dans les conceptions de l'équipe (participante à l'organisation de l'action de Malville) mais seulement une insuffisance au niveau de la mise en pratique des idées ; une certaine condescendance bienveillante vis-à-vis des 50000 «mou tons» qui avaient fait tout de même l'effort de venir (si j'ai mal compris, je ne suis pas la seule). Utopie et volontarisme : vous me semblez souvent parler d'un lieu fermé, protégé, forts de la supériorité de prétendre mettre en acte un peu l'idéologie écologiste et anti-autoritaire ; comme si, à vivre à la campagne, en communauté, sans chef et sans père, on se coupait magiquement de la pourriture ambiante ; comme s'il n'y avait qu'à vouloir, comprendre, prendre conscience, se remettre en question, discuter, réfléchir, méditer... Comme si nous n'avions pas une histoire chacun, comme si, les autres, les abrutis, ceux qui ne sont ni écologistes, ni militants, ni intellectuels, surtout nous n'avions rien de commun avec eux (une autre planète, par miracle) et rien à faire avec eux (surtout pas vivre). Amicalement.

Corinne Pagès

PS : Autre chose qui joue pour décider de ne pas me réabonner : cette année j'ai décidé de travailler à mi-temps et je n'ai qu'un demi-salaire.

## ABUS DE POUVOIR

Nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes et de nos réflexions sur divers abus qui portent gravement tort à l'idée écologique et qui freinent sa progression.

D'abord les innombrables abus de pouvoir au sein du «courant» écologique. C'est presque pire qu'au P.C. où les militants sont souvent soumis devant le fait accompli mais où la consultation de la «base» reste, au moins théoriquement, la règle. Chez nous, il y a quelques papes, qui se coordonnent comme ils peuvent entre eux. Mais la coordination des groupes militants n'existe pratiquement pas. Dans la banlieue parisienne, nous souffrons, plus encore que d'autres, de l'égoïsme parisien. Ecologie 78 n'a regardé au delà du périphérique que pour y réaliser ou y tenter quelques parachutages. Manifestement, nous ne savons pas comment venir à bout des problèmes de pouvoir. Cela est déjà vrai au sein des groupes, comme l'observe G. Didier dans l'une des dernières G.O. C'est aveuglant au niveau national. Sans doute que, si nous voulons rester nous-mêmes, il serait prudent de faire une croix sur toute velléité d'apparaître comme un mouvement structuré et de nous contenter de coordinations respectueuses de nos diversités. Et peut-on demander à la G.O. de s'abstenir de distribuer des labels de qualité ?

Ensuite l'abus des mots. Nous nous gargarisons de mots. Même les idées justes souffrent d'être emprisonnées dans des mots. Le fameux «droit à la paresse» tient éloignés de nous beaucoup de ceux qui savent ce que c'est que travailler avec ses mains... Et la mise en accusation de la «société de profit» ne suffit pas si nous n'expliquons pas que nous récusons tous les systèmes économiques fondés sur l'accumulation du capital. Nous crevons de ce que, depuis un siècle, la «gauche» feint de croire qu'il suffit de débaptiser le profit et de changer le propriétaire du capital pour libérer l'homme, alors que c'est le principe même de l'accumulation du capital qui nous menace de mort. La révolution, ça n'est pas les soviets plus l'électrification, c'est peut-être les soviets mais certainement pas l'électrification. Merci à Lambert pour sa «croisée des mots». Mais il serait gentil de se mettre un peu plus à notre portée.

Dernier abus, ressenti par certains d'entre nous (et non par tous les membres de notre groupe), celui de l'action-pour-faire-parler-de-soi préférée à l'action moins prolétaire mais plus radicale et subversive. Exemples : on lance une marque -Ecologie 78- mais on affadit le produit (parmi les candidats dont la G.O. a publié les résultats, il y en a qui ont prêché pour la natalité et qui n'ont pas dit un mot du nucléaire) ; ou encore, on lance des mots d'ordre -boycotts Shell- sans s'interroger beaucoup sur la question de savoir si c'est vraiment le meilleur moyen pour s'attaquer au culte idolatrique de l'énergie. Bien sûr qu'on boycottera Shell, mais on a du mal à prendre ça pour du «non chef!».

En bref, il nous semble trop souvent que nos luttes contre un système avec les masques de ce système et que, sur ce plan là, nous risquons d'être vite bloqués. N'y a-t-il pas des moyens écologiques pour avancer vers une société écologique ? Ne pouvons nous pas subvertir notre société productiviste avec l'efficacité à la fois discrète et imparable des bactéries qui décomposent le tas de compost ? Arthur, il t'arrive de dire des bêtises, mais bien d'accord avec toi pour penser que vivre sans voiture est encore plus important que boycotter Shell. Au fait, quand brûles-tu la tienne ! Salut les écologues, et merci pour votre invitation.

Amis de la Terre, Seine et Marne Nord

## SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Chouette votre article sur le Verdon. Eh oui, le Verdon... un site fabuleux, c'est vrai, et presque complètement inconnu, (les gorges surtout, c'est forcé, parce qu'il faut être taré pour y descendre).

Ça me touche beaucoup vous savez... D'abord parce qu'il y a longtemps que je connais -sans presque en parler à quiconque- un petit truc pour moi, tout seul, comme un vieux souvenir qui se dépoussière parfois.

Ça me touche aussi parce que... mon père a été peut-être l'un des premiers à traverser toutes les gorges (chose d'ailleurs interdite à cause des crues dont sont responsables les barrages) à la fois à la nage et en canoë.

De là une série de diapos sensationnelle et un truc au fond de votre cœur.

Le Verdon, personne n'en parle... et un jour... un article... deux articles... la fin du Verdon.

Le seul avantage c'est que mon père lira peut-être encore la Gueule Ouverte.

En tous cas ça a fait drôle ces articles et ça vous redonne pas mal d'énergie car comme vous le dites le Crime ne peut pas être commis.

Je vous embrasse tous. D...

Administration  
BP 26  
71800 La Clayette

Téléphone : (85) 28 00 24

Télex : ECOPOLE 80 16 30 F

Notre télex est à la disposition des lecteurs. Par l'intermédiaire d'un poste public Télex PT, il est possible de nous envoyer des articles. De même, nous pouvons recevoir des communiqués, qu'à notre tour, avec notre propre télex, nous pouvons rediffuser à la presse (dans ce cas, mettre «à rediffuser» en tête du message pour que nous le mettions sur bande perforée).

SARL Editions Patratras au capital de 2100F

Directeur de publication  
Georges Didier

Abonnements :  
170F à 250F selon vos revenus,  
180F minimum pour l'étranger,  
150F pour les collectivités,  
75F pour cas sociaux, patentés, chômeurs,  
objecteurs, insoumis, taulards.  
Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :  
Les Editions Patratras  
BP 26  
71800 La Clayette

Changement d'adresse :  
Joindre la dernière bande d'envoi et 2F en timbres.

Dans la prison forteresse de Stammheim  
le procès de Klaus Croissant vient de reprendre.  
Justice 1984, procès de l'an 2000, on sent diffusément  
que la raison d'état s'est donnée les moyens d'avoir toujours raison.  
Stammheim, c'est l'enfer poli et chromé  
dont on ne s'échappe pas. Pas un interstice, pas une fissure,  
ne permet d'espérer. En rentrant on est prié  
de laisser son cerveau au vestiaire.

**S**tammheim, mardi 2 mai 1978, dans un triste quartier de Stuttgart. Il pleut sur la ville. D'un pas faussement assuré, la petite délégation française pénètre dans l'enceinte de la trop célèbre prison. Baader et ses compagnons y sont morts suicidés, Klaus Croissant, leur défenseur, y est jugé ce jour.

De prime abord, le palais de justice, situé à l'intérieur de la forteresse et construit spécialement pour instruire le procès des membres de la Rote Armee Fraction (RAF), ne ressemble guère à un tribunal. On imaginerait plutôt un gymnase, fonctionnel, bleu et blanc, anonyme. La comparaison s'arrête là. Il faut y avancer à visage découvert, observé par des policiers campés de l'autre côté d'un tourniquet commandé électriquement. Non point de ces tourniquets de métro, au-dessus desquels on peut sauter allégrement, mais de hautes grilles dans lesquelles il faut s'introduire. Un par un, le portillon automatique de la justice allemande filtre ceux qui veulent assister au procès. De l'autre côté, un comité d'accueil se saisit de votre passeport, tandis que l'on vous invite courtoisement à pénétrer dans une cabine pour y subir une fouille minutieuse. Là, deux personnes palpent et auscultent le visiteur à l'aide d'un détecteur sensible aux masses métalliques. On doit déposer spontanément tout ce que l'on entpose habituellement dans le secret de ses poches. Mon blouson réversible intrigue quelques temps, par son épaisseur non-conforme, les charmants fonctionnaires qui s'occupent de moi. Mon stylo, que je demande à garder est dévissé soigneusement et je vois disparaître dans une petite poche de plastique mon porte-monnaie et mon cure-pipe. Pour ressortir de ces cabines d'essayage new-style, le préposé fouilleur doit sonner pour commander l'ouverture extérieure de la porte. Tiens, nous étions donc enfermés !

A partir de ce moment, tout se passera par double vitrage interposé. Grâce à un tiroir à fond percé, on m'échange le contenu de mes poches contre un ticket jaune numéroté. Je dois franchir un second tourniquet semblable au précédent pour me retrouver en face d'une placide guichetière qui me remet la clef d'un casier dans lequel sont entreposés mes petits effets. Quelques minutes après, mon passeport m'est rendu; il fallait bien attendre que ce dernier soit fidèlement recopié. Assister au procès de Croissant, c'est aussi être dûment fiché par la grande démocratie allemande. Une ultime grille tournante, et me voici propulsé dans le hall du palais de justice sous les yeux de multiples gardiens attentifs et sous la haute surveillance de policiers en civil, fort beaux et jeunes garçons, ressemblants à de tranquilles spectateurs. Au fond, derrière de larges baies vitrées (blindées ?), un verdoyant patio confirme ironiquement l'humanisme des lieux.

Pour accéder à la salle d'audience, il faut ouvrir la porte tout seul, j'avais déjà oublié que cela était possible. Dans cette jungle électronique, toute parano mise à part, on se sent épié et transpercé. Les dimensions du «Palais» et sa rectitude glacée surprennent. Le juge et ses assesseurs, flanqués de deux jurés somnolents, trônent face à des bureaux vides en formica blanc. A gauche, le procureur, à droite, les avocats, et derrière eux, Klaus Croissant. La



Photo Civel GO-CNV

## FUTUROJUSTICE

grande salle sonore résonne du bruit électrique des micros qui uniformisent toutes les interventions. Où sont nos palais lambrisés et drapés d'antan, conçus pour impressionner mais qui somme toute, faisaient rire ? Au plafond pendent des haut-parleurs. Les micros officieux et les caméras sont invisibles, mais on devine leurs présences inquisitrices. Par les lucarnes, on aperçoit le ciel à travers un filet grillagé. Le long de poutrelles d'acier, courent de larges tuyaux en galvanisé ondulé sans fonction apparente, mais qui pourrait bien servir à déverser sur une improbable insurrection, des gazs paralysants.

Il ne me reste plus qu'à m'asseoir au côté des journalistes de la presse Springer, derrière quelques spectateurs au visage tendu. Devant, c'est la vertigineuse représentation de la justice saxonne.

Sans lyrisme, sans effet de manche, elle fonctionne comme une mécanique. La lecture de l'acte d'accusation durera deux heures. Un assesseur au teint cireux, le cheveu maigre et noir, prend des notes. Pas une mouche ne vole -elles ne sont pas autorisées à entrer-, pas une âme ne vibre. C'est angoissant comme un film de science-fiction où les robots ont remplacé les hommes.

### l'avocat du diable

Pendant des semaines, la machine a cherché comment elle pourrait bien inculper Klaus Croissant «d'avoir favorisé des agissements criminels» alors que la justice

française l'avait «seulement» extradé pour «avoir contribué à faire fonctionner un système d'information». Tous les débats qui aboutiront, ce jour, au refus de mettre Croissant en liberté provisoire, tourneront autour de l'interprétation qu'il faut donner à la mise en place de ce fameux système. Facile, dans cet univers télécommandé par l'Etat allemand de pratiquer d'une voix monocorde l'amalgame le plus crapuleux. De «courroie de transmission», Croissant devient «cerveau», «d'avocat des terroristes», il devient «avocat terroriste». Or, que reproche-t-on à cet homme, sinon d'avoir dénoncé publiquement et à plusieurs reprises, les pratiques d'un état fort ? Que peut-on dire d'un avocat qui dénonce la torture blanche ainsi que la peine de suicide et rompt l'isolement absolu de ceux qu'il défend ?

Croissant, dans les lieux même où il a plaidé pour les membres de la RAF, est sans doute le seul à vivre. Les autres sont devenus des zombies modernes envoûtés par la social-démocratie. Le sourire qu'il nous a adressé m'a ému. C'est indécent, n'est-ce pas ? A 13 heures, l'homme que la RFA voudrait bien faire passer pour l'avocat du diable, est reparti par le souterrain qui le conduit directement de la salle du tribunal à son cachot. Au bout, brillante comme un bloc opératoire, on imaginerait très bien une cellule aux carreaux de faïence blanche, spéciale pour suicidés. Cette peine là est encore plus astucieuse que la petite piqure du bon sénateur Bonnefous. En tout cas, Hélène, une vieille militante libertaire qui a déjà fait trois fois le voyage Paris-Stuttgart, évoque les chambres à gaz des camps de concentration. Elle n'a pas tort. La prison de Stammheim relève du même esprit. Seuls les serveurs ont changé de manière. Ils sont fonctionnarisés, policés, garants de la juste démocratie. Ecrasant de bon droit et Dieu à leur côté, ils nivellent les cerveaux et anéantisent la contestation par des méthodes moins horribles -ça ne saigne pas- mais psychologiquement tout aussi efficaces. Redoutable, personne ici n'a l'air choqué, le moindre trouble existentiel serait suspect, la norme règne. L'enclos politiquement aseptisé conditionnerait les esprits les plus rebelles.

### Contre l'inquisition

Très affecté par la mort de ses clients, Klaus Croissant a néanmoins une personnalité de lutteur. Mardi dernier, en début d'après-midi, il a pris la parole pour la première fois. Sobrement, il a dénoncé «le procès Kafkaïen, digne de l'inquisition» qui lui est fait et a expliqué que son juge Monsieur Helmut Schiebel avait rempli le matin même, les fonctions du procureur. «Si la défense, a-t-il précisé, n'a pas demandé sa récusation, c'est qu'elle estime impossible de trouver en RFA un magistrat libre de préjugés». Devant un tribunal impassible, il a ensuite expliqué son engagement en brossant un historique de la répression en Allemagne contre tout ce qui est révolutionnaire. De l'interdiction du PC en 1956 par laquelle la RFA persécutait et emprisonnait ceux qui avaient le plus combattu le nazisme, en passant par les révoltes étudiantes de 68 et Rudi Dutschke, à la défense de la RAF, il a instruit le procès d'un Etat «qui est en train de devenir le plus réactionnaire d'Europe». Pour lui, la lutte des militants de la RAF s'inscrit dans la tradition de la résistance à un nouveau fascisme et le droit à la défense doit en toute façon demeurer un droit imprescriptible. Je vois d'ici les militants de presque tous les bords sauter sur leur banc. Et pourtant, comment traiterai-je aujourd'hui, le terroriste lucide qui abattra Pinochet et quelques militaires de son entourage ? Simple question, rassurez-vous.

Le procès de Croissant est piégé. L'Etat ne peut être que partial dans un procès où il est lui-même mis en cause. Quant à l'opinion publique, chloroformée en douceur, elle réagira dans le bon sens... Klaus Croissant, maintenu en détention depuis dix mois, réveillé trois fois par nuit, surveillé sans arrêt, jugé mécaniquement

# Du Tchad à l'Erythrée:

L'histoire que Giscard et Castro écrivent aujourd'hui en Afrique est celle des africains dépossédés par les aléas d'un «développement» qui leur est étranger et qui les détruit physiquement.

La France «rempile» au Tchad. Mardi dernier c'est un nouveau paquet de 200 hommes de la 9ème division d'infanterie de marine (en particulier du RICM stationné à Vannes) qui, avec 15 auto-mitrailleuses légères, s'est embarqué à Roissy à destination de Djamena.

## Les petits gars de la légion

Les militaires français engagés là-bas, parmi lesquels 700 légionnaires du 1er REC d'Orange, doivent maintenant approcher les 2000. Il faut en effet tenir compte des 300 «assistants techniques» qui portent l'uniforme tchadien et des personnels de l'armée de l'air-pilotes, mécaniciens, spécialistes de l'armement-attachés aux dix bi-réacteurs de combat Jaguar qui ont commencé leurs «missions de bombardement, aux avions de ravitaillement en vol KC-135, aux

appareils de transport Transall et Noratlas et au patrouilleur Bréguet-Atlantic. Déjà deux «coopérants militaires» ont été tués, et le rapatriement des coopérants civils a commencé. Comme il l'a précédemment démontré au Sahara et au Zaïre, notre chasseur de grands fauves Giscard prend très au sérieux sa fonction de garde-chasse africain.

Fidel Castro aussi. Les dirigeants de la Havane avaient d'abord déclaré que leur soutien à l'Ethiopie de Mengistu ne concernait que l'Ogaden. Puis on apprenait que 3000 Cubains étaient venus renforcer les troupes éthiopiennes assiégées dans Asmara, que des pilotes cubains participaient activement au bombardement de l'Erythrée. Et voici que Castro, qui fut jadis le symbole de la résistance victorieuse des peuples démunis face aux super-puissances, vient de laisser clairement entendre qu'en cas de guerre de reconquête de l'Erythrée par l'Ethiopie «les combattants cubains ne se croiseront pas les bras». Honte à toi, Fidel, pour qui j'ai eu jadis admiration et amitié ! Car tu n'es pas sans

savoir que tes écrits et ceux du «Che», que les photos de celui-ci figurent partout dans les villes et villages libérés par les maquisards érythréens. Tu sais mieux que personne où la plupart des cadres de cette armée de gueux, accrochée depuis dix-sept ans à la pierraille, ont été formés et entraînés : chez toi, ou dans les camps palestiniens. Et tu sais qu'ils n'ont rien à voir - oui, pour la plupart - avec la «réaction arabe». Alors ?

## Curieux renversement

Quelle ironie ! Lorsqu'en 1950 l'Assemblée Générale de l'ONU vota la résolution 390 instituant une fédération entre l'Ethiopie et l'Erythrée, elle le fit au mépris de sa charte, c'est à dire sans procéder à un référendum populaire sous contrôle international. Et elle le fit à la demande des USA dont le secrétaire d'Etat, John Foster Dulles, déclarait alors : «du point

de vue de la stricte justice, les opinions du peuple d'Erythrée doivent être prises en considération. Mais l'intérêt stratégique en mer Rouge et les considérations de sécurité et de paix dans le monde font que ce pays doit être rattaché à l'Ethiopie qui est notre amie».

coup, une bonne partie de l'Afrique, sont donc l'objet d'une lutte farouche entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

## Les garde-chasse

En ce temps-là, l'URSS protesta avec violence et parlait «du droit sacré du peuple érythréen à l'autodétermination». Fort de la complicité occidentale, le Négus passa progressivement de la fédération à l'annexion : en novembre 1962, il proclamait unilatéralement l'Erythrée «quatorzième province de l'Empire». Mais il se heurta, à partir du 1er septembre 1961, à une résistance armée qui devait aboutir, au bout de dix-sept ans de guerre, à la libération par les nationalistes insurgés de 90% du territoire érythréen. Or voici qu'aujourd'hui - curieux renversement - c'est Cuba, commis de l'URSS, qui traite ces mêmes Erythréens de «sécessionnistes» et prête main-forte à Addis-Abéba !

Ces derniers, depuis leur échec au Vietnam, répugnent à intervenir directement. Ils se servent donc de leurs alliés. L'Arabie saoudite d'abord : elle a de l'argent, et donc un grand poids diplomatique, mais elle n'a pas de capacité militaire. L'Iran, lui, en a : il fera donc le garde-chasse à l'Est. Israël a, lui aussi, une force militaire et relève du camp américain : mais, contradiction secondaire, il s'oppose aux pays arabes, ce qui explique qu'il soutienne, par des envois d'armes et de conseillers, la pro-soviétique mais chrétienne Ethiopie contre les musulmans Somalie et Erythrée. Alors les USA vont jouer, à l'Ouest, de la France déjà bien implantée en Afrique : la «responsabilité» africaine de Giscard s'étend considérablement, en symbiose avec l'Afrique du sud. Ils sonnaient juste, les cris qui ont accueilli de Guiringaud voici quelques mois à Dar-es-Salam, en Tanzanie : «Go Home». Et voilà pourquoi il faut soutenir Malloum à Djamena, parce qu'avec le Frolinat on ne sait pas dans quel sens peut basculer le Tchad dont la position stratégique est plus importante qu'il n'y paraît : au coeur du continent, à égale distance de l'Atlantique et de la mer Rouge, de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique du sud. ➔

# FUTUROJUSTICE

(suite de la page précédente)

ment, n'est pas encore sorti de prison. A l'heure actuelle, il risque cinq ans. C'est énorme pour ce qu'il a fait. C'est fort peu pour le monstre auquel on voudrait

nous faire croire. Il ne faudrait pas oublier non plus que c'est la France, «terre d'asile» et nos magistrats à la botte du pouvoir exécutif qui l'ont remis dans les

mains de la futurojustice allemande.

La colère du 16 novembre 77, nuit de son extradition, c'est rapidement effacée. L'information s'est figée dans le flou de l'histoire. Il n'y a plus personne au procès de Croissant. Il n'y a plus de militants français, présents à Stammheim pour jouer ne serait-ce que les mauvaises consciences. Reste-t-il seulement un espoir de voir la machine s'enrayer avant que l'espace judiciaire européen, muselant nos contestations, ait conquis nos territoires sécurisés ? Peu probable, mais allez au moins à Stammheim, croyez moi, ça vaccine.

Mardi 2 mai, il pleut sur la ville, Klaus Croissant a rejoint pour une semaine son isolement, les chiens policiers rôdent inlassablement autour des grilles de la plus modeste des prisons.

Yves-Bruno Civel

On lira avec profit «L'affaire Croissant», Cahiers libres chez Maspéro, 1 place Painlevé 75005 Paris.

## Le droit de défense bafoué

La procédure aujourd'hui engagée contre Klaus Croissant, et qui a motivée son extradition le 16 novembre 77, est caractéristique de la dégradation imposée aux droits de la défense par l'état allemand. Car ce que l'on reproche officiellement à Klaus Croissant, Kurt Groenewold et Hans-Christian Ströbele, c'est la mise en place «d'un système d'information reliant les défenseurs et leurs clients», ce qui permettait (toujours selon l'acte d'accusation) aux prisonniers de la «Fraction Armée Rouge» de continuer «à se considérer comme combattant de la guérilla urbaine en faisant en sorte que leur combativité, leur alignement sur les objectifs du groupe et leur solidarité demeurent intacts». En clair, cela signifie que faire son métier d'avocat constitue, pour la législation allemande, un délit.

Et si la seconde accusation portée contre les trois avocats («soutien à association criminelle dans le cadre des activités de la défense») semble beaucoup plus «grave», c'est au premier mandat d'arrêt que la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris s'est référé pour motiver l'extradition de Klaus Croissant. Comme si le parquet français refusait de suivre l'état allemand dans des accusations somme toute douteuses, mais, en contrepartie, cautionnait activement la machinerie de guerre mise en place par les institutions ouest-allemandes pour supprimer totalement toute possibilité de défense politique.

Certains faits méritent d'être soulignés, tant ils sont annonciateurs de la construction de «l'espace judiciaire européen». Par exemple la rapidité avec laquelle il a été procédé à l'extradition effective de Klaus Croissant, sans attendre les résultats des recours légaux (pourvoi en cassation et saisie du Conseil d'Etat). Par exemple la mauvaise volonté évidente des autorités judiciaires allemandes pour abandonner les poursuites liées au second mandat d'arrêt, abandon pourtant rendu nécessaire par l'arrêt de la Chambre d'Accusation. Et si officiellement, on juge Croissant pour ce fameux «système d'information», tout, dans la presse et les réquisitions, nous rappelle que ce n'est pas seulement de cela dont il est question. Celui qui est jugé n'est plus un avocat, c'est le «cerveau de la bande à Baader».

Ce qui est en jeu à travers une telle «affaire», c'est la possibilité même d'une défense réelle dans les pays européens. Car ce qui est manifeste en RFA, à savoir l'étouffement de cette liberté fondamentale que constitue le droit pour le prévenu d'avoir le défenseur de son choix, est en train, plus ou moins lentement selon les pays, de faire tâche d'huile à la fois dans la pratique répressive et dans la formulation législative et constitutionnelle.

Et dans ce processus d'affinement de la répression et de développement de la solidarité concrète des états européens, il faut bien se l'avouer : la France n'est pas si mal placée dans cette course au «meilleur des mondes».

Marc Thivolle

## LIBRAIRIE

Technique de la non-violence Lanza del Vasto.....	11,00 F
La Guide du Militant Denis Langlois.....	12,50 F
Survivre à Seveso Scientifiques, militants journalistes italiens.....	25,00 F
Bien naître Michel Odent.....	27,00 F
Pour une naissance sans violence F. Leboyer.....	25,00 F
Agriculture biologique en France Lepape & Cadou.....	30,00 F
L'objection de conscience Cattelain (Que sais-je).....	9,00 F
L'Héritage J.M. Muller (CNV 1977).....	4,00 F
Signification de la non-violence J.M. Muller (CNV 1977).....	4,00 F
Une non-violence politique M.A.N.....	8,00 F
Aspects technique, écologique, économique et politique de l'énergie nucléaire Y. Le Hénaff.....	8,00 F
Psychanalyse culturelle Claude Bastien.....	10,00 F
Armements mondiaux - menace nucléaire J.P.R.I.....	5,00 F

César Chavez, un combat non-violent J.M. Muller.....	48,00 F
Gandhi et la non-violence Suzanne Lassier.....	14,00 F
Les Quatre Filéux Lanza del Vasto (2 vol.).....	27,00 F
La force d'elmer Martin Luther King.....	25,00 F
Creys-Malville, le dernier mot Conseil général de l'Isère.....	30,00 F
Le porte képi Jean-Paul Lambert.....	42,00 F
La deuxième porte à gauche Amis de la Terre du Nord.....	4,00 F
L'évangile de la non-violence J.M. Muller.....	39,00 F
Objecteur aujourd'hui Fedó.....	3,00 F
L'escroquerie nucléaire Cousteau (4 pages).....	0,50 F
Armée ou défense civile non-violente C.N.V. 75.....	6,00 F
Bataille d'Alger, bataille de l'homme De Bollardiére.....	19,00 F

Toutes les commandes sont à adresser à :  
GO CNV (service librairie) BP 28. 71 800 La Clayette.  
Participation aux frais d'envoi selon possibilités.

# L'Afrique dépossédée



Photo D.R.

Les Soviétiques sont, eux, moins bien placés. Certes, la Somalie est de son bord. Et voici qu'après la chute du Négus, l'Éthiopie devient «révolutionnaire». Mais, autre contradiction secondaire, ces deux pays s'opposent sur l'Ogaden. L'URSS choisit logiquement le plus fort, le plus peuplé, c'est à

dire l'Éthiopie. Et elle fait fonctionner son bras armé cubain... Et voilà pourquoi les combattants érythréens qui étaient bons hier sont aujourd'hui mauvais.

Giscard au Tchad, Castro en Érythrée : même combat. Au bout du compte, et fondamentalement

Car dans l'«histoire» qu'ils écrivent aujourd'hui, ils ne se soucient ni du paysan ou pasteur tchadien, ni de son homologue érythréen. C'est l'histoire des Africains dépossédés d'eux-mêmes par les aléas, en dehors d'eux, d'un modèle de «développement» qui les détruit, physiquement.

L'anti-impérialisme, c'est à dire la lutte contre l'exploitation et la domination à l'échelle internationale, doit se définir par la rupture avec les idéologies de la puissance et le type de «croissance» qui leur est lié. Lorsque le genre de vie des «forts» ne reposera plus sur la production et

l'exportation d'armements, sur la surconsommation d'énergies «dures» comme le pétrole et le nucléaire, peut-être alors sera-t-il possible de vivre digne et heureux en Afrique, sous un ciel d'où ne surgira plus ni Mig ni Jaguar.

Paul Blanquart

## Le CRIDEV communique :

Le CRIDEV ( Centre Rennais d'Information pour le Développement et la Libération des peuples), réuni en Conseil d'Administration, communique :

A nouveau, ce jeudi 27 avril 1978, le gouvernement français a pris la décision d'intervenir dans un pays africain avec des avions de chasse Jaguar.

Il y a quelques mois déjà ces avions de guerre étaient utilisés au Sahara Occidental contre les troupes du Front de libération (Polisario) et déversaient bombes et napalm sur ce territoire et ses populations civiles. Il y a quelques mois, des avions français étaient utilisés au Zaïre.

Aujourd'hui c'est vers le Tchad que le gouvernement français dirige ses armes. Mais pourquoi donc ? Officiellement, on nous fait croire qu'il s'agit de protéger des

ressortissants français contre les bandes armées rebelles et de respecter des accords de coopération.

En fait, les intérêts de la France dans cette région sont importants (coton, uranium) ; le gouvernement français montre ainsi sa détermination de garantir ses intérêts de puissance néo-coloniale. Tous les moyens sont bons pour soutenir les gouvernements artificiellement mis en place.

Nous refusons ce rôle de gendarme de la France. Nous refusons de voir utiliser des armes françaises contre les populations de ces pays. Le CRIDEV appelle les français à réagir à cette nouvelle intervention et à manifester leur refus de telles décisions.

CRIDEV  
41 av. Janvier 35000 Rennes

10 ANS APRES...

CAZA 78



## Nucléaire : les limites du rapport Schloessing

Dans son numéro 203 la GO présente quelques extraits du rapport Schloessing, rapport établi par une commission parlementaire en octobre 1977 et qui formule un certain nombre de critiques sur la politique énergétique du Gouvernement. S'il est satisfaisant pour l'esprit de voir qu'avec cinq ans de retard, des députés de toutes les tendances approuvent à l'unanimité un rapport où sont repris plusieurs des arguments des anti-nucléaires, cela ne doit pas masquer le fait que les critiques retenues sont des critiques que l'on pourrait qualifier d'internes, qui ne remettent pas en cause le programme nucléaire et visent seulement à corriger certains excès, à démasquer certains mensonges officiels, mais que rien n'est dit sur les raisons du gaspillage, sur le pourquoi de la croissance, sur les relations entre croissance énergétique et progrès social. Autant dire que la démarche écologique est étrangère aux députés.

Quelques phrases du rapport montrent bien sur quoi se fait l'unité entre députés de droite et députés de gauche...

Ainsi, à propos des problèmes de financement de programme nucléaire par EDF qui aura besoin d'emprunter 13 milliards de francs en 1978, «la place qu'occupe EDF sur

le marché financier français limite les possibilités de financement des entreprises privées elle peut donc restreindre leurs possibilités d'investissement.» Ce qui veut dire : le nucléaire n'est pas un bon placement financier, les profits pourraient être plus élevés dans d'autres industries.

Sur les problèmes de la centralisation de la production électrique : «cette concentration pourrait, en cas de difficultés d'ordre social, permettre à quelques centaines de manifestants ou de grévistes de bloquer la production d'électricité en France. ce risque n'est pas actuellement inexistant, mais le programme nucléaire va l'accroître dans de singulières proportions. On peut se demander si cette vulnérabilité de notre alimentation en énergie correspond à l'intérêt public.» Quand les écologistes disent : société nucléaire = société policière, nous ne nous trompons pas et les députés pensent comme nous, mais ils sont eux du côté de la police.

Un peu plus loin, le rapport traite des problèmes de l'exercice de la démocratie et remarque qu'elle a un peu été oubliée dans le processus de décision pour le nucléaire et conclue : «naturellement, l'on souhaite vivement qu'il soit mis un terme aux violences. Un attentat comme celui qui a

été commis au domicile du Directeur Général d'EDF est inadmissible et hautement condamnable : que cela soit clair !» Pas un mot bien sûr, sur la violence d'Etat, sur Malville, sur les chantiers protégés par les CRS, sur la répression des grévistes, sur les règles juridiques violées en permanence, sur toutes les tentatives de corruption et de manipulation que recouvre la politique «d'information» de l'EDF et du gouvernement. Les députés ne critiquent pas l'Etat, ils sont les défenseurs de l'Etat.

Dernier exemple des limites du rapport Schloessing. Une critique sévère est faite du fonctionnement du Ministère de l'Industrie et le rapport conclut : «une administration mieux articulée, plus resserrée et plus homogène pourrait sans doute conduire à des réflexions plus synthétiques sur notre type de croissance et sur la nouvelle répartition internationale du travail.»

C'est exactement ce que souhaite Barre et c'est probablement ce que va faire Girard un des plus rigides des nucléocrates français, un des créateurs du nucléaire français. Nul doute que dans les projets du nouveau Ministre de l'Industrie le développement des exportations nucléaires n'occupe une place de choix.

Amis de la Terre de Marseille

## Un surrégénérateur pacifique et écologique

La dépêche vient de tomber à peu près en même temps sur Les télésécripteurs de toutes les agences de presse internationales AFP, UPI, AP et REUTER : «*le Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS et le Président des États Unis d'Amérique ont solennellement apposé, en fin de matinée, leurs signatures respectives au bas du document final de la conférence de Vienne sur le désarmement.*» (Anticipation qui pourrait devenir réalité). Mais alors que faire de la bombe ? Ou plutôt des bombes ?

«*Dans l'état actuel de la technique atomique, les experts en physique nucléaire semblent d'accord, le seul «bombivore» est le réacteur surrégénérateur.*» Le réacteur surrégénérateur du type de Phénix qui fonctionne actuellement à Marcoule ou de Superphénix qui est en construction à Creys-Malville est en effet parfaitement capable de ne faire qu'une bouchée de la bombe atomique.

(...) Du coup, on pourrait effectivement lui confier la (noble) mission de débarrasser petit à petit la terre de toutes les bombes qu'elle porte à condition, bien entendu, que la réalité du désarmement rattrape la fiction... Le surrégénérateur, en effet, n'est pas difficile et consomme indifféremment le plutonium civil et le plutonium militaire (donc celui de la bombe).

Sans parler des services qu'il est capable de rendre en cas (hypothétique) de désarmement, le surrégénérateur ne matérialise pas la «civilisation du Plutonium» comme on a vite fait de le dire. En dosant habilement surrégénération et sousgénération, on peut en effet, faire fonctionner un parc de surrégénérateurs avec des stocks de plutonium constants. Ce qui n'est pas le cas des réacteurs nucléaires classiques qui fonctionnent eux, à socks croissants de plutonium.

Le surrégénérateur est, enfin, parfaitement capable de rendre encore un grand service : celui qui consiste à faire disparaître certains produits de fission à vie longue qui sortent des usines de retraitement des combustibles irradiés. «*Il devient alors*», comme l'écrivait Paul Delouvrier, le «réacteur poubelle» des déchets à vie longue, l'usine d'incinération des ordures «nucléaires», du moins des ordures les plus nocives.

On a, en effet réfléchi à la question. Et on sait (au moins sur le papier) mettre des produits «encombrants» comme le curium ou l'américium dans la couverture des réacteurs surrégénérateurs où ils seraient détruits par les neutrons.

Les écologistes, qui en ont fait leur cible numéro 1, ignorent sans doute les vertus écologistes cachées des surrégénérateurs !

Lettre EDF aux industriels n° 11

## Offensives Inoffensives (air connu)

«*Une grenade offensive, ça fait beaucoup de bruit; je comprends très bien que vous ayez eu peur*... Neuf mois après le 31 juillet 77, qui ose encore sortir des trucs pareils ? Maître Novel, avocat de Christian Perroncel, lequel avait cru jouer les héros en lançant, le 28 juin dernier, une grenade offensive dans une réunion du Comité Malville de Grenoble. Effectivement, il y avait eu plus de peur que de mal, la grenade étant tombée dans le couloir d'entrée, et personne n'ayant eu la mauvaise idée de sortir de la salle de réunion à cet instant.

Coup de pot pour Perroncel, 28 ans, mécanicien, ex-para, «être intelligent aimant l'ordre» pour les experts, qui répond ainsi de son geste devant le tribunal correctionnel de Grenoble, et non sa Cour d'Assises. Et ça se passe en famille. Le Président coupe les membres du Comité Malville constitués parties civiles avec ce mot révélateur : «*j'ai compris votre dommage, des gens ont pris peur et n'ont plus osé venir à vos réunions, parfait*» !

Quel culot aussi, d'oser évoquer le contexte de l'affaire,

la préparation du 31 juillet, les déclarations du Préfet Jannin, l'attentat ayant détruit les locaux de la CFDT dans la nouvelle bourse du travail, etc... Perroncel a agi seul, voyons, et sans intention meurtrière. Le Président en est tellement convaincu qu'il répond à la place de Perroncel aux questions de Maître Ripert, avocat de la partie civile. Quant à Madame le Procureur, son seul souci est de «*ramener l'affaire à de justes proportions*». Quelle loi stipule donc que lorsqu'on juge un fasciste, le Procureur doit se muer en avocat ?...

Christian Perroncel est condamné à un an de prison dont trois mois fermes (il a fait trois mois et demi de préventive). Il doit en outre payer à la Ville de Grenoble les dégâts commis dans la salle de réunion, six mille et quelques francs, ainsi que trois cent francs aux deux participants de la réunion constitués parties civiles.

Aux dernières nouvelles, le Préfet de l'Isère, lui, courait toujours, libre.

Cédric



## Coordination des comités de défense de la Basse-Loire

Depuis l'automne 77, les comités de défense de l'environnement et les CRIN de la Basse-loire ont commencé la construction d'une rotonde sur le site envisagé pour la construction d'une centrale nucléaire sur la commune du Pellerin (15 km de Nantes). Cet édifice est maintenant achevé et la coordination de la Basse-Loire organise une journée d'inauguration le dimanche 14 mai et appelle la population à y participer.

Programme de la journée  
A partir de 11 heures pique-nique autour de la rotonde. Amener son panier. Un stand sera ouvert où l'on pourra se renseigner sur l'évolution de la situation au Pellerin et plus largement.

A 15 heures visite du site et des terrains du Groupement Foncier Agricole (GFA). Information, animation musicale (amenez vos instruments de musique)°

Pour se rendre à la rotonde du pellerin : Nantes-le Pellerin en vélo : un départ en vélo est organisé à partir de Nantes. Les cyclistes emprunteront l'itinéraire sui-

vant : départ 9h45 Place du Commerce, Nantes; 10h Place Pirmil; 10h15 Rézé (mairie); vers 10h30 Bouguenais, la montagne, St Jean de Boisseau; arrivée entre 11h et 11h30 au Pellerin.

Nantes, le Pellerin en autocar pour économiser l'énergie et éviter l'invasion de la campagne par l'automobile, on peut se rendre au Pellerin en autocar.

Départ de Nantes (allée Maison Rouge), arrivée au Pellerin.  
Car Brouhais : départ 10h45, arrivée 11h30; départ 11h30 arrivée 12h15; départ 14h arrivée 14h45.

Départ du Pellerin le soir, arrivée à Nantes. 17h/17h45; 17h25/18h; 18h/18h45; 19h/19h45; 20h15/20h55.

Une navette entre la rotonde et le terminus de car sera assurée à l'arrivée de ceux-ci.

A quoi servira la rotonde ? Tous les dimanches à partir du 21 mai fonctionnera un centre d'information. Tous ceux qui passeront, désireux de rencontrer des membres des comités de défense et de discuter avec eux pourront s'y arrêter. Un fléchage sera mis en place à partir de la route de Paimboeuf et du Pellerin.

## L'internationale de l'antinucléaire

### ASSISES INTERNATIONALES DU RETRAITEMENT A CHERBOURG

La lutte antinucléaire est en train de s'internationaliser. Grâce à l'argent recueilli par la vente des macarons «nucléaire - non merci» un secrétariat international solide se met en place sous le nom de W.I.S.E. et se propose de fonctionner suivant un style agence de presse, et s'engage à diffuser au niveau international en anglais, français et allemand, un bulletin d'information. Nous en reparlerons très prochainement.

Pour l'instant, nos camarades du CRILAN (voir également page 9) qui luttent notamment contre l'usine de retraitement de la Hague et l'implantation d'une centrale nucléaire à Flamanville, organisent les 24 et 25 Juin, à Cherbourg, les assises internationales du retraitement.

Face au développement du nucléaire français, nouveau lobby giscardien, ils entendent organiser internationalement la résistance aux usines de retraitement.

Le CRILAN(1) propose cette rencontre à Cherbourg, mais demande aux groupes français et étrangers un soutien diversifié (débat, actions sur les marchés, manif à vélo, occupations, etc...) pour ces deux journées.

### COORDINATION INTERNATIONALE A MALVILLE

Les comités Malville, qui luttent contre l'implantation du surrégénérateur Superphénix, envisagent une coordination internationale les 13 et 14 Mai pour organiser éventuellement une action d'vergure en Septembre.

Il va de soi qu'il y a convergence entre les initiatives du CRILAN et les propositions des comités Malville.

Les comités antinucléaires de la région parisienne ne veulent pas attendre et proposent une mobilisation du 10 au 20 Juin.

### MANIFESTATION NATIONALE EN SUISSE

En Suisse, la colère monte et une grande rencontre/manifestation est prévue pour la Pentecôte.

La rencontre est prévue dès le Samedi à Corserey (Sud-Ouest de Fribourg) (2). Des fêtes auront lieu Samedi et Dimanche soir. Le Dimanche sera réservé à des débats et le Lundi le rassemblement marchera en direction de la centrale de Lucens. Il faut s'attendre à une vaste mobilisation.

Les Suisses, à travers leur coordination nationale, proposent également une manifestation internationale pour l'automne 78. Si des groupes désirent s'y intéresser et notamment participer à une réunion préparatoire en Juin, ils doivent prendre contact avec André Froidevaux, Burgunderstrasse 4, CH 4051 Bâle.

Les Suisses, encore, par le journal «légitime Défense» (case postale 153, 1211 Genève 16), organisent une grande fête antinucléaire les 26, 27 et 28 Mai à la salle communale de Plainpalais.

Bon, au travail.

G.D.

(1) Le CRILAN organise également du 13 au 17 Mai, salle des fêtes à Cherbourg, une exposition du peintre japonais Maruki qui présentera des panneaux sur Hiroshima  
CRILAN: chez Didier Anger, 50340 Les Pieux.

(2) Secrétariat de la manifestation: CASAK, case postale 216, CH 1000 Lausanne 17, Tél: 021-362119

## Pas de répit pour «Que Choisir?»

### NOUVEAU TEST SANTÉ

32 laboratoires d'analyses testés : 31 erreurs.

Dans le cadre de la vaste action Santé entreprise par l'Union Fédérale des Consommateurs et d'autres associations, dont la Confédération Syndicale du Cadre de Vie, ce nouveau test révèle des graves insuffisances dans le contrôle de la qualité des analyses pratiquées par les laboratoires privés d'analyses médicales :

- 9 laboratoires sur 10 n'ont pas constaté ni identifié la présence d'une salmonelle dans une analyse de selles.
- 1 laboratoire sur 9 a réussi l'analyse d'urine contaminée.
- 1 laboratoire s'est trompé dans l'évaluation du taux de prothrombine du sang.

Les résultats de ces analyses comportaient de nombreuses erreurs : identification fautive, présence signalée de bactéries absentes dans la réalité, etc...

Au vu de tels résultats, l'Union Fédérale des consommateurs demande que

- 1/ La loi votée depuis 1975 et instituant un contrôle de qualité fasse enfin l'objet d'un décret d'application ;
- 2/ Les professionnels s'organisent d'eux-mêmes dans un premier temps et avant toute réglementation pour supprimer des laboratoires les spécialités pour lesquelles ils s'avèrent incompétents ;
- 3/ Le coût élevé des analyses ne puisse plus être calculé en fonction des résultats de l'analyse (surtout quand elles sont fausses), mais en fonction de la nature de l'analyse demandée.

QUE CHOISIR (numéro de mai)  
7 rue Léonce Reynaud 75781 Paris Cedex 16  
En vente dans tous les kiosques.

### PROCÈS SHELL CONTRE L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS

L'Union Fédérale des Consommateurs fait appel de la décision judiciaire la condamnant à verser 10000 F à la Shell et à ne plus diffuser son mot d'ordre de boycott.

Avant le jugement qui interviendra le 16 mai prochain, «Que Choisir ?» publie dans son numéro de mai un élément nouveau : contrairement à ce qu'a toujours affirmé la «Shell française», un télex, reçu par le port du Havre, fait état d'une prévision d'allègement le 16 mars au Havre de 100000 tonnes de pétrole par l'Amoco Cadiz. Alors où est la vérité ?

### PROCÈS : ARTHUR MARTIN DÉBOÛTÉ

La Première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, par arrêt rendu le vendredi 28 avril 1978, vient de débouter la société Arthur Martin dans son action intentée contre «Que Choisir?».

Cette décision infirme le jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 31 janvier 1977 qui avait condamné l'Union Fédérale des Consommateurs à payer à la Société Arthur Martin la somme de 310000 francs.

Paris, le 28 avril 1978

# Les défenseurs de l'environnement proposent une fédération écologique

Après les avis et les projets des différentes tendances de l'écologie, publiés dans nos derniers numéros, voici aujourd'hui une interview de Jean Claude Delarue, animateur de SOS Environnement.

SOS Environnement, dont l'arrivée au sein du collectif Ecologie 78 a créé les remous que l'on sait, existe depuis un an et regroupe des associations de défense de l'environnement implantées surtout en

région parisienne mais aussi en Champagne, Normandie, Bretagne. SOS Environnement, c'est aussi des groupements spécifiques qui s'occupent des transports, de l'urbanisme, du bruit et de la pollution. Tous les problèmes liés au cadre de vie des citadins. Il s'agit donc d'une sorte de consumérisme à l'américaine assez éloigné du radicalisme marginal et surtout d'un marxisme trop traditionnel. Si l'on peut reprocher justement à SOS son absence d'analyse relative à la lutte des classes, on peut tout aussi bien regretter le schématisme des analyses productivistes du marxisme traditionnel. Ce n'est pas pour les renvoyer tous dos à dos. Mais pour rappeler la fable bien connue de la poutre et de la paille...

*SOS Environnement vient de participer, au sein d'Ecologie 78, aux dernières élections législatives. Quel bilan faites-vous de cette consultation ?*

Bien entendu des problèmes se sont posés. Le débat au sein d'Ecologie 78 a été notamment empoisonné par des distensions entre ceux qui souhaitaient que le mouvement soit indépendant des partis et ceux qui auraient voulu au contraire un rapprochement avec la gauche. La collaboration a été difficile parce que nous n'étions apparemment pas partis sur les mêmes bases.

Les élections ont été pour nous très positives en ce sens qu'elles ont permis de montrer que le mouvement écologique pouvait établir un rapport de forces important. Bien sûr le nombre de voix recueilli est limité mais il a été tel que dans certaines circonscriptions nous avons pesé d'une façon intéressante. Cela va contrairement, davantage encore que par le passé, les pouvoirs publics et les partis politiques à prendre en considération nos revendications.

*Il y a donc un contentieux à régler ?*

Je crois qu'il y a de la place pour tout le monde dans le combat écologique. Nous sommes peu nombreux et encore suffisamment peu efficaces pour nous permettre de nous diviser.

Pour notre part nous nous intéressons d'abord à des problèmes dits « locaux » comme les autoroutes ou l'urbanisation. D'autres combattent la politique énergétique et en particulier le nucléaire ou la pollution des océans. Mais ce sont là des aspects différents d'un même problème et il est normal que nous marchions la main dans la main.

*Est-ce ce désir de se retrouver qui est à l'origine de cette fédération écologique que vous proposez ?*

Effectivement. Les élections ont permis à des gens qui ne se connaissaient pas de travailler ensemble. Il est donc tout à fait naturel qu'ils continuent à le faire et c'est pourquoi nous avons exprimé le souhait que se crée une fédération écologique. D'autre part toute une série de problèmes



auxquels nous sommes confrontés ne peut être traitée au niveau départemental ou régional. Elle suppose une action nationale. C'est le cas par exemple de la contestation du programme autoroutier, à la fois parce que le trafic se développe, mais également à cause des immenses migrations qui ont lieu chaque été et qui voient des millions de personnes partir de l'Europe du nord pour se diriger vers celle du midi. Voilà bien un problème qui ne peut se traiter qu'à l'échelle nationale voire européenne.

*Comment vois-tu l'organisation de cette fédération écologique ?*

C'est ouvert à la discussion, mais j'insiste sur le fait qu'il faut que nous prenions l'habitude de travailler ensemble sur un certain nombre de problèmes. Nous avons d'ailleurs constitué, par exemple, un comité de liaison transport-écologie (qui pourrait être une commission spécialisée de cette fédération écologique) et dans lequel se retrouvent à la fois des gens qui luttent contre les autoroutes urbaines et rurales, pour la création de véritables services publics de transports, contre le poids lourd et pour le rail et la voie d'eau...

*Même quand il s'agit du TGV (train à grande vitesse) ou du canal à grand gabarit entre le Rhin et le Rhône ?*

Nous sommes favorables au rail et à la voie d'eau, mais nous ne pensons pas qu'il faille chercher la très grande vitesse. En effet, celle-

ci entraîne de très graves nuisances pour l'environnement à cause du tracé qui est alors adopté.

*Que penses-tu de l'évolution, qui semble se dessiner chez certains écologistes, de s'ouvrir sur les mouvements sociaux ?*

Ce n'est pas au moment où nous renforçons notre position, grâce en particulier à notre participation aux élections, que nous allons nous retirer de la lutte immédiate. Si nous choisissons l'ouverture sur la gauche extraparlamentaire, cela veut dire que nous nous fermons à 90% des gens avec lesquels nous pouvons travailler. Cela dit, il est vrai que l'écologie est bien autre chose que la simple défense de l'environnement. Un thème, par exemple nous semble intéressant. C'est celui de l'attitude face au travail. En effet, le syndicat allemand de la métallurgie propose de passer de 18 jours de congés payés à 7 semaines. C'est bien la preuve qu'il s'agit là d'une revendication de plus en plus mûre à l'heure actuelle. Les écologistes ont sûrement des choses à proposer dans ce domaine. Je pense à une année sabbatique, comme l'idée en a été lancée par les syndicats de l'automobile aux USA, et qui consisterait à donner un an de congés aux travailleurs tous les 7 ans. Que les écologistes s'ouvrent à un certain nombre de problèmes, certes, mais je ne suis pas sûr que cette ouverture doit passer par des mouvements extra-parlementaires qui risquent de transformer le mouvement écologique en un mouvement marginal de plus, alors qu'il est majoritaire sur toute une série de problèmes.

*On assiste actuellement à une nouvelle répartition géographique des industries à travers le monde. Le capitalisme a en effet tout intérêt à faire glisser ce qui est polluant vers les pays du Tiers-Monde où la contestation écologique n'existe pas et où les salaires sont infiniment moins élevés que dans les pays industrialisés. Que pensez-vous de cette évolution ?*

Il est normal que ce soit dans les pays les plus développés que la contestation écologique ait pris naissance. Elle s'est d'ailleurs développée dans certains pays avant le nôtre, si bien que les industries polluantes allemandes se trouvaient en France et celles des suisses en Italie. A l'heure actuelle, il y a un glissement vers des pays comme le Brésil, l'Iran ou l'Afrique qui les réclament à cor et à cris.

Mais cela ne veut pas dire que les nuisances ne seront bientôt plus ressenties que par ces pays là. La Bretagne vient de pâtir de la fuite des compagnies pétrolières vers ces paradis syndicaux que sont certains pays du Tiers-Monde. On ne peut donc pas établir une coupure nette entre les pays développés et ceux qui ne le sont pas, du moins en ce qui concerne la pollution. Voilà encore un domaine où les écologistes peuvent rencontrer les syndicalistes. En effet, une stratégie est entrain de se bâtir de façon à faire échec aux multinationales et l'on a vu, par exemple, le syndicat international de la chimie menacer d'une grève en Finlande à propos d'une revendication formulée par des ouvriers des Iles Fidjis. Pourquoi ne pas travailler avec la fédération internationale des gens de mer afin de combattre la pollution maritime et les pavillons de complaisance ?

Une action commune pourrait consister à dire : « nous refusons les importations qui sont rendues possibles par une dégradation de l'environnement des pays sous-développés et nous réclamons que le même type de législation soit appliqué dans les pays du Tiers-Monde que dans le nôtre. Voilà qui irait plus loin que de dire : « les pays développés ne peuvent pas continuer à exploiter le Tiers-Monde. »

*Lorsque vous combattez pour la défense de l'environnement, vous arrive-t-il de vous dire que, décidément, rien ne peut évoluer et qu'il faut changer notre type de société ?*

S'il s'agit d'empêcher la création d'une autoroute ou d'améliorer les transports en commun dans tel département, on peut sans doute marquer des points sans pour autant changer de société. La preuve : ça s'est déjà fait ! S'il s'agit en revanche de combattre globalement la politique de priorité à l'automobile, la politique immobilière ou énergétique, c'est autre chose ! Mais l'important, ce qu'il faut comprendre, c'est que l'on a des chances de l'emporter qu'à condition d'avoir créé un mouvement suffisamment vaste. Cela suppose qu'aient d'abord été pris en compte un certain nombre de problèmes particuliers qui sont les conséquences individuelles, locales ou régionales de ces politiques globales.

C'est ce que nous cherchons à faire à SOS Environnement. Aujourd'hui je crois pouvoir affirmer que pour la majorité des associations de défense de l'environnement il est clair qu'on ne peut lutter contre un projet local sans remettre en cause l'ensemble d'une politique. Il est utopique de s'opposer à l'autoroute A 86 en banlieue ouest de Paris si, en même temps, on ne cherche pas de solutions pour enrayer la politique de priorité à la voiture pour les déplacements de banlieue à banlieue. Nous savons fort bien que lorsque l'annulation d'un projet autoroutier a été obtenue, celui-ci reviendra à la surface cinq ans plus tard. Ce qu'il faut, c'est tuer l'hydre et ne pas se contenter de couper l'une de ses têtes.

*Quel moyen de lutte préconisez-vous ?*

Pour obtenir quelque chose, le moyen privilégié n'est pas forcément légal. C'est en fait, au moins aussi souvent, une manifestation du type de celle organisée en 74 par notre comité local de l'Hay-Les-Roses qui avait mis le feu à l'autoroute du sud pour obtenir un milliard et demi d'AF afin de construire un mur anti-bruit. Ce n'est pas parce que nous dialoguons avec l'administration que nous pensons pour autant que seul ce moyen est le bon. Simplement nous n'avons aucun préjugé contre un quelconque type d'action.

Mais il est évident que si nous ne refusons pas le dialogue avec les pouvoirs publics, il nous est arrivé de quitter des commissions lorsque nous nous sommes rendus compte qu'elles étaient bidon.

*Ne pas avoir, a-priori, de positions de principe, ne vous vaut-il pas d'être classés à droite ?*

Peut-être. D'ailleurs on nous a même accusés d'avoir été payés par les partis de la majorité ! Cela n'a pas beaucoup de sens. S'il y a eu une époque où l'on pouvait dire de qui n'était pas de gauche qu'il était de droite, je crois que maintenant beaucoup de gens pensent différemment. Le problème, en fait, est de savoir ce qu'on veut faire et comment on veut le faire. Nos positions sont claires : nous voulons à la fois lutter pour des objectifs immédiats et aller plus loin ; par exemple dans la remise en cause de certaines formes de travail et dans les finalités de la production.

*Une dernière question : à quand les prochaines élections auxquelles vous participerez ?*

Il y a deux élections prévues pour l'an prochain : les cantonales et les européennes. Je crois que les cantonales sont typiquement des élections où les écologistes peuvent se présenter avec quelques chances de succès. Il est très vraisemblable que nous y participerons. En ce qui concerne les élections au Parlement Européen, nous allons y réfléchir.

Propos recueillis par  
Isabelle Cabut et J.L. Soulié

# Un jeune français kidnappé par l'armée!

Le voile se lève peu à peu sur l'affaire Destruhaut ce jeune insoumis bordelais qu'un tribunal militaire avait condamné à huit mois de prison et que l'armée a «proprement» kidnappé au moment où il allait retrouver la liberté. (1)

Pas très catholique cette histoire. Pas vraiment!

Ceux qui croyaient naïvement que la Magistrature, la Police, et l'Administration pénitentiaire unissaient leurs efforts pour que triomphent le Droit et la Justice vont être bien surpris. C'est pour piétiner la Loi, que dis-je, pour la ridiculiser, que ces Messieurs œuvrent désormais de concert. Du moins à Bordeaux.

En Argentine plusieurs centaines d'avocats sont emprisonnés dans des conditions ignobles. Motif : ils voulaient défendre leurs clients. Quel manque de tact.

En Allemagne de l'Ouest, ils ne sont «qu'une soixantaine» à être dans la même situation.

Chez nous, on fait dans le délicat : on n'emprisonne pas (encore) les défenseurs des détenus politiques ; on se contente de les empêcher de voir leurs clients...

Jean Louis Soulié

Cher Monsieur,

Afin de vous éclairer le plus complètement possible sur les événements qui ont précédés la pseudo-libération de votre fils, je vous résume le déroulement de la journée du lundi 24 avril.

Etant absent samedi et dimanche, j'ai appris à mon retour que Patrick avait quitté la Maison d'Arrêt de Gradignan dans la nuit de vendredi à samedi 22 avril.

Dès lundi matin, j'ai donc téléphoné à la Maison d'Arrêt de Gradignan où l'on m'a indiqué qu'en effet, Patrick n'était plus là mais qu'il ne m'était pas possible de me renseigner sur son sort, qu'il convenait que je rappelle le directeur qui n'était pas encore là.

Quelques minutes plus tard, j'ai rappelé le directeur qui s'est beaucoup excusé de ne pouvoir me dire quoique ce soit, qu'il avait des ordres formels, et que je devais donc contacter le directeur départemental des services pénitentiaires. Ce qui je fis : il n'était pas là, paraît-il, à neuf heures, ni à neuf heures vingt.

Contraint de partir au Palais, je m'adressais au Juge de l'application des peines : en son absence, son secrétariat téléphonait à la Maison d'Arrêt, sans résultat. J'étais donc invité à repasser en fin de matinée.

Je voulus alors rencontrer le substitut du Procureur chargé de l'exécution des peines. En son absence, son secrétariat téléphonait à Gradignan : échec.

Je repassais à midi, mais le substitut était toujours absent. Vers 12h30, j'avais la chance de rencontrer M. Elie, Juge de l'application des peines, qui, alors que je ne lui demandais rien à ce sujet, m'expliqua longuement pourquoi il n'avait pas donné un seul jour de remise de peine à Patrick. Quant à son transfert, certes, dans l'ensemble, il était avisé, mais justement pas dans ce cas, ce qu'il semblait trouver normal... Non, vraiment c'était une affaire administrative, à moins que M. Dubois...

A 14 heures, je vis M. Dubois substitut chargé de l'exécution des peines : lui ayant déclaré que je voulais lui dire un mot, il me répondit : un mais pas deux, car j'ai mon audience.

Ce magistrat m'a paru très embarrassé, m'expliquant qu'il ne pouvait rien me dire, qu'il y avait des nécessités d'ordre public.

Lui ayant fait remarquer que j'étais seulement un avocat qui voulait absolument voir son client ce jour même, comme il en avait le droit, et pour la raison précise que c'était son dernier jour de détention avec les aléas que pouvaient comporter «la suite» (1), qu'il me semblait que se trouvaient atteints les droits de la défense, il me répondit qu'il comprenait bien, mais que le mieux était que je repasse le lendemain!

A 16h15, j'ai eu une conversation avec le directeur départemental de l'administration pénitentiaire, fort aimable, qui devait vérifier et qui me promit de me rappeler à 17 h précises, ce que, sauf erreur, il ne fit pas.

Voilà donc le film de la journée, qui fait donc apparaître une collaboration (étant auxiliaire de justice, j'en écrirai ni même ne penserai complicité) efficace, des autorités judiciaires, administratives et militaires, selon les besoins.

Estimant que les droits de la défense ont été atteints puisqu'à un moment très important, un avocat n'a pu voir son client, je transmets le double de cette lettre à mon Bâtonnier.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel Touzet  
Avocat à la Cour

PS : Ils sont huit bordelais à poursuivre une grève de la faim en soutien à Patrick Destruhaut qui refuse lui-même de s'alimenter depuis que l'armée lui a remis la patte dessus. Voilà bientôt trois semaines qu'ils ne mangent plus. Ecrivez leur pour les soutenir!

Comité de soutien à Patrick Destruhaut, 47 rue de la Devisse 33000 Bordeaux.

Patrick Destruhaut, hôpital militaire Scrive, 59000 Lille.

Et n'oubliez pas d'envoyer des lettres de protestation à :

M. Cochar, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, 35 rue St Didier, 75016 Paris.

(1) Voir la GO-CNV numéro 195 du 2 février 1978 et numéro 208 du 3 mai 1978.



## C'ÉTAIT MARQUÉ SUR LE JOURNAL

Les autonomes ont mis un peu d'âme à la morne chenille processionnaire et larmoyante du 1er mai, où l'absence du chef CFDT Edmond Maire a été fort remarquée, surtout par Georges Séguy. Rappelons que ce défilé traditionnel commémore la Fête du travail, grande victoire de la classe ouvrière à l'époque où elle ne trouvait pas de travail. Les autonomes ont cassé un bon nombre de vitrines sur le parcours sacré Bastille-Nation, et la maison Saint-Gobain, élève une protestation indignée contre l'interdiction éventuelle des

manifestations ouvrières. Enfin une multinationale compréhensive Le Professeur Robert Debré, somnité médicale, est mort. On l'appelait le «médecin des enfants». Il avait, dit-on, révolutionné la pédiatrie. Le nombre des enfants qu'ils a sauvés ne se compte pas. Il n'aura en somme raté que le sien, Michel Debré.

Elle s'appelait Taouès, elle avait 18 ans, elle habitait Soissons. Elle a été violée par un Portugais de 20 ans. Son père n'a pas voulu la

croire. Elle est allée chez les flics. Les flics ont pris sa déposition en rigolant. Une immigrée violée par un immigré, c'est mieux qu'une histoire belge. Quand elle a vu revenir le violeur sous ses fenêtres, Taouès s'est suicidée. Les flics, un rien les fait rire. Ça serait la fille de Giscard d'Estaing qui viendrait se plaindre de viol, ils rigoleraient pareil, faut pas croire!

La carte orange, passeport du banlieusard, a augmenté, avec les tarifs de la SNCF, de 25 % ! Disons-le tout net : c'est un scandale ! Aller travailler c'est déjà pas drôle, mais payer pour cela c'est franchement inhumain. La moindre des choses à demander à un capitalisme exploiteur éclairé, c'est de nous transporter à l'oeil dans les «abattoirs mécanisés du travail», comme disait Vaneigem. Les vaches de réforme, elles, ne payent pas.

Deux paras français, casques bleus au Liban, ont été abattus dans le dos alors qu'ils affrontaient courageusement des guérilleros Palestiniens. L'honneur de l'armée française est en jeu. Des paras tués par des Arabes, la chose nous fend le coeur. Heureusement, notre aviation a lavé

le sang cet outrage en anéantissant une colonne Polisario en Mauritanie, du haut de ses Jaguars. Evidemment, c'était plus facile qu'au Liban, d'homme à homme...

Henri Curiel a été assassiné par un «commando Delta». Qui est Henri Curiel, se demande-t-on de ci de là, histoire de savoir pourquoi il a été exécuté. Vous remarquerez que personne ne s'est demandé qui était Hans-Martin Schleyer. PDG et ex-nazi, ça suffisait comme explication. Curiel donc, est présenté soit comme un idéaliste non-violent qui oeuvrait pour la paix au Moyen-Orient, soit comme un chef terroriste. Après l'affaire Carlos, vous savez bien, Carlos, le tueur insaisissable, une campagne de presse avait désignée Henri Curiel comme le protecteur de Carlos. C'est Georges Suffert, du «Point», qui a désigné Curiel comme l'homme à abattre. Bravo, Suffert!

Les jeunes Giscardiens du mouvement «Autrement» (comme l'excellente revue du même nom), veulent être «les enfants terribles de la majorité». Brr... Si j'étais la majorité, je serrerais les fesses!

Léon Schwarzenberg, professeur cancérologue, a lancé un appel à boycotter le congrès mondial de cancérologie qui doit avoir lieu en Argentine en octobre, pays qui, écrit-il «est devenu la réincarnation de nuits et brouillards». Derrière les duettistes du Nobel, Lwoff et Jacob, près de 300 cancérologues ont déjà signé la pétition. Ainsi la politique, ce cancer de l'âme, est-elle en train de pourrir la science, comme elle a gangrené le sport. Rien ni personne ne peut plus échapper à la politique. Il n'y a plus de territoires sacrés ni de jardins préservés. C'est horrible. C'est ce qu'on dit depuis six ans, à la «Gueule Ouverte».

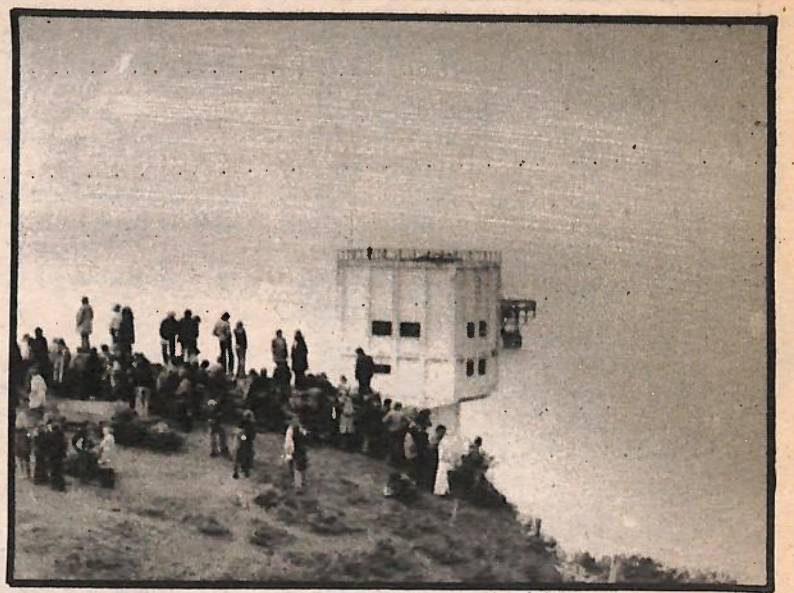
Enfin, pour clore cette revue de presse, et à l'heure où nous mettons en page, deux nouvelles capitales : Aldo Moro est à cheval entre le paradis et l'enfer et Catherine Decouan à mi-chemin entre Douvres et Calais. Si bien que, sans spéculer sur le sort temporel d'Aldo Moro, nous pouvons annoncer avec certitude que Catherine reprendra les rênes spirituelles de la revue de presse la semaine prochaine.

Arthur





# Flamanville: D'Ornano au pied de la falaise



**Le tribunal de Caen stoppe la construction de la centrale de Flamanville et somme d'Ornano de faire respecter son jugement**

Le mouvement écologique a besoin de « victoires ». En voici une. Si illusoire et mesurée qu'elle fut, ne faisons pas la fine bouche : le tribunal administratif de Caen, présidé par M. Renaud, a imposé à EDF un « sursis à exécution » et ordonné au ministre de l'environnement et du cadre de vie de faire respecter son jugement.

On sait qu'à Flamanville comme à Cruas, Malville et partout, l'EDF ne respecte pas la légalité et anticipe sur les décisions du conseil d'état en commençant à construire sans autorisations. Le but de l'opération est double : mettre le conseil d'état devant le fait accompli (« on ne peut pas reculer ») et échapper à l'obligation des études d'impact sur l'environnement.

Cette politique que ce cher Boiteux ne trouve pas scandaleuse et illégale, bien qu'il se dise démocrate et légaliste, vient de recevoir un démenti officiel au tribunal. L'EDF doit cesser de démolir les falaises de Flamanville en attendant le jugement sur le fond.

En même temps, le ministre de l'environnement et du cadre de vie d'Ornano est bien ennuyé. Lui qui fut ministre de l'industrie, doit, maintenant qu'il est de l'autre côté de la barrière (théoriquement), protéger les populations des dangers des centrales nucléaires. Il doit faire procéder à des études d'impact, obligations légales qui ne remettent certes pas en cause la politique nucléaire de l'état, mais qui retardent l'élan aveugle de l'EDF. On va le juger sur la suite donnée à l'affaire de Flamanville.

Les travaux ont été arrêtés effectivement deux jours après le jugement du tribunal. Et le CRILAN organise une série de manifestations : présence du peintre pacifiste Marnki à Cherbourg du 13 au 20 mai, fête à Flamanville les 19 et 20 août, etc...

En attendant, voici les attendus du jugement du tribunal et les commentaires du CRILAN (Comité Régional d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire du Cotentin) :

## UN IMMENSE ESPOIR EST NÉ

*Une victoire vient d'être obtenue à Flamanville, près de la poubelle atomique mondiale de La Hague, pour tout le mouvement anti-nucléaire.*

Avec le sursis à exécution pour le permis de construire de la centrale nucléaire, c'est la première fois que la justice française nous rend justice, et la « malhonnêteté intellectuelle » des dirigeants de l'EDF se trouve ainsi mise en lumière.

C'est le résultat d'une mobilisation de masse, croissante, depuis trois ans et demi, démontrée par les marches, les fêtes anti-nucléaires et les dernières élections (c'est dans la circonscription de Valognes-Flamanville que le meilleur score national des écologistes a été enregistré).

C'est également le résultat d'un bon dossier préparé par les équipes juridiques du CRILAN de Basse-Normandie avec leurs avocats, Maîtres Lepage et Huglo.

*Mais cette victoire, il faut la confirmer dans les faits.*

Le jugement de Caen doit être maintenant appliqué sur le terrain : les travaux doivent être effectivement arrêtés.

*Ce n'est pas encore une victoire définitive. Ce n'est qu'un retard.* Ce n'est que le sursis à exécution. Si le permis de construire est annulé, une nouvelle procédure sera nécessaire en application de la nouvelle loi de protection de la nature.

*Un immense espoir est né, et la lutte doit continuer plus que jamais contre la centrale de Flamanville, contre l'extension de l'usine de La Hague.*

- la mobilisation ne doit pas cesser, mais se développer.  
- les recours en justice doivent continuer et se développer (autorisation d'endiguage, déclaration d'utilité publique, etc.)  
- l'aide financière est plus que jamais nécessaire.

(envoyer des chèques au nom de M. René Travert, école de Flamanville 50340 Les Pieux. Préciser « pour les recours en justice du CRILAN »).

Si le conseil d'état devait annuler la déclaration d'utilité publique pour une centrale nucléaire, le trou dans la falaise pourrait être utilisé à d'autres fins : pourquoi n'y ferait-on pas un institut de recherche sur les énergies nouvelles (sur le vent en particulier) ?

Didier ANGER  
le 1<sup>er</sup> mai 1978

## Au nom du Peuple Français :

Vu, enregistrée le 3 mars 1978 sous le n°281.78, la requête présentée pour 1°/ le Groupement Foncier Agricole des Falaises de Flamanville, Société Civile dont le siège est à Flamanville (Manche), 2°/ le sieur Digué, Agriculteur à Flamanville, Hameau Es Louis, 3°/ le Comité Régional d'Information et de Lutte Antinucléaire dont le siège est à Flamanville, et tendant à ce qu'il plaise au tribunal administratif ordonner le sursis à exécution de l'arrêté du 30 décembre 1977 par lequel le préfet de la Manche a accordé à Electricité de France (EDF) un permis de construire sur le site de Flamanville, ce faire attendu que le permis de construire a été attaqué en excès de pouvoir devant le tribunal,

que les moyens soulevés sont sérieux,

qu'en effet le permis de construire a été délivré avant l'ordonnance d'expropriation, alors que l'EDF n'avait pas la qualité de propriétaire et ni droit ni titre pour faire une demande de permis,

que le permis a été délivré sans que le ministre de l'environnement, ni le ministre de la santé aient été appelés à donner leur avis, en infraction à l'article 2 de la loi du 10 juillet 1976, et au décret du 11 décembre 1963 modifié relatif aux installations nucléaires qui prévoit, entre autres, l'autorisation du ministre de la santé,

que le permis de construire ne pouvait être accordé avant l'autorisation de création d'une centrale nucléaire prévue par le décret du 11 décembre 1963,

que le projet prévoit la construction de 621 229 m<sup>3</sup> répartie sur 7 ha 37 a 10 ca dont une partie est située sur le domaine public maritime alors que la concession d'endiguage n'a été délivrée que le 6 janvier 1978 soit postérieurement au permis, qu'autorisant la construction d'un établissement n'appartenant pas à l'état sur le domaine public maritime le permis est irrégulier,

que le permis repose sur le décret du 21 décembre 1977 modifiant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de Cherbourg et sur le décret du 22 décembre 1977 déclarant d'utilité publique le projet d'EDF attaqué en excès de pouvoir devant le conseil d'état, mais dont l'illégalité est invoquée par voie d'exception devant le tribunal administratif, en produisant les mémoires déposés devant le conseil d'état et en se prévalant des mêmes moyens,

que la condition tenant au caractère irréparable du préjudice est également remplie notamment en raison de la destruction de la falaise de Flamanville devant résulter du début des travaux,

Vu, enregistrée le 3 mars 1978 sous le n°280.78, la requête présentée par les mêmes requérants tendant à l'annulation d'un arrêté du 30 décembre 1977 par lequel le préfet de la Manche a accordé à EDF un permis de construire sur le site de Flamanville une centrale nucléaire en faisant valoir les mêmes moyens que ceux précédemment analysés à propos de la requête 281.78.

Vu, enregistrées le 1<sup>er</sup> avril 1978, les observations du préfet de la Manche tendant au rejet des requêtes tant en sursis à exécution qu'en annulation par les motifs,

que l'EDF avait qualité pour bénéficier de l'expropriation dont l'utilité publique a été prononcée le 22 décembre 1977 au moins pour une partie des terrains qui doivent être occupés par la centrale, qu'elle pouvait donc présenter une demande de permis comme le prévoit l'article R. 421.1,

que si la concession d'endiguage n'a été accordée que six jours après le permis, l'EDF était déjà bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique, que l'autorisation d'occupation du domaine public maritime était en cours, que le cahier des charges était signé depuis le 9 novembre 1977, que rien ne laissait penser que la concession ne serait pas accordée à l'EDF, qu'au surplus, la jurisprudence admet que le demandeur du permis doit être regardé comme le propriétaire apparent du terrain,

que la loi 76.629 du 10 juillet 1976 n'était pas d'application immédiate, que son article 2 n'est applicable qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1978, que d'ailleurs une étude d'impact a été partiellement réalisée, qu'il y a eu une étude réalisée en 1974 par le centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et que les études de terrains se sont déroulées en parallèle avec celles de l'institut national des pêches, qu'il y a bien eu prise en considération des préoccupations de l'environnement par l'EDF,

que l'article R. 421-3-2 n'exige pas que l'autorisation soit produite avant la délivrance du permis mais qu'il soit justifié du dépôt de la demande d'autorisation, que l'autorisation du ministre de la santé fait partie de la procédure de la demande de création de la centrale nucléaire et non de celle du permis de construire,

que les recours formés devant le conseil d'état contre le décret déclaratif d'utilité publique et le décret modificatif du SDAU de Cherbourg n'ont pas de caractère suspensif et n'empêchaient pas l'administration de poursuivre l'exécution des décisions litigieuses,

qu'ainsi il n'y a pas de moyens sérieux,

que sur le plan du préjudice difficilement réparable, le site de Flamanville présentait de nombreux avantages sur le plan technique permettant de réduire le prélèvement sur les terrains à vocation agricole par le dérochage d'une partie de la falaise permettant de réaliser une plate-forme avancée sur la mer et l'utilisation de terrains communaux incultes, que l'EDF a apporté la plus grande attention à l'insertion dans le site, que certes ce site subira un changement important mais que les installations actuelles de la société des mines de Dielette l'ont déjà fait et que l'exploitation des carrières de granit de Dielette qui aurait pu se poursuivre pendant encore douze années était de nature à modifier irrémédiablement l'état des falaises;

Vu, enregistré le 11 avril 1978 dans le dossier 280.78, un mémoire pour les requérants confirmant leurs conclusions par les mêmes moyens en exposant notamment qu'EDF ne justifiait d'aucun droit sur le terrain, que la qualité de propriétaire apparent ne saurait être invoquée dans le cas d'espèce, que l'article R. 421.1. 3<sup>e</sup> alinéa du code de l'urbanisme prévoit bien que l'autorisation d'occupation du domaine public doit être jointe à la demande de permis, qu'il est constant qu'elle n'a été délivrée que le 6 janvier 1978 (J.O. du 19) soit postérieurement au permis dont il n'est pas contesté qu'il porte sur le terrain gagné sur la mer, que la loi du 10 juillet 1976 était applicable au moins en ce qui concerne l'étude du point zéro, que l'autorisation de création d'une centrale nucléaire doit être antérieure à la délivrance du permis de construire, que si l'administration vient fournir devant le tribunal la « justification » de la demande concernant les tranches 1 et 2, il en résulte que les demandes concernant les tranches 3 et 4 sont en cours d'élaboration alors que le permis vise la totalité des tranches, qu'ainsi le « justificatif » est insuffisant, qu'il ne porte d'ailleurs aucune signature et aucun visa, qu'il n'est pas visé par le permis, que pour le surplus le préjudice irréparable résultant de l'exécution du permis est évident;

Vu, enregistrées le 25 avril 1978 en réponse à la communication de la requête par le greffe, des observations pour Electricité de France tendant au rejet des requêtes en annulation et sursis à exécution présentées par le Groupement Foncier Agricole des Falaises de Flamanville et autres par les motifs

que ces recours sont irrecevables par suite du manque de qualité des demandeurs,

que l'EDF pouvait présenter une demande de permis de construire en application de l'article 421.1 du code de l'urbanisme en tant qu'ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation,

que l'avis préalable du ministre de l'environnement n'était pas exigible par les textes, notamment l'article 2 alinéa 2 de la loi du 11 juillet 1976 qui n'entre en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1978, qu'au surplus une étude d'impact a été établie,

qu'il ne résulte d'aucun texte que l'autorisation de création d'une centrale nucléaire qui ne relève d'ailleurs pas de la loi sur les établissements classés soit obligatoirement préalable au permis de construire, que s'agissant de procédures distinctes la jurisprudence tient pour inopérant le moyen tiré de l'absence ou de l'irrégularité de l'autorisation au titre d'une législation indépendante de celle du permis de construire, qu'en l'espèce la demande d'autorisation est instruite depuis le 18 octobre 1976, que pour les mêmes raisons, il n'y a pas besoin d'un avis conforme du ministre de la santé,

qu'à la date où le permis a été demandé soit le 29 novembre 1977 il y avait eu accord des volontés sur l'occupation du domaine public, le cahier des charges présenté par la direction départementale de l'équipement ayant été signé et retourné par EDF, que si l'arrêté ministériel octroyant la concession n'a pu intervenir que le 6 janvier 1978 ce léger décalage n'est pas un vice de forme substantiel, que ce décalage n'a pu priver d'une garantie quelconque les administrés ou l'administration,

que le caractère sommaire du recours formé contre le SDAU ne permet pas de présenter des observations, que selon le conseil d'état le permis de construire n'est pas au nombre des décisions administratives dont la légalité doit s'apprécier par rapport à un SDAU,

que suivant le conseil d'état le moyen tiré d'une illégalité dans la procédure de l'expropriation est inopérant à l'encontre d'un permis de construire,

que dans ces conditions, il est certainement superflu d'évoquer la jurisprudence selon laquelle le juge administratif n'est pas tenu de prononcer le sursis à exécution même si ses conditions sont réunies;

Après avoir entendu à l'audience publique du 28 avril 1978, M. Renaud, président, en son rapport, Me Huglo et Me Lepage-Jessua, avocats, pour les requérants, M. Le Duc, chef du service urbanisme et construction à la direction départementale de l'équipement, pour le préfet de la Manche, Me Caron et Me Souron, avocats, pour l'Electricité de France, en leurs observations, M. de Bieville, commissaire du gouvernement, en ses conclusions, et en avoir délibéré,

Considérant que le Groupement Foncier Agricole des Falaises de Flamanville dont les membres étaient, avant expropriation, propriétaires de terrains sur lesquels doit s'exécuter le permis de construire, de même que le sieur Digué, ont intérêt à l'annulation dudit permis et par suite qualité pour l'attaquer en excès de pouvoir et en demander le sursis à exécution; qu'il en est de même pour l'association dite « Comité d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire », en raison du but qu'elle s'est donnée dans ses statuts;

Considérant qu'en raison de la nature des travaux que doit effectuer l'Electricité de France sur le site de Flamanville, l'exécution du permis de construire attaqué occasionnerait un préjudice qu'il serait très difficile de réparer en cas d'annulation dudit permis;

Considérant qu'au moins un des moyens présentés à l'encontre du permis de construire apparaît sérieux en l'état du dossier; qu'il y a lieu, en conséquence d'ordonner le sursis à exécution de ce permis;

• **DECIDE**  
**Article 1<sup>er</sup>** - Il sera sursis à l'exécution du permis de construire sur le site de Flamanville, n°99.064 du 30 décembre 1977, accordé à l'Electricité de France jusqu'à ce que le tribunal administratif ait statué sur le recours en annulation dudit permis.

**Article 2** - Expédition du présent jugement sera notifiée aux requérants, au ministre de l'environnement et du cadre de vie et à l'Electricité de France. Délibéré en séance du 28 avril 1978, où siégeaient : M. Renaud, président, M. Bluzat et Mme Roussaux, conseillers. Prononcé à Caen, en audience publique le 28 avril 1978.

Le président-rapporteur  
Signé : P. Renaud



Photo GO-CNV

# LES PETITS ENFANTS NE NAISSENT PLUS DANS LES CHOUX

Danger de surpopulation, contraception facilitée, libération de la femme, éclatement de la famille...  
on pourrait croire que le désir d'enfant n'est plus de mise chez les écologistes ?  
Pas si simple...

**D**ans le début des années soixante-dix, fleurissait la contestation de l'école (de la maternelle à l'université, disait-on alors), contestation de la famille et du pouvoir hiérarchique des parents, contestation de la transmission d'un savoir figé et d'une structure sociale immuable. C'est l'époque du Mouvement de Libération de l'École aujourd'hui disparu rassemblant surtout des enseignants en rupture d'inspection, c'est le gros barouf autour des écoles parallèles, c'est la rencontre de Censeau organisée par «La Gueule Ouverte» sur le thème «Vivre avec l'enfant»... Et puis, dans les gazettes et les milieux militants, poussés par les urgences de l'écologie, on a un peu changé de préoccupations malgré un léger regain d'intérêt suscité par le savoureux «Les enfants d'abord» de Christiane Rochefort.

Pourtant, des expériences éducatives ou de vie communautaire ne ravalent pas l'enfant à un plan inférieur, suivaient leur cours dont il nous paraît intéressant de rendre compte dans cet hebdomadaire d'écologie politique. En effet, l'écologie politique, Bernard Dumontet la définissait avec nous il y a deux semaines: une revitalisation de toute la pensée y compris sur le plan social; une vaste réflexion théorique appuyée sur des réalisations pratiques... Or, les réalisations pratiques, amorces d'une société écologique, il n'y en a pas à compter beaucoup plus que sur les doigts de quelques mains. Communautés, installations solaires, petites entreprises autogérées, exploitations agricoles biologiques, écoles parallèles. Il est nécessaire qu'elles sortent du silence.

C'est dans cette optique que deux membres de notre équipe, Djamilia et Jean-François, sont partis en voyage aux pays de l'enfance, dans certains lieux dits «communautés éducatives» ou «écoles parallèles». Ils en ont rapporté une série de reportages. Quand nous avons eu ces reportages sous les yeux, il nous a semblé difficile de les passer comme ça dans l'hebdo, abruptement, sans avoir eu au préalable une réflexion un peu poussée sur le phénomène enfance, sur les rapports à l'enfant, sur la transmission nécessaire ou non des connaissances et toutes ces choses pas faciles.

Cette réflexion, nous la commençons cette semaine avec vous par la publication d'extraits des mini-tables-rondes que nous avons tenues ici entre nous. Elles n'ont pas la prétention de faire le tour de la question, nous savons que certaines sottises y sont dites, des choses importantes oubliées. Nous comptons sans faute sur vos réactions pour cette rubrique qui se poursuivra aussi longtemps que vous et nous le jugerons intéressant.

En un premier temps, il nous est apparu que c'était bien joli de disserter sur telle ou telle méthode éducative, sur telle ou telle structure de vie ou d'accueil, oui, mais pour quels mômes ? D'où viennent-ils, ces petits lardons qu'on a envie de rendre heureux, les prenant pour des gentils martiens à nous confiés ? Que

représentent-ils pour nous ? Nous ne les avons pas trouvés dans le jardin de la maison comme la lavande ou le chien-dent, ni dans les murs comme la pierre de taille ou le salpêtre. C'est nous qui, à un moment, avons décidé de les créer. Pour nous ? Pour eux ? Pour la société ? Pour la révolution ? Qu'est-ce qui nous a pris. Et encore, des «vieilles» comme moi, on avait des prétextes : contraception inexistante, avortement criminalisé, nos enfants étaient le plus souvent le fruit du hasard, de l'amour imprudent et du dérapage incontrôlé que d'un propos délibéré et d'un volontarisme hard-cœur. Mais maintenant, les jolies têtes blondes en salopette crochetée-camaïeux brun ou violet pour qui nous pensons les écoles parallèles de demain, quelle sorte de décision a présidé à leur apparition dans notre orbite ? (1)

Est-il possible, une fois ces personnes (car «un enfant», une fois qu'il est là, ce n'est pas seulement un môme, c'est une personne avec quelque quatre vingt ans devant lui qui ne sont pas découpés en tranches d'âge dont certaines seraient roses et sans lien aucun, avec les vertes et les marrons qui les suivent comme dans une glace napolitaine ; se soucier du bonheur de l'enfant, c'est aussi se soucier de l'adulte qu'il sera), une fois ces personnes débarquées dans notre champ de vie, est-il possible de ne pas trop leur en faire baver et de leur laisser toutes leurs chances d'être heureux ? Une de nos tables rondes a émis quelques petites idées sur ce sujet.

## Le fascisme absolu

**Isabelle** - Je fais toujours sursauter tout le monde quand je dis que le rapport de pouvoir des géniteurs sur l'enfant ne peut en aucune manière être nié ni entièrement effacé. Tu as au départ un pouvoir absolu sur l'enfant que tu mets au monde: tu lui imposes tout, à commencer par la vie. Tu lui imposes son père et sa mère, son pays et ses conditions climatiques, son signe du zodiaque, son milieu social, son nom, une langue et sa logique, un certain type de nourriture, tout. Il ne lui reste plus, tout au long de sa vie, que la liberté superficielle des choix d'action. Pour

moi, mettre un enfant au monde est le premier acte fasciste (je rappelle que ça ne m'a pas empêchée de faire cinq mômes et que je ne parviens pas à le regretter)...

**Jean-François** - Je ne suis pas du tout d'accord avec toi. Ça me paraît, à ce niveau-là, discuter pour ne rien dire. Tout ce que tu viens d'énumérer, ce n'est pas un pouvoir... c'est naturel.

**Isabelle** - Naturel... qu'est-ce que ça signifie «naturel»? Je dis que c'est une réalité et qu'on ne peut pas faire comme si ça n'existait pas.

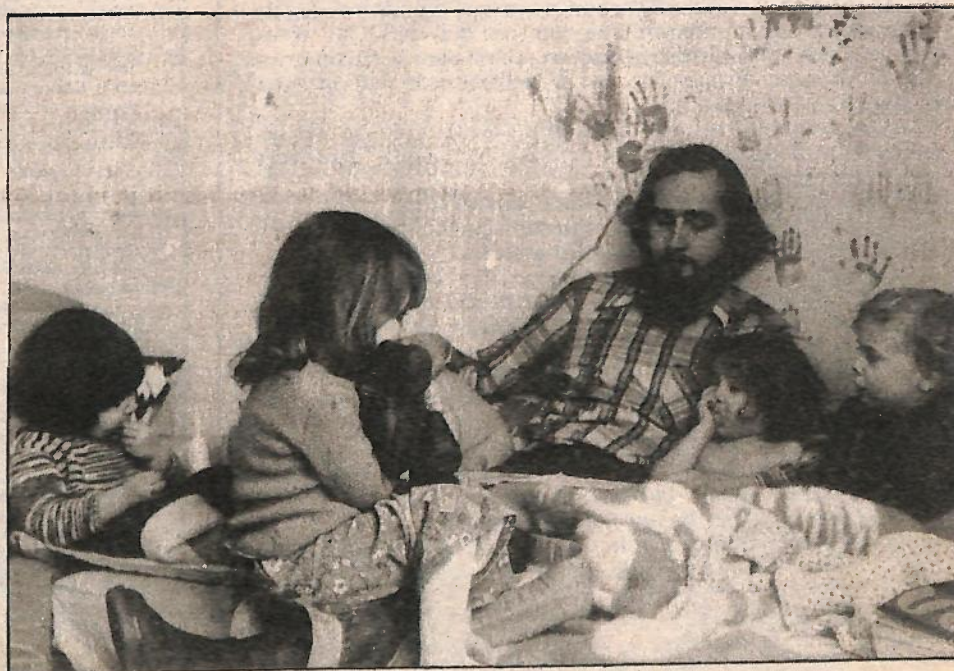
**Jean-François** - Moi, je fais comme si ça n'existait pas. Tu mets un enfant au monde et puis il existe. Il est lui même. C'est ça, le verbe exister.

## Le lieu d'une reconversion

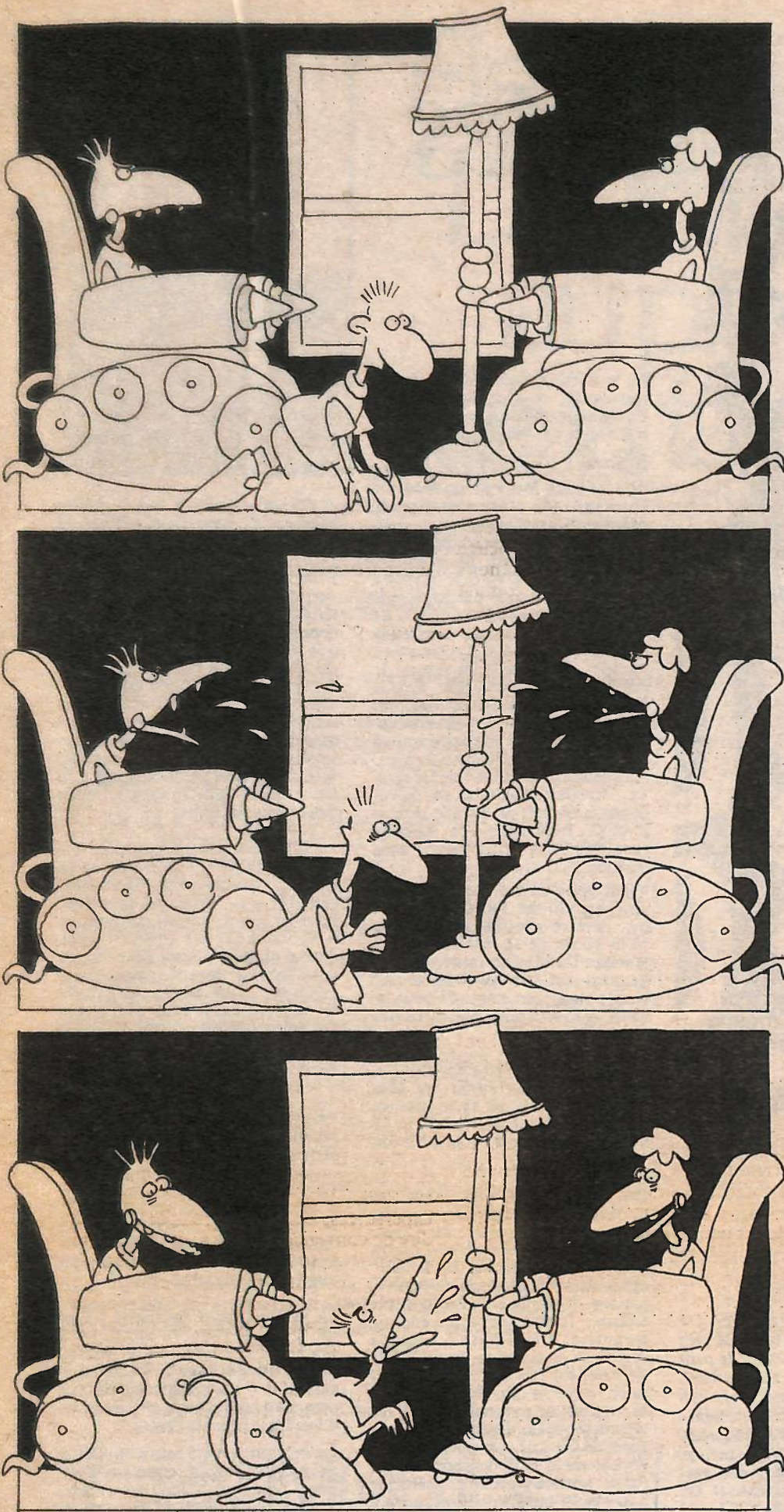
**Lambert** - Jusqu'à présent, les adultes faisaient des enfants pour se sécuriser en ayant un pouvoir sur un inférieur. Il me semble qu'aujourd'hui on pourrait mettre des enfants au monde en quelque sorte pour retourner à l'école avec eux et pour se remettre en question à travers une nouvelle génération et ses nouvelles expériences. Dans un tel rapport, c'est à dire de conversion grâce à un enfant qui te permet de te remettre en question, le rapport de pouvoir adulte-enfant est complètement changé. En somme, la pédagogie, tout le rapport à l'enfant, le rapport entre les personnes, ne peut se souder dans une relation de non-pouvoir, que s'il y a critique, que si s'instaure entre les classes d'âge un rapport critique aux choses qui les relient.

Les rapports de possession, de domination, ceux que nous connaissons, c'est une dialectique: ils sont à la fois voulus par le gosse et par le parent. C'est une sécurité. La crise de l'adolescence, nécessaire à la rupture de cette relation, est une crise de pouvoir, mais sur le thème de la sécurité.

Dans mon optique, on met des gosses au monde avec une hypothèse nouvelle: ils vont être le lieu d'une conversion. C'est aussi ce qui se produit quand un



Heureusement il existe des communautés où tous les mômes sont les enfants de plusieurs personnes.



homme de quarante cinq ans rencontre une fille beaucoup plus jeune que lui; tous tes rapports de possession, de savoir, etc, te sont alors renvoyés dans la gueule. S'instaure alors un rapport d'égal à égal, on est ensemble devant l'ignorance: on ne sait pas.

**Isabelle** - Dis-donc, ça m'effraie un peu. Je trouve que de la part du géniteur, cette perspective est encore plus contraignante pour l'enfant que le classique rapport affectif de sécurité. Tu as sur l'enfant (tu dis qu'il n'en sera que le lieu mais c'est déjà énorme) un projet, une projection qui risquent de lui peser terriblement. Son cadeau de baptême, c'est tous tes échecs d'adulte que tu lui demandes de t'aider à résoudre... Tu lui demandes de te reconstruire.

**Marie-Hélène** - Tu ne parles du même que pour toi, ta propre reconversion. Mais le même, lui même, intervient peu dans ton discours.

**Lambert** - Ce qui intervient pour lui, c'est qu'il apprend que tu ne sais pas. Qu'il n'y a pas de sagesse de l'expérience et qu'il doit faire ses propres expérimentations. Il apprend qu'il est seul et qu'il n'y a pas de sécurité, à l'inverse de nous qu'on a toujours trompés là-dessus !

### La sécurité ou le vide

**Dominique** - Est-il vraiment souhaitable de mettre un enfant en situation d'insécurité ! Peut-on vraiment dire à un enfant: je suis paumé, je ne sais pas comment on va s'en sortir ?

**Lambert** - Ah, oui! Moi je vis dans un poste très officiel avec mes élèves, eh bien, très fréquemment je leur dis que je suis paumé, qu'il faut que nous sortions ensemble de la situation, que je n'en sais pas plus qu'eux. Au besoin je joue la comédie pour leur donner l'occasion de m'aider à dénouer la situation.

**Isabelle** - Quelle manipulation !... De toute façon, on ne peut pas se tenir toujours dans les hautes sphères. Le mot «sécurité» n'a pas que des connotations affectives, il recouvre des réalités bien tangibles. Un même, s'il traverse la route en courant, il se fait écraser. Il ne le sait pas et tu le sais, donc tu le lui dis ou tu lui tiens la main. S'il bouffe trois kilos de bonbons chimiques par jour, il risque le cancer à trente cinq ans. Il ne le sait pas et tu le sais. Et caetera. Il faut bien que adultes et enfants (et pendant les premières années sur la seule initiative de l'adulte) se

placent dans des sortes de structures matérielles de sécurité. Est-il logique de penser qu'intellectuellement, ou bien dans le domaine de l'affectif, on puisse se passer de ces sortes de structures ?

**X (de Besançon)** - Je n'apprends pas à un bébé vacillant à marcher à côté d'un escalier abrupt. Pourquoi lui apprendrais-je à penser au dessus de mon vide (vrai ou simulé) ?

**Georges** - Ma proposition serait de vivre en petites communautés de huit à dix personnes, dans les quelles les adultes auraient des relations telles qu'une dynamique de groupe, une analyse perpétuelle, leur permettrait de se remettre en question, d'étudier leur fonctionnement pour mettre à jour leurs problèmes de comportement, d'angoisse, etc. Cette remise en question quotidienne à travers une vie communautaire intime me paraît être la base indispensable de la mise au monde d'un enfant. Le fait que d'autres personnes m'aident à voir comment je fonctionne est une mini garantie.

### La terrible spirale affective

**Georges** - Le problème du rapport de sécurité adulte-enfant ou enfant-adulte ne peut pas être ramené seulement à des critères intellectuels. Le vrai problème, c'est la relation affective. Le savoir, la transmission d'un savoir, c'est extérieur. Extérieur même au problème de pouvoir. Il me semble qu'on a fait des enfants parce qu'on avait des problèmes monstrueux de pouvoir affectif. Après ça, à la limite, on pourrait presque dire: «peu importe la culture».

**Françoise** - Si on prend l'exemple de Bonneuil (2), chez Maud Mannoni, on voit à quel point il s'agit bien de problèmes affectifs et non de rapport au savoir !

**Lambert** - Tu parles! Ce pouvoir discrétionnaire au nom de l'affectif! Ça permet de dire et de faire n'importe quoi! C'est le grand refuge du pouvoir, l'affectif! A partir de là il y a un pouvoir privatif de la part du père, du même type que le rapport privatif du pédagogue. Le père ou la mère mettent tous les autres adultes dans l'ombre; s'ils disparaissent, les autres n'ont jamais existé.

Le côté le plus emmerdant, c'est que pendant les deux ou trois premières années de sa vie, le gosse est forcément entre ses parents. Heureusement, il y a des communautés dans lesquelles ça se brise: on est l'enfant de plusieurs personnes à la fois. Mais normalement, LE père empêche que tout le monde soit le père. C'est le drame des orphelins qui pourraient être les plus heureux de la terre si on ne leur renvoyait pas l'image d'enfants à complexes.

**Marie-Hélène** - Il ya tout de même aussi, chez l'orphelin, une question d'identité. Si les orphelins cherchent souvent à savoir qui sont (ou à retrouver) leurs parents, ce n'est pas seulement pour faire comme tout le monde. C'est aussi parce qu'il y a inscrit en eux quelque chose qui est leurs parents et qu'ils aimeraient retrouver et comprendre.

**Isabelle** - Quelque chose me vient à l'esprit pour prouver que le lien affectif à la mère ne peut pas être assimilé à n'importe quel lien culturel. On m'a appris en psycho que le seul instinct qui reste à l'être humain au naturel, c'est l'instinct de succion du nouveau-né. Le petit bec tête dans le vide et puis il rencontre le sein de sa mère et c'est parti pour la vie. Tu me diras, il pourrait sucer aussi bien n'importe quel autre sein ou la tétine d'un biberon. Oui, mais pourquoi, puisque le sein de sa maman est justement là, bourré de lait qu'il faudrait alors tarir avec force pilules et bandages? Si on s'engage systématiquement dans ce sens, pour-

quoi pas le bébé éprouvette acheté au super-marché ou chez les marchands d'animaux pittoresques sur les quais? Bon: Bébé tête maman et il se crée là, je peux le dire d'expérience, un rapport affectif exceptionnel, intense, agréable, qui laissera forcément des traces chez les deux participants. Ça non plus, un coup de baguette magique intellectuel ne peut pas faire que ça n'existe pas. C'est une réalité: Une donnée du problème.

**Françoise** - Sans le nier, ce qu'il faudrait étudier c'est: à quel moment et pourquoi ça dégénère. Comment ce rapport affectif se transforme-t-il en relation de pouvoir ?

**Georges** - A travers la petite expérience qu'on a en «bio» (2), je m'aperçois qu'il y a une sorte de répétition de l'histoire... J'ai rencontré un psychanalyste à qui on avait demandé d'élever un enfant sans névrose et qui avait répondu qu'il n'y a pas de méthode: il faut seulement que les parents ne soient pas névrosés! C'est comme s'il y avait une sorte de spirale. Souvent, on voit une fille qui reprend exactement les mêmes comportements que sa mère. A mon avis, c'est ça qu'il serait intéressant d'étudier: comment, dans la relation du début de la vie ou même prénatale, s'induit dans la relation affective, déjà, un type de comportements dont l'enfant, et la personne qu'il deviendra, aura beaucoup de difficultés à se libérer. Surtout, il aura là un voile: il n'arrivera pas à le voir. Il faudrait donc travailler là-dessus: voir comment, dès la toute petite enfance, à travers le lien privilégié, on arrive à transmettre à nos propres enfants nos propres angoisses et comment on ne s'en rend pas compte.

### Bien vivre dans l'angoisse

**Jean-François** - Ça ne me paraît pas forcément important, ce que Georges vient de dire. D'abord, c'est comme ça, c'est la continuation de la race. Deuxièmement, tu peux très bien arriver à montrer à l'enfant que tu es angoissé en tant que parent mais en même temps que tu peux vivre dans cette angoisse...

**Isabelle** - A condition d'en être conscient! Le problème c'est qu'on est rarement conscient de ses propres angoisses et de leur qualité. On est conscient seulement d'un malaise. Et tout ce qu'on est capable de prêter à ses mômes, c'est la névrose qu'on s'est inconsciemment fabriquée, dans un besoin de sécurité, pour contrebalancer l'angoisse. Si nous étions spontanément capables d'analyser nos angoisses et les raisons, sociales ou autres qui nous les donnent, ça serait passionnant, ça pourrait à la limite être pédagogique ou former ce fameux rapport d'égalité avec l'enfant devant l'ignorance. Mais dans le meilleur des cas, on a seulement une vague conscience de ses névroses à travers le malaise ressenti.

**Lambert** - Tout ça parce qu'on vit dans le besoin de sécurité. Et puis parce que le modèle social impose au père d'être fort, parfait. Toute l'angoisse est refoulée, ne peut pas être dite, c'est ça le début de la névrose. Et du mensonge total vis à vis du gosse.

(à suivre)  
propos triés par  
**Isabelle Cabut**

(1) On peut lire à ce sujet «Des enfants pourquoi?» (Stock), livre-enquête de Catherine Valabregue recensant les raisons que se donnent hommes, femmes, couples, par voies naturelles ou insémination artificielle, d'avoir ou ne pas avoir des enfants.

(2) Centre pour enfants psychologiques en banlieue parisienne.

(3) Au Centre de Rencontres des Circauds sont organisées des rencontres dites de bio-énergie au cours desquelles les participants, à partir d'un travail basé sur la dynamique de groupe, essaient de prendre conscience de leur comportement et de résoudre les problèmes qu'il pose par un travail corporel, analytique et émotionnel (voir à ce sujet les ouvrages de W. Reich).

# Le Ramasse-miettes

## Veaux accélérés Et démocratie

La dégradation de l'environnement due aux animaux de production n'était pas un sujet de préoccupation il y a un quart de siècle. Mais maintenant, les impératifs économiques imposent une production supérieure en quantité surtout et en qualité, dépassant l'équilibre physiologique normal, par une sélection génétique produisant de véritables monstruosités hypersensibles de ce fait à une série de troubles morbides.

Autant les races ont été sans problèmes pendant des centaines d'années en élevage extensif avec des caractères de longévité, de robustesse, de rusticité, d'adaptation à un milieu naturel, autant le croisement et la sélection visant à hypertrophier les rendements ont créé des équilibres biologiques instables hypersensibles aux conditions même du milieu favorisant ces productions excessives. Les conditions de milieu imposées par l'homme aux animaux de rapport sont trop souvent des camps de concentrations dirigés par la cruauté cupide du bipède envers son frère inférieur quadrupède.

Les exemples abondent, mue forcée par une diète complète de plusieurs jours ou gavage intensif de la volaille à l'engrais, parcage exigu des animaux à l'engraissement (sur des lattes, dans des loges obscures où la station debout ou couchée est seule permise, entassement excessif dans les véhicules trop souvent accompagnés de soif, de diète prolongée.

L'homme a trop souvent oublié qu'il pollue le milieu où vit l'animal. Lorsque des analyses systématiques d'herbe de pâtures longeant les autoroutes signalent des taux alarmants de plomb jusqu'à plus d'un kilomètre, ce sont nos herbivores qui en sont les premières victimes. Les usines de raffinage de métaux non-ferreux déversent dans l'atmosphère (et ensuite sur le sol et sa végétation) des quantités nettement toxiques par leur concentration - dans un rayon de 3 à 4 Km - de plomb, de cadmium, d'arsenic, de fluor, même de zinc réputé autrefois inoffensif voire indispensable.

Le sol fonctionne comme une cuve de réaction pour l'assimilation et la fixation de l'azote et pour sa décomposition. La décomposition des matériaux organiques se fait dans le sol, mais à l'intérieur de certaines limites. Lors d'une surcharge en matériaux organiques ou en métaux lourds, le sol devient anaérobie, les bactéries dénitrifiantes ne peuvent plus transformer les composés azotés et le nitrate s'infiltrer dans la nappe aquifère; une telle surcharge peut amener des changements irréversibles influant la nappe aquifère maintenue dans le sol durant des milliers d'années. La pollution de l'eau et du sol (porteurs de toute vie) est un problème qui devrait jouir de toutes les priorités, dès lors qu'il est un mal connu. Il faut en plus soulever le problème de l'évacuation des eaux polluées par des détergents modifiant le Ph donc la flore et la faune, par des toxiques ou des bactéries pathogènes, rendant la baignade et à fortiori l'abreuvement très dangereux en rivière et sur les côtes.

Qu'est ce qui peut nuire à l'animal du fait de l'alimentation que l'homme lui impose? C'est que la «ration» pour une production intensive est trop souvent excessive en protéine et exige une supplémentation apéritive antibiotique

ou anti-infectieuse limitant (difficilement) une explosion pathogène des saprophites intestinales. Des colibacilloses, des salmonelloses à allure enzootique en résultent; la morbidité est sérieuse si toutes les autres conditions d'hygiène ne sont pas impeccables.

Remplacer ces dernières par des succédanés chimiques joue à l'homme et à l'animal les tours les plus pendables! Remplacer l'hygiène de la peau et la propreté des locaux par l'application régulière d'organochlorés (DDT, HCH) dégénère le foie, intoxique le lait et ceux qui en boivent, donne à la pomme de terre un goût de moisi, supprime le rôle épurateur des rapaces par leur destruction dans l'oeuf au nid (dont la coquille est devenue trop fragile).

Pour remédier à ces dégâts, la réglementation sur l'utilisation des pesticides est devenue plus sévère; mais le DDT est encore employé contre la phalène du maïs parce qu'il est le meilleur marché, et nous le voyons encore saupoudré sur le dos des vaches laitières alors qu'il était destiné aux doryphores.

Le danger d'un produit dépend davantage de sa concentration et de sa persistance que de ses propriétés chimiques, et il y a souvent opposition nette entre les intérêts économiques et la protection de la santé publique. Les produits ne se décomposant pas dans le corps et s'éliminant lentement (tels les organochlorés) sont toxiques, même à faible concentration, par effet cumulatif. Les médicaments (dont la distribution incontrôlée aux animaux ou le non-respect du délai d'attente pour éviter les rémanences) sont de ce fait source d'intoxication ou d'allergie.

Le Dr Eyskens disait lors du congrès de 1974 de l'Union Syndicale Vétérinaire Belge consacré à: *L'homme, source de pollution en élevage animal*: « Nous exploitons abusivement les matières, nous mutilons des biens communautaires, nous gaspillons notre propre créativité intellectuelle. (...) Si nos politiciens n'ont pas le courage de combattre l'intérêt immédiat de leurs électeurs pour mettre fin à toutes ces formes de gaspillages, d'exploitation abusive et de mutilation de biens communautaires, d'aucuns y trouveront la preuve que la démocratie n'est pas la forme de société capable de résoudre de tels problèmes. »

Un juste équilibre doit être trouvé entre l'homme et l'animal respectant les points de vue en présence: éthiques, économiques et scientifiques.

L'élaboration d'un pacte législatif, une «déclaration des droits de l'animal» devrait être ratifiée par tous les pays dignes d'être qualifiés de civilisés, et s'appliquer à tous les animaux: les sauvages en équilibre dans leur milieu, les animaux de compagnie, les animaux de rapport et spécialement ceux d'élevage intensif, les animaux dits de laboratoire qui sont l'objet d'expérience.

SOURCE: Dr Vétérinaire P. P. Ronse  
Post-Président de l'Union Syndicale Vétérinaire Belge  
41 Av. Fonsny  
1060 Bruxelles



## L'écologie au Brésil

*A première vue, le sujet est surprenant, et nous avons été bien déçus en recevant le petit dossier qui en traite. Et pourtant, à la réflexion, il prend toute son ampleur et toute son importance précisément parce que cela se passe au Brésil où l'état emprisonne, torture et assassine très facilement tous ceux qui manifestent la moindre velléité d'opposition...*

*Nous publions donc des extraits d'un dossier reçu d'un ami qui vient de passer 3 mois au Brésil et qui va y retourner. Il y a rencontré les écologistes qui sont actuellement lancés dans la lutte contre un projet d'aéroport près de Sao Paulo sur un site très important du point de vue écologique. Il nous écrit: « C'est leur premier engagement contre une décision de l'état et ils ne se sentent pas très sûrs d'eux. Ce serait bien s'ils voyaient qu'ils sont soutenus de l'étranger. »*

**CONTRE LA DESTRUCTION DE LA RESERVE NATURELLE DU CAUCAI**: Sous le prétexte que c'est le seul endroit où l'on puisse construire l'aéroport de Sao Paulo, l'Institut Brasileiro de Desenvolvimento Florestal (IBDF), installé à Brasilia, a donné son autorisation pour la construction de cet aéroport sur la forêt de Morro Grande, classée réserve végétale, à Cotia; cette forêt est plus connue sous le nom de CAUCAI et est située à environ 30 Km de Sao Paulo.

Vingt trois sites furent analysés, discutés, abandonnés, repris... Le gouvernement en 1965 tranche le débat en choisissant Ibiuna, et déclare d'utilité publique une zone de 60 Km<sup>2</sup>. - Mais l'année suivante, le D.A.E.S.P. rend publique des études comparatives présentant le site de Caucaï comme étant plus convenable que celui de Ibiuna.

Or le site de Caucaï est une réserve naturelle, et c'est ce qui a, à l'origine, mobilisé écologistes, botanistes, géographes, géologues, etc., pour aboutir maintenant à la formation du «Comissao de Defesa Do Patrimonio Da Comunidade» (commission de défense du patrimoine de la communauté), nom choisi en Décembre 1977 lors de la première réunion des 64 associations ou groupes qui y ont participé, tels que: Associação Paulista de Proteção a Natureza, Sociedade Botanica do Brasil (section Sao Paulo), Sociedade Brasileira de Paisagismo, Movimento Arte E Pensamento Ecologico, Instituto de Arquitectos do Brasil, Associação Brasileira de Prevenção a Poluição do ar e Defesa do Meio Ambiente, Associação de Geografos Brasileiros, Clube de Advogados (avocats) do Estado de Sao Paulo, Federação das Associações dos Ingenieros Agronomos do Brasil, ...

Viracopos avait aussi été un moment un site reconnu et avait été déclaré d'utilité publique en 1974. Mais cette décision a été annulée l'année suivante, en partie pour installer des clubs de golf et de polo (!), et en partie pour la réalisation d'une base militaire très importante.

D'un point de vue technique, l'aéroport de Caucaï est loin d'être la seule ou la meilleure solution. En fait, le rejet de Viracopos serait dû à la pression de l'armée.

Du point de vue écologique, des problèmes très importants sont soulevés: 1) La réserve du Caucaï présente certaines espèces d'arbres et de plantes uniques au Brésil. 2) La réserve de Caucaï est la plus proche forêt de Sao Paulo et ses sources fournissent une énorme quantité d'eau pure à toute la région où la solution du problème de l'eau est très difficile: 3) Dans la province de Sao Paulo, 93% de la végétation naturelle a déjà été détruite. 4) La destruction de la forêt de Caucaï diminuerait considérablement la circulation de l'air (déjà particulièrement pollué) de Sao Paulo qui deviendrait encore plus chaude et plus étouffante.

Mais déjà, l'autorisation a été donnée pour déboiser une première voie de 80 mètres de large sur 4 Km. Un recours en justice a aussitôt été introduit par la «Commission de Défense du Patrimoine de la Communauté». L'issue est très incertaine.

SOURCE: Jean Luc Tardivel  
Rue du Mont Baret  
74290 Veyrier du Lac

*NDLR: D'autre part, sur le sujet de l'existence même des Indiens dans leur milieu naturel au Mexique, signalons qu'il vient de sortir un film particulièrement intéressant: « Raoni », de Jean-Pierre Dutilleul.*

## Les barrages: encore un!

Chambonchard est une commune du département de la Creuse à une trentaine de Km au sud de Montluçon, sur la route d'Evaux à Marcillac. Le Cher, affluent de la Loire comme chacun sait, suit une vallée assez large, à fond plat. A voir tant qu'il est temps encore!

Le barrage en projet fait partie d'un plan d'ensemble avec Naussac, Villerest et Serre de la Fare. Il s'agit d'assurer en été à la Loire un débit suffisant pour refroidir les centrales nucléaires.

A Chambonchard et à la petite Marche, la superficie submergée représente environ la superficie de la commune. A Chambonchard, c'est au total une soixantaine de personnes qui seront « déplacées », soit 27% de la population de la commune, population âgée puisque la moitié des habitants a plus de 60 ans. Que vont-ils devenir? Concernant les agriculteurs en activité, tout ce qu'ils avaient mis sur pied risque de disparaître: pas question d'acheter ou de louer des terres dans la région; ceux qui souhaitent malgré tout rester à la terre vivent dans l'angoisse, pour eux et leurs enfants.

Le nouveau plan d'eau permettrait - paraît-il - de faire de la voile, du canoë, sans oublier des activités à la portée de toutes les bourses comme le ski nautique et le motonautisme (voire! avec quelle hauteur d'eau l'été?) Les activités de détente (baignade, canotage...) seront exclues à cause de la boue sur les bords à cause des baisses de niveau sporadiques. De toutes manières, il sera prudent de prévoir cuissardes, masques à gaz et moustiquaires.

Le chantage au manque d'eau potable risque d'être d'autant plus efficace auprès des communes environnantes qui puisent dans le Cher qu'il s'adresse à des gens qui n'auront pas à subir les conséquences de la construction du barrage. Les agriculteurs des environs seront aussi alertés en ce qui concerne l'irrigation.

La production d'électricité, avec un 3<sup>e</sup> barrage (s'ajoutant à Rochebut et Prat), sera inférieure au fait du stockage de l'eau à une saison où, pour satisfaire à une demande plus grande d'électricité, il faudra lâcher de l'eau!

La mise en service serait envisagée pour 1985; études, enquêtes d'utilité publique-bidon, expropriations-spoliations vont se succéder rapidement, maintenant que les élections législatives sont passées, afin que les travaux démarrent en 1980. Quand le processus est engagé, il est trop tard pour intervenir: c'est donc DES MAINTENANT QU'IL FAUT Y REFLECHIR. Ceux qui ont des informations plus précises, des propositions à formuler ou qui sont intéressés, peuvent s'adresser à

MOUVEMENT ECOLOGIQUE  
3 Rue de la Comédie  
03100 MONTLUÇON

Cette rubrique est alimentée par le courrier reçu de nos lecteurs qui ne trouve place dans aucune autre rubrique existant actuellement.

- Les auteurs n'y retrouveront sans doute pas la longueur initiale de leurs lettres ou de leurs dossiers, ni la prose de leur propre style. Mais qu'ils sachent que les sujets retenus ont éveillé un écho certain chez nous, et assez puissant pour paraître dans nos colonnes en attendant - peut-être - un reportage ou un dossier plus fouillé.

- Les lettres sans nom ni adresse de leurs auteurs que nous recevons à cette rubrique nous posent des problèmes pour mettre en relation directe ceux-ci avec leurs contradicteurs. Nous ne voyons pas d'autre solution que l'indication des noms et adresses en tête de vos lettres, articles et dossiers. Bien sûr, votre anonymat dans ces colonnes reste le règle dès lors que vous nous le demandez expressément.

## Dix feuilles blanches chez les agriculteurs

Un «Centre de Formation Professionnelle Agricole pour Adultes», Production Ovine, a pour objet de donner une formation technique et pratique, aux personnes désireuses de maîtriser un élevage ovin, techniquement et économiquement. Les 2/3 du temps de stage seront réservés à une formation technique, le reste du temps à du travail en exploitations agricoles, visites, manipulations.

Le passage dans ce centre est sanctionné par le Brevet Professionnel Agricole (BPA), lequel - c'est important - permet l'accès à la prime d'installation des jeunes agriculteurs, aux prêts spéciaux du Crédit Foncier, et aux avantages liés au Plan de développement.

Sur 80 demandes d'inscription qui devaient s'ouvrir à Oloron (Pyrénées Atlantiques) le 5 Octobre 77, 20 candidats sont retenus.

Les stagiaires doivent assurer - selon leur engagement avec le CFPA - leur «autonomie financière» comprenant les frais de transport chez le paysan (maître d'œuvre du stage pratique 2 jours par semaine) jusqu'au 15 Nov., date à laquelle ils doivent recevoir leur première rémunération. De fait, elle ne sera effectivement payée que le 15 Décembre.

C'est dans ce contexte que se déroule le premier «examen de contrôle des connaissances», le 12 Décembre: 10 stagiaires sur les 20 ont rendu une feuille blanche, refusant la valeur d'un tel contrôle, et proposant une forme de contrôle par petits groupes avec accès aux documents éventuellement. Le lendemain, le «Conseil du Centre», composé de représentants de l'administration et ceux d'organisations professionnelles se sont réunis, à la demande du Directeur et du Président du CFPA.

La décision tombe: 2 exclus, 5 exclus avec sursis, et 3 avertissements!

Le CFPA s'est poursuivi avec 13 participants, car les 5 «exclus avec sursis» ont refusé leur participation sous la menace d'exclusion arbitraire et constante.

L'article 4 de la loi N°71575 du 16.7.1971 stipule les modalités de règlement amiable des difficultés auxquelles peut donner lieu l'exécution des conventions avec le CFPA. Or dans ce cas, il n'a jamais été question de trouver un arrangement amiable.

C'est pourquoi nous avons déposé une plainte collective devant le Tribunal Administratif de Pau: nous demandons l'annulation de la décision du 13/12/77 et la réparation du préjudice subi.

Le verdict attendu n'est pas l'essentiel dans cette affaire. En la divulguant le plus largement possible, nous souhaitons que les décisions concernant les participants à tous les CFPA soient dorénavant prises avec moins de «légereté». Car nous savons que leur déroulement ne va pas sans problèmes de même nature, selon les échos qui nous parviennent de la Vienne au Pays Basque.

L'administration ignore sans doute qu'il faut qu'elle compte avec des participants qui réagissent et qui refusent de subir passivement tout ce que l'on voudrait leur imposer.

C'est un sort surprenant que l'on

ménage au CFPA d'Oloron aux jeunes désireux de s'installer dans l'agriculture en bénéficiant des avantages que prévoit la loi, alors qu'il disparaît en France tous les ans 100.000 exploitants agricoles.

SOURCE: Des ex-stagiaires du CFPA d'Oloron  
Contacts: Béatrice Porte  
4 Rue de la Mairie  
64140 BILLIERE

## La chasse a du plomb dans l'aile

La chasse était tenue jusqu'à présent, en France, pour une véritable «institution». Elle était considérée jusqu'ici comme une activité ou une distraction tout à fait naturelle, une tradition séculaire, un produit «bien de chez nous» au même titre que certaines spécialités comme la belotte ou le bon vin...

Or, les chiffres du sondage Publi-métrie/Le Quotidien de Paris (paru le 23 Février 1978) sont une véritable surprise: toutes les catégories de Français, de tous âges, de toutes conditions, de toutes opinions et de toutes régions (sauf l'Ouest qui est partagé) désapprouvent la chasse. Pendant la période électorale, 47% ont souhaité que leurs candidats aux législatives s'engagent à proposer des réformes dans ce domaine.

Sont particulièrement opposés à la chasse les jeunes, les femmes et les citadins, la région Nord, le Bassin Parisien, le Sud-Est, etc; mais toutes se déclarent contre (même le Sud-Ouest), à deux petites exceptions près: les agriculteurs... et les chasseurs!

La plus grande surprise de ce sondage, c'est que l'opinion publique a conscience des menaces qui planent sur la nature, alors que pouvoirs publics, gouvernement, ministère de tutelle, responsables cynégétiques ont, dans ce domaine, un immense retard sur la pensée de leurs concitoyens. Rarement, on a vu un tel fossé entre les souhaits de la population et l'attitude des édiles.

Il faut exploiter à fond ce sondage l'opinion est sensibilisée, et la presse aussi. Reste à voir les élus; pour cela, le rôle de chacun est primordial et permanent; écrivons, non seulement aux hommes politiques, mais aussi aux administrations concernées, et aux journaux. Il faut adresser communiqués de presse, lettres de lecteurs, rectificatifs. Protestez, en exigeant des droits de réponse contre les articles et rubriques systématiquement pro-chasse (écrits par des journalistes chasseurs). Faites sans cesse référence au sondage!

SOURCE: Paule Drouault et Bernard Groslier

Association Nationale pour la Défense des Droits des Non-Chasseurs et le Respect du Patrimoine Naturel  
qui édite «Le Roc» 173 Rue du Fg St Antoine 75011 Paris, allo 340.56.99 (exemplaire du sondage avec la carte d'adhésion)

## Les routards enfin fichés

Au nom du peuple français...  
Le sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi dont la teneur suit:

**article premier**  
Il est institué une carte d'auto-stoppeur délivrée sur leur demande aux personnes qui souhaitent être prises en charge par le conducteur d'un véhicule automobile privé en circulation sur la voie publique.

**Art. 2**  
La délivrance de la carte d'auto-stoppeur sera fixée par décret en Conseil d'Etat.

**Article 2**  
La liste des catégories d'attributaires de la carte d'auto-stoppeur sera fixée par décret en conseil d'Etat.

**Article 3**  
La délivrance de la carte d'auto-stoppeur est soumise à un droit d'établissement et à une taxe annuelle de renouvellement dont les montants sont fixés par décret pris sur le rapport du ministre de l'économie et des finances.

Les personnes bénéficiaires de l'allocation vieillesse accordée par le fond national de solidarité, les étudiants et les scolaires ainsi que les handicapés physiques attributaires d'une pension d'invalidité civile ou militaire au taux minimal de 60 % ou bien appartenant aux catégories visées par l'article L. 310 (alinéas 2 et 3) du code de la sécurité sociale, sont dispensés du paiement de tout droit et taxe.

**Article 4**  
La responsabilité de l'administration ou des collectivités locales ne peut en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation de la carte d'auto-stoppeur.

**Article 5**  
Les conditions d'application de la présente loi seront fixées par décret en conseil d'Etat, délibéré en séance publique, à Paris, le 6 juin 1975.

Le Président  
signé: Alain Poher.  
document de l'Assemblée Nationale n° 32 de l'année 78.

Afin de faciliter la compréhension d'un tel texte, je propose la traduction suivante:

Article 1: il est institué une carte d'auto-stoppeur  
Article 2: cette carte est payante.  
Article 3: cette carte ne sert à rien.

Et gageons que le premier décret d'application contiendra l'article suivant:

«Toute délivrance d'une carte d'auto-stoppeur devra faire l'objet d'une déclaration au ministère de l'intérieur, section gestion du fichier Safari».

Un projet de loi, qui, en somme permettra à la flicaille de voir sa source de renseignements sur ce type de marginalité augmentée considérablement (la carte ne sera pas obligatoire mais il semble clair qu'elle sera exigée soit par les automobilistes soit par les gendarmes lors des contrôles sur le bord des routes). A quand un abonnement par zones, ce qui serait beaucoup plus rentable?

Marc thivolle

## Diffusion

Les reliques de 68 se vendent bien. Nous ne voulons pas attendre d'être une relique de 78 pour en faire autant. Si vous pensez comme nous, que l'information contenue dans la GO gagnerait à être diffusée au maximum, vous pouvez participer en diffusant le journal sur les marchés, à la porte des entreprises, des lycées, des collèges, des facs, à l'entrée des cinémas, des salles de concert et de bal. Sur 5 F, 2 F vous reviennent. Si vous êtes intéressé, écrivez à J. Paul Aucher GO-CNV, BP 26, 71800, La Clayette.

## Les Circauds

Depuis 1971 des sessions ont lieu aux Circauds, particulièrement pendant l'été, mais aussi au cours des week-end et des vacances scolaires. A l'origine axés autour de la non-violence, les thèmes des sessions se sont diversifiés: la désobéissance civile, les énergies douces, l'autogestion, l'éducation et une recherche sur le fonctionnement relationnel dans les groupes à travers la bio-énergie. Chaque rencontre est un reflet de cette rencontre entre une recherche sur une pratique de vie et les divers courants qui traversent le mouvement écologique.



Christiania 21 mai

**Week-end coop-bio, les 27 et 28 mai:**  
- Pourquoi les coops bio marchent-elles si mal?  
- Y a-t-il des solutions plus valables que d'autres?  
- Y a-t-il des coops où les adhérents participent?  
- Y a-t-il un problème de statut?  
- Les problèmes de comptabilité, d'analyses de produits.  
- Etc...

**Week-end plantes:**  
Cueillette, classification, propriétés des plantes médicinales, stockage, séchage. Façons de s'en servir (infusion, décoction, teinture, etc...)  
Avec la collaboration du Pont.

**Week-end du 10 et 11 juin:**  
- Rayonnements ionisants.  
- les examens radios.  
- Le code de déontologie médicale.  
Avec la participation des membres de l'APRI.

**Danses folk les 24 et 25 juin:**  
- Apprentissage de danses folk.  
- Bal en soirée (samedi).  
Avec les Thieux de Polols, groupe chalonais, plutôt du côté de la Bresse si vous voyez ce que je veux dire.

**7, 8, 9 juillet: Rencontre + 1**

**10, 14 juillet: Rencontre femmes**

**1731 juillet: Rencontre «Vivre avec l'enfant»**

**21 juillet 10 août: Alternatives**  
Rencontres d'informations, de réflexion, de formation à partir de tout ce qu'il existe comme expériences d'alternatives énergétiques, économiques, etc...  
Exposition de matériel solaire et divers.

**12 25 août: Rencontre de musiciens folkeux.**

«On crève de ne pas rencontrer d'autres musiciens, d'autres musiques. On espère quatre jours d'intenses folies musicales». Trois bals sont prévus dans la région.

**2431 août: Rencontre «Vivre avec l'enfant»**

D'autre part plusieurs stages de bio-énergie sont prévus cet été mais ils sont d'ores et déjà complets.

# DES CAPTEURS SOLAIRES À

C'était le 13 novembre 1976, il faisait particulièrement froid et le vent soufflait fort au sommet de cet immeuble de Lower East Side, un quartier pauvre de New-York. Les habitants y tenaient une conférence de presse, en conjonction avec Ted Finch et Travis Price de Energy Task Force (ETF, of course) pour l'inauguration de la première éolienne - en milieu urbain - des Etats Unis. Les journalistes élégants avaient l'air incongru sur le toit couvert de suie mais pourtant certains d'entre eux n'étaient pas à leur première escalade des six étages du 519 E, onzième rue : plusieurs mois auparavant, c'était à l'inauguration des premiers capteurs solaires urbains qu'ils avaient été invités. L'éolienne comme les capteurs avaient été réalisés grâce à un prêt de 56000 dollars accordé à Energy Task Force par l'administration communale. ETF s'était chargé de la conception et de la construction des machines. Le résultat était impressionnant ; non seulement technologiquement mais aussi à cause du défi qu'elles symbolisaient, avec en arrière plan les toits délabrés des immeubles du quartier et les cheminées de la Con Edison (compagnie d'électricité) crachant leur sales fumées dans les airs.

## Un nouveau courant

Price, un architecte, et Finch, un spécialiste de l'énergie éolienne s'étaient rendus Onzième rue pour appliquer les technologies alternatives dans un environnement urbain. En fait, ils avaient été invités par un groupe d'habitants : ce n'est pas par hasard qu'ils étaient venus au 519 car il y a encore peu de temps personne ne s'y serait risqué ; à moins d'être drogué, ivre ou à la recherche de carcasses de voitures. Avant qu'un courant nouveau transforme le pâté de maisons, les gens du quartier considéraient la partie de la onzième rue comprise entre les avenues A et B comme une des plus dangereuses du secteur. Réputation peu enviable pour une rue déjà située dans un des ghettos les plus dangereux de la côte Est.

Le courant nouveau est arrivé un jour de 1973, quand deux jeunes gens exploraient la rue, en quête... d'un immeuble. Michael, Freedberg et Hal Landy appartenaient au New-York Switchboard, une organisation culturelle marginale. Ils voulaient acheter un immeuble pas cher où les membres de l'organisation pourraient vivre en communauté et qui servirait aussi de point de chute pour les jeunes. Robert Nazario, qui allait jouer un rôle majeur dans l'histoire, les accompagna jusqu'au 519. Nazario travaillait alors - comme aujourd'hui - pour une organisation appelée «Adoptez un Immeuble» : ils dressent une liste des immeubles abandonnés et les font visiter aux coopératives à la recherche d'un logis.

Le 519 ne coûtait pas cher - 1800 dollars - mais ce n'était pas exactement une bonne affaire : l'incendie n'avait pas laissé grand chose debout. Comme treize autres immeubles de la rue, il avait brûlé au début de l'année, presque certainement d'allumettes craquées par son propriétaire. La peur avait d'ailleurs chassé de nombreux habitants et ceux qui restaient, montaient la garde en

armes sur les toits, à tour de rôle, prêts à dissuader les incendiaires.

Bien que la onzième rue constitue un cas extrême, les immeubles laissés à l'abandon, puis incendiés, étaient alors pratique courante à New York et c'est encore vrai aujourd'hui. Selon les services du logement, 30000 appartements sont abandonnés chaque année ; pas tous, bien sûr, à cause d'un incendie. Les propriétaires ont tendance à laisser les immeubles tomber en ruines quand la marge de profit annuelle tombe en-dessous d'un niveau satisfaisant, souvent 13%. A cette époque, les augmentations du prix du mazout contribuaient assez à réduire les profits pour inciter les propriétaires à l'abandon.

Comme presque tous les problèmes de logement, le phénomène des abandons était pire dans les quartiers pauvres. En effet les propriétaires savent bien que leurs pauvres locataires ne peuvent payer les augmentations de loyer qui compenseraient la hausse du prix du mazout et la hausse générale des prix. Et les locataires disposant de revenus moyens ou supérieurs qui pourraient payer ont déjà quitté le quartier. Lorsqu'un propriétaire new-yorkais laisse un immeuble à l'abandon et n'acquiesce pas les impôts correspondants pendant plus de trois ans, la ville en prend possession. Il est possible que la ville fasse démolir l'édifice avant qu'un acheteur se présente : il suffit de se promener parmi les ruines de Lower East Side ou de la partie sud du Bronx pour se rendre compte que c'est une pratique courante. Tant pis pour les pauvres gens qui parvenaient à y survivre, les bulldozers rasant tout le pâté de maisons.

C'était le sort réservé au 519 E de la 11<sup>e</sup> rue. Mais, après l'avoir visité, Freedberg et Landy décidèrent d'essayer de le sauver et de le restaurer, et pas seulement pour les besoins de leur organisation. Ils voulaient le reconstruire pour fournir la preuve que les pauvres gens peuvent résister et conserver leurs foyers. Ils prirent contact avec les activistes du quartier et avec leur aide réunirent un groupe de jeune porto-ricains intéressés par l'achat et la remise en l'état de l'immeuble. Freedberg et Landy commencèrent par solliciter un prêt des services municipaux, mais au moment de le conclure, le New York Switchboard avait laissé tomber le projet et ils durent s'engager personnellement avec le soutien d'«Adoptez Un Immeuble». Plus tard, Landy et d'autres

Les énergies nouvelles trouvent souvent leur premières applications à la campagne. Pourtant l'autonomie énergétique est aussi un problème urbain  
A New York, des capteurs solaires et des éoliennes alimentent en eau chaude et en électricité un immeuble d'un quartier pauvre, promis à la démolition.  
C'est peut être un premier pas vers le «small is beautiful» dans une des plus grandes villes du monde...

membres du groupe d'origine abandonnèrent. Des huit personnes qui finalement menèrent à bien l'opération - une femme et sept hommes - cinq étaient des anciens habitants du quartier.

## L'investissement «sueur»

Obtenir un prêt est pratiquement impossible pour des gens sans le sou parce-qu'ils ne peuvent pas avancer les cinq pour cent minimum de caution. Freedberg et ses amis furent sauvés par l'existence d'un programme municipal spécial appelé Sweat Equity, «l'investissement sueur», en quelque sorte le gouvernement autorise les personnes à faible revenu à fournir l'équivalent de la caution en travail personnel plutôt qu'en argent. Ce programme est révolutionnaire : pour la première fois des gens à faible revenu ont accès au crédit - sans apport de capital - et ils peuvent ainsi accéder à la propriété.

Freedberg avait eu vent de ce programme par l'intermédiaire d'un de ses amis de collège à Yale. Phillip St. Georges, qui avait été l'instigateur acharné au sein de la bureaucratie municipale. Quand Freedberg et ses amis démarrèrent leur projet, St. Georges venait juste de quitter l'administration, après avoir fait adopter le Sweat Equity et montait une organisation, «l'Agence de Soutien des Rénovateurs Urbains» dont le but était d'aider les bénéficiaires du nouveau programme. St. Georges persuada Freedberg «d'investir en sueur» sur le 519 et l'aïda dans la bataille d'obtention du prêt. C'était pas facile dans le cas du 519. Les fonctionnaires municipaux avaient des doutes quant au sérieux du groupe ; malgré l'existence du programme Sweat Equity la ville hésitait à ouvrir un prêt à des gens sans qualification professionnelle et sans argent. En plus, la demande du 519 arrivait au début de la crise financière de New-York et après que le directeur des services du logement ait institué un programme intitulé «réduction planifiée» : il s'agissait de totalement raser les zones comme le Lower East Side en attendant d'avoir les moyens - dans un futur lointain, plus favorable - de les construire. Garantir un prêt au 519 allait donc à l'encontre de cette nouvelle politique.

Sans l'aide de Phillip St. Georges ils n'auraient jamais obtenu les 177 000 dollars nécessaires à l'achat et à la rénovation de l'immeuble. Plusieurs mois durant il initia Freedberg et Nazario au labyrinthe et aux ficelles bureaucratiques et les aida à triompher. Dans les trois ans qui suivirent, Freedberg et Nazario, devenus des experts en négociation, obtinrent plusieurs autres prêts au profit de projets similaires sur la Onzième rue.

Environ six mois après que le 519 ait obtenu son prêt, une réunion se tint dans le bureau de St. Georges : une réunion semblable à toutes les autres qui se tiennent là, quand les bénéficiaires des «investissements sueurs» discutent des projets en cours, avec pour exception la présence de Travis Price. Price arrivait du Nouveau Mexique où il avait construit des systèmes solaires pour des maisons particulières. Il cherchait un endroit à New-York où appliquer l'énergie solaire à des immeubles d'habitation à loyers modérés. Il avait la conviction que la technologie solaire est fondamentalement politique et que les gens devraient avoir la maîtrise de l'énergie qu'ils utilisent.

Price pensait que c'était les gens qui avaient le plus besoin de l'énergie solaire qui ne pouvaient se l'offrir : les pauvres. Il avait entendu parler du programme Sweat Equity et de l'organisation de St. Georges : il lui semblait que c'était l'endroit idéal pour mettre en application ses idées. Quand il proposa à Nazario d'installer des capteurs solaires sur le toit du 519, celui-ci répondit : «Je ne sais pas... il faut que vous veniez en parler avec les autres». Freedberg se souvient de sa réaction quand Price lui expliqua son idée : «Tu es cinglé». Mais il ne devait pas tarder à changer d'avis.

C'est que les habitants du 519 avaient pris l'habitude des coups risqués. «Les gens disaient qu'on n'y parviendrait pas. On répondait qu'on voulait quand même essayer. Ça a été la même chose pour l'énergie solaire. On avait confiance en nous, on était certains d'avoir confiance en nous, on était certains d'avoir raison». Cependant leurs conceptions avaient considérablement évolué depuis les premiers temps où il leur semblait que la simple rénovation de l'immeuble réglerait définitivement leurs problèmes de logement. Bien sûr, avec l'aide municipale importante qu'ils

avaient reçue et leur boulot, le coût d'une chambre ne s'élevait qu'à 35 dollars par mois et celui d'un 2 pièces à 140 dollars. Moitié moins cher que si la rénovation avait été effectuée par des professionnels. Mais il faudrait ajouter les frais d'entretien et surtout de chauffage. Avec l'inflation la solution de Price, énergie solaire et conservation poussée au maximum, leur parut rapidement très sensée. Et les huit membres du groupe tombèrent d'accord pour que Price dessine un projet et essaie d'obtenir un prêt.

## Économie et production

Ils pensaient au départ qu'il serait difficile de trouver de l'argent pour financer un système de chauffage solaire et en conséquence Price dessina un système limité, seulement pour avoir de l'eau chaude. Coup de veine, les services municipaux trouvèrent le projet très intéressant et avancèrent 43 000 dollars.

Ainsi loti, Price construisit le système avec l'aide d'un des «copropriétaires», Joe Barnes, et de deux étudiants en architecture. Il ne lui restait qu'à créer le groupe Intervention Energie, choisir un bureau au 519 et le gagner en investissant en sueur.

Avant de construire le système solaire, Price avait supervisé l'insolation maxima de l'immeuble : le groupe y investit plus de 10000 dollars mais pour un rendement immédiat. En effet ils purent se contenter d'une chaudière beaucoup plus petite que prévue et ils dépendèrent aussi cette année-là moitié moins de mazout que prévu. Après avoir trouvé un moyen de conserver l'énergie, l'étape suivante était d'en produire. Le système adopté par Price comprend des plaques de cuivre inclinées vers le soleil, combinées à un système de tuyaux dans lesquels l'eau circule. L'eau circule en circuit fermé du toit où le soleil la chauffe dans l'immeuble où elle chauffe un réservoir à part. Un circuit de tuyaux amène l'eau du réservoir dans les différents appartements où elle subvient à 90% des besoins en eau chaude. Les 10% restants sont fournis par un système conventionnel.

Le chauffage de l'eau représentait 20% de la consommation de mazout et sur trente ans, les économies réalisées couvriront plus de vingt fois l'investissement initial. Annuellement parlant, les besoins en chauffage sont couverts à 70% par le système solaire et l'insolation.

Malgré tout, le système est expérimental et pose parfois des problèmes. L'hiver dernier, par exemple, il n'y avait pas assez d'anti-gel dans les tuyaux. Et le groupe Energie ne s'en n'est pas tout de suite rendu compte. A leur décharge il faut dire qu'ils étaient engagés dans une bataille contre un des plus importants producteurs d'énergie au monde, la Consolidated Edison.

En l'occurrence il s'agissait de l'éolienne qui avait été installée environ un an après le système solaire. Price avait rencontré Ted Finch lors d'une conférence que ce dernier faisait sur les éoliennes. Il l'avait invité à venir voir le système solaire du 519.

Or le lendemain de cette rencontre la Consolidated Edison coupait l'électricité à la suite d'un diffé-

à son autonomie énergétique.

# L'OMBRE DES GRATTE-CIEL

rent au sujet d'une facture. Le manque d'électricité entraînait une surchauffe des capteurs solaires que les habitants du 519 contemplaient impuissants, tout en pensant qu'ils devraient trouver un moyen de produire eux-mêmes leur électricité. Sur ces entrefaites, alors que les capteurs fumaient encore, Ted Finch fit son apparition sur le toit : il fut aussitôt chargé d'étudier la question.

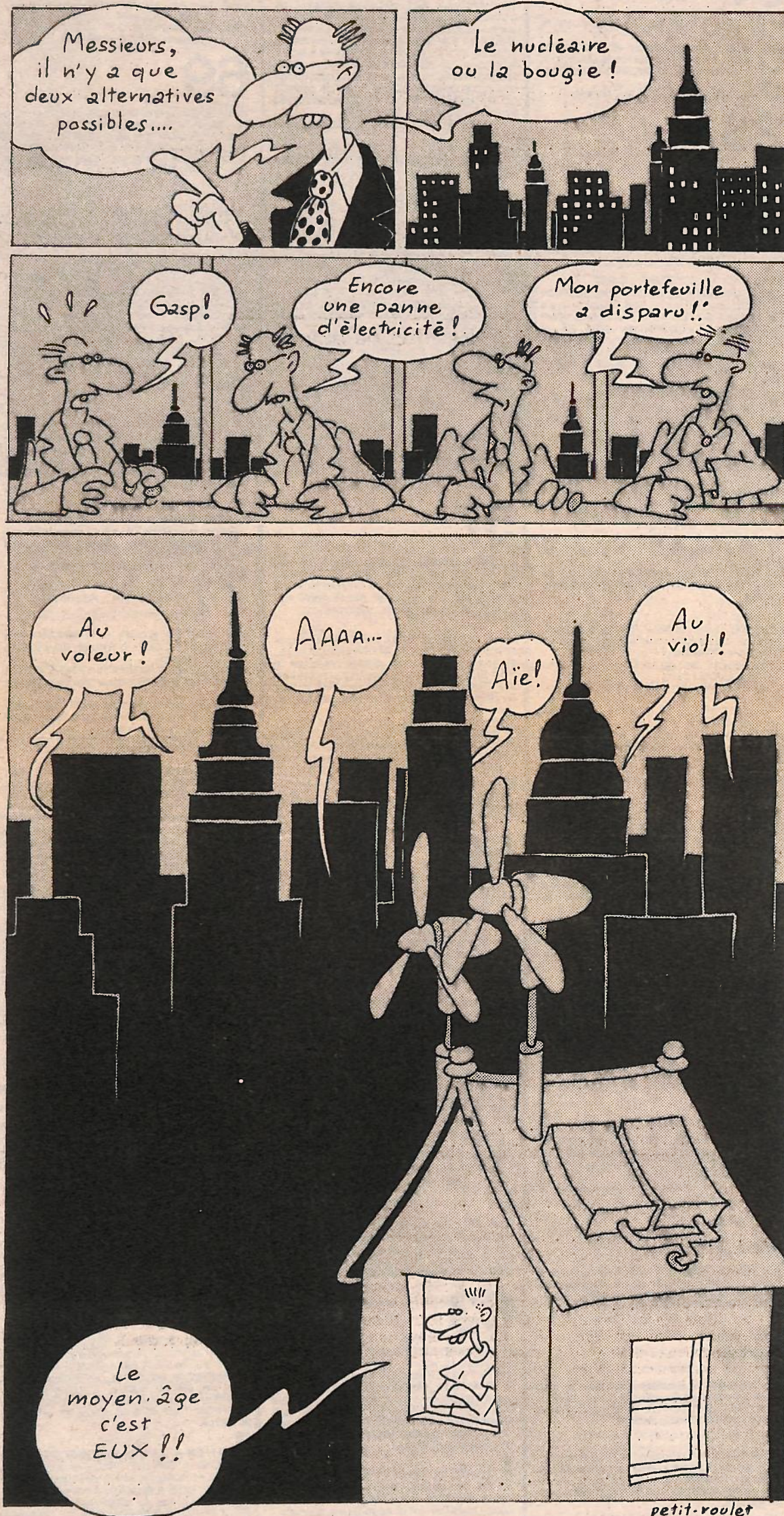
L'éolienne que Finch a érigée sur le toit du 519 est une structure de 2 000 watts, d'un diamètre de 14 pieds et d'une hauteur de 40 pieds. Il l'a obtenu d'occasion par un groupe du Wisconsin. Coût : 2 millions d'AF. L'éolienne fournit assez d'électricité pour les pompes du système solaire et l'éclairage des caves et du rez de chaussée. Consolidated Edison fournit le reste. Finch se résigna à construire un système peu ambitieux pour la même raison que Price avait bâti un système solaire modeste : ils ne pensaient pas obtenir des crédits pour des projets plus importants. Le système actuel est loin de résoudre totalement le problème posé par les besoins en électricité, mais il permet de réaliser de substantielles économies. Sur une période de trente ans, et en tablant sur un accroissement de 10% des tarifs, le système devrait fournir l'équivalent de 35 000 dollars (plus de 17 millions d'AF) en électricité. Une économie d'environ 600 000 anciens francs par an... Et, comme le système solaire, l'éolienne ne demande pas beaucoup d'entretien : quelques pièces à remplacer tous les six mois, de nouvelles pales tous les cinq ou dix ans... et c'est tout.

L'éolienne produit de l'électricité en surplus qui est délivrée à la Consolidated Edison, qui devrait réduire la facture d'autant. La compagnie entendit parler de l'éolienne pour la première fois quand Price téléphona au Pdg pour l'inviter à la conférence de presse d'inauguration. Il ne s'est pas dérangé, et depuis les rapports entre la compagnie et le 519 sont tendus.

Au départ, un employé leur avait écrit pour leur affirmer qu'aucune objection ne pouvait être faite à la présence de l'éolienne. Quelques jours plus tard, une autre lettre déclarait sans valeur la première et soulevait quelques questions : tous les problèmes techniques posés par le fonctionnement d'un système autonome étaient-ils maîtrisés, à quel tarif voulaient-ils vendre leur électricité à la Consolidated Edison? Celle-ci proposait de l'acheter au prix de gros tandis qu'elle les facturait au prix de détail.

## Encore beaucoup à faire

La réponse du Groupe Intervention Energie les rassura quant aux aspects techniques et au tarif : d'accord pour le prix de gros, si vous nous livrez l'électricité au même prix. Sur ce point, ils ne sont toujours pas arrivés à un accord. Il semble que l'on s'achemine vers une bataille juridique portant sur le monopole de la production et de la distribution d'électricité, sur l'utilisation de manière décentralisée du réseau qui est public, etc. Un procès sans précédent et qui pourrait être exemplaire. Pour Price, c'est le



droit des gens à contrôler leur énergie qui est en cause. Le système solaire comme l'éolienne ont fait beaucoup parlé d'eux, que ce soit dans le *New York Times* (édition du 25 janvier 1976), dans les autres journaux ou les stations de télévision. Des

films et des bandes vidéo sont en cours de réalisation. Pour les autres habitants du quartier, en majorité porto-ricains, toute cette histoire les laisse encore perplexes. Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas tous les tenants et les aboutissants de la formule, mais

la plupart, devant la baisse des loyers et des factures, pensent que c'est un bon système. Pour certains, le bilan n'est pas aussi positif : «l'énergie solaire est un jouet pour riches... c'est si compliqué qu'il faudrait des années aux gens du quartier pour

comprendre... 43 000 dollars ont été dépensés dans un système qui ne fait que chauffer de l'eau... l'argent aurait pu servir à satisfaire directement les besoins des gens... personne ne sait comment cela fonctionne... si demain le Groupe Intervention Energie décidait de s'en aller, personne ne saurait comment continuer...».

Il est évident qu'il reste beaucoup à faire en ce qui concerne l'éducation des gens. En réalité, il suffit de peu de personnes pour assurer l'entretien du système solaire, et tout le monde peut en comprendre des données de base : comment cela fonctionne, pourquoi cela économise de l'argent, ou cela peut-il conduire. Tout le monde n'a pas besoin d'être technicien, mais il faudrait que chacun en sache suffisamment pour pouvoir contrôler les techniciens.

Les systèmes solaires se multiplient dans la 11<sup>e</sup> rue, et bientôt verra-t-on aussi des éoliennes. Il est essentiel que les habitants comprennent le système et ses implications, au même degré que les pionniers du 519. Le Groupe Intervention Energie a organisé des réunions d'explication pour ceux qui veulent eux-aussi s'organiser en coopérative, et ils ont l'intention de continuer dans cette voie. Il faut que les gens se rendent compte que cette alternative énergétique sert leurs intérêts et que c'est aussi un acte politique. Il faut intégrer les concepts écologiques et leurs implications politiques à la réalité porto-ricaine du quartier. Si l'information ne passe pas totalement, l'énergie alternative restera une mystification : quelque chose réalisé au profit des habitants de la 11<sup>e</sup> rue par des gens venus d'ailleurs. Une formule logement de plus. Expliquer, éduquer, n'est pas facile, même pour les techniciens avertis du Groupe Intervention Energie qui travaillent quotidiennement avec les habitants.

Ces techniciens sont blancs et appartiennent tous -sauf un- à la classe moyenne : ce ne sont pas des animateurs ou des formateurs professionnels. Des efforts sont prévus dans le domaine éducatif, mais dans un autre esprit que les programmes publics intensifs. Le Groupe Intervention Energie prépare un manuel en espagnol et un en anglais, destinés aux non-spécialistes. De plus, les membres du groupe vont essayer de former quelques habitants et de les intégrer dans un Groupe Intervention Conservation d'Energie. La ville leur a promis des crédits pour financer ce projet. Et il y en aura sûrement d'autres...

Ce serait une erreur de considérer l'histoire de ce premier système solaire et de cette première éolienne new-yorkaise comme un conte de fées. Les pauvres habitants porto-ricains du quartier Lower East Side n'y jouent pas un grand rôle. C'est l'histoire d'un groupe de jeunes gens «distingués» et obstinés qui se sont associés pour mener à bien une importante expérience et qui sont parvenus à vivre dans un immeuble qui atteste du succès de leur entreprise.

Jane Wholey  
Patricia Erskine

\* A signaler qu'un compte rendu plus détaillé de cette expérience a été fait dans la revue «Communities» «Journal of cooperative living» numéro 26 qui contient aussi des tas de renseignements sur le mouvement des coopératives tous azimuts. (WIN, 503 Atlantic Ave, Brooklyn, NY 11227, 11 DOLLARS PAR AN ; Communities, Box 426 Louisa, Virginia 23093, 6 dollars par an)

# Sur le terrain

## 01

**BOUQUINEUX ALTERNATIFS.** On trouve la GO et des tas de bouquins chouettes à la librairie «Ere Libre» 1bis rue des Jardins 01 210 Fernex-Voltaire.

**• SUPER-PHOLIX CHANGE DE PEAU** Pour emmerder l'EDF, la NERSA et consort, dans le numéro 20, un dossier spécial de 8 pages sur cette saloperie de plutonium et son compère de sodium : 8 pages d'une belle poésie à vous donner envie de faire bouffer aux pollueurs de tous poils et aux officiels qui prétendent que c'est des produits tout sages. Et avec encore bien d'autres articles... Prix 3 F. Contact G. David Le Poulet 01680 LHUIS.

## 06

**TU NE TUERAS POINT (L'OBJECTEUR).** Sous le patronage de l'Union Pacifiste, de l'Internationale des Résistants à la Guerre et du Service Civil International, et à l'occasion de la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, le metteur en scène Claude Autant-Lara présente son film, qui fut longtemps censuré : «Tu ne tueras point», avec Suzanne Flon et Laurent Terzieff, chanson de Charles Aznavour.  
- à Grasse au centre international (CIG) le mercredi 10 mai à 20h30.  
La projection sera suivie d'un débat sur l'objectif de conscience.  
Contact : le 36 12 84 à Grasse.

## 20

**FEMMES** Pour la première fois, à Ajaccio grande fête les 27, 29 mai prochain organisée par des femmes, pour des femmes, avec des femmes. Il y aura de la poésie, de la musique, des expos, des photos, etc... Pour tout renseignement vous pouvez écrire à Thérèse Luciani, Chemin de Bonamance, 20224 Calacuccia. Tél. : A. Buresi (95) 21 55 61 Ajaccio de préférence aux heures des repas.

## 21

**GLH** A Dijon.  
« Nous souhaitons réunir tous ceux et celles qui veulent lutter contre notre oppression et contre le racisme et le refoulement de l'homosexualité en général, ceci de façon autonome, indépendamment de notre appartenance politique, syndicale ou religieuse.  
Le GLH est un lieu d'actions, d'informations, de débats, de rencontres, de défense et d'aide.  
GLH Dijon c/o Librairie Lisa, 20 rue d'Assas 21000 Dijon.  
Permanence tous les mercredis après-midi à la librairie.

## 24

**LE LARDIN** (à 50 km de Périgueux et 30 km de Sarlat), le samedi 13 mai à 21h au foyer : Jean Max Brua, chanteur auteur compositeur. Il dénonce le fascisme, la condition faite aux ouvriers, mais il parle aussi de l'amour, de la possibilité du bonheur. Entrée : 10 F pour les adultes et 5 F pour les enfants.

**• LA CAVERNE** Café-théâtre à Périgueux, présente les 11, 12 et 13 mai, 21 h, Le Tylichus Théâtre, interprétant «La Jocrande a perdu son sourire», spectacle de squetches monté à partir de «nouvelles» de Jacques Alonzo. Cynisme ou dérision, cruauté ou tendresse.

## 27

**AVIS AUX NORMANDS** Devant travailler en temporaire les mois de juillet, août et septembre à Evreux, j'aimerais quelques tuyaux sur la région. J'espère que les lecteurs normands de la GO pourront me renseigner.  
- y a-t-il une chaîne ECCOP, ou alimentation bio à Evreux, Laigles ou environs ?  
- connaissez-vous des potiers, des ateliers de poterie (MJC), un ciné-club ?  
Autres lieux (association écologique, communauté, lieu de rencontre...) bienvenus. Ecrire au journal qui transmettra.

**• A GISORS** Vendredi 12 mai à la mairie de Gisors à 21 h réunion extrême-gauche, écologistes, autogestionnaires, bref tous ceux d'accord pour une alternative radicale à cette société, pour une action concrète sur la région, le temps presse.

**• FETE DE L'AUTOGESTION** Dans le parc du château de Trangis.  
Débats, ciné, musique, etc... les 20 et 21 mai.  
Venez y trainer les pieds !

## 29

**SEMAINE DE L'ÉCOLOGIE** A Morlaix du 19 au 21 mai, à la MJC, exposition de peintures sur Hiroshima, œuvres de Toshi et Iri Marucki, 5 panneaux 8 x 2m.  
Une rencontre aura lieu avec les peintres sur le Japon populaire.

**• BOYCOTT ARGENTINE** Création d'un collectif de boycott de l'organisation par l'Argentine de la coupe du monde de

16

football.  
Adresse de contact : Claude Rozec, Kerbernes 29260 Lesneven et centre social de Bellevue 29200 Brest

## 31

**4° FETE DES BERGES A Toulouse** le samedi 20 mai.  
Pour obtenir l'aménagement en « promenade piétonne » des berges de la Garonne, sans stationnement ni circulation automobile.  
De 9 à 22 heures au port de la Daurade.

## 35

**A VENDRE** Nous sommes éleveurs de moutons. Tous les ans nous vendons nos agnelles et le plus possible de mâles pour reproduire. Si ça vous intéresse. C'est un troupeau de Bleu du Maine sélectionné, race de plain air prolifique et bonne laitière avec une laine très belle. Cherchons aussi un piano d'occasion. Catherine et Victor «Le Bois Dany» 35270 Bonnemain.

**• AUTOCOLLANTS** Le comité autoréduction EDF diffuse toujours des autocollants «autoréduction EDF 15% : coupons court au nucléaire». Tarifs 2F50 par unité, 2F par 10, 1F50 par 50 et 1F par 100 plus 1F de frais d'envoi. A commander au Comité Autoréduction EDF 6 rue Lobineau 35100 Rennes

**• LES AMIS DE LA TERRE** De Rennes vous invitent à une assemblée générale le mercredi 17 mai à 20 h 30, rue de la Palette pour une présentation de nos activités :  
- commission énergies (nucléaire et douces) tous les jeudis 20 h 30 au local (adresse ci-dessous).  
- commission amiante tous les mardis 20 h 30 au local  
- commission urbanisme tous les lundis 20 h 30 chez L. Houédry 6 rue Leperdit.  
- commission marée noire  
Nous participons aussi au comité d'autoréduction 15% et comité de lutte anti marée noire.  
Permanence tous les mercredis de 18 à 20 h au local 73 rue de Chateaugiron 35100 Rennes

**• FESTIVAL DU FILM MILITANT** A la Maison de la Culture de Rennes animé par les Amis de la Terre de Rennes.  
- mercredi 10 mai de 17 à 19 h : maisons solaires, autogestion.  
- vendredi 12 mai de 12 à 15 h : film sur l'amiante.  
- vend. 12 mai de 17 à 19 h : « Voyages dans les centrales de la Terre »  
Les A.T. animeront une soirée sur l'amiante (diapos + débat) le vend. 19 mai, 20 h 30 à St Grégoire ainsi qu'une soirée marée noire + énergie (diapos + débat) vendredi 12 mai, 20 h 30 à Noyal/Vitaine (local du FIA).

## 38

**UNE CAMPAGNE** Vient d'être lancée contre le nucléaire dans le corps médical. Cet appel est diffusé en ce moment auprès des médecins et autres personnels de santé de la région.  
Vous pouvez y contribuer en demandant l'appel (30 centimes l'unité) soit chez le Dr Ulman, 40 Bd Gambetta 93130 Noisy-le-Sec soit à l'APRI, 12 rue des Noyers, Crisenoy 77390 Verneuil l'Etang.

**• A MEYLAN**, le 30 mai, à L'Hexagone, soirée sur l'agriculture biologique\* Projection du film «La terre objet» puis d'un montage diapos sur les pesticides. Cette association La Folle avoine organise cette soirée, pour plus de renseignements, Peguin, 14 rue des abeilles, 38 Meylan tél. : 90 00 76

## 42

**FOLK** La MJC de Chambon-Feugerolles organise le vendredi 12 mai un bal folk aux Halls municipales de la ville, avec le groupe «Le Claque Galoche».  
MJC-MPT, 2 rue de la République 42500 Le Chambon-Feugerolles.

## 43

**STAGE POTERIE** de juin à Septembre, 6 jours = 360 F, maximum 5 personnes.  
Camping gratuit s'adresser à Mme Saint-Léger, Bonnefond 43500 St Victor.

## 44

**CHRISTIANIA** Réunion avec des membres de la commune de Christiania mardi 16 mai, 21 h, FJT (Ile Beaulieu), Bd Vincent Gâche 44000 Nantes. Films et débat.

**• REUNION** Permanence du Groupe de recherche de d'action contre la militarisation (GRAM), tous les mercredis à partir du 10 mai de 18h à 20h 33, rue de l'abri familial à St Nazaire.

## 46

**LE GROUPE D'AMNESTY INTERNATIONAL** organise à la MJC de Saint Céré le mardi 16 mai à 20 h 45 une soirée-film plus débat sur le Paraguay avec la participation de Los Guarinis.

## 50

**COMMUNAUTE?** J'ai une grande Baraque, un jardin plein de jonquilles et de framboises,

un bocage pour élever des moutons et des chèvres, du soleil à partager optique village avec une fille et des gens préférant créer, de leurs mains et de leurs doigts artistes, les conditions de leur vie, plutôt que de faire des rêves, se détruire, ou faire marcher le système. Je peux accueillir des gens voulant s'exercer à des techniques d'agrobiologie, de tissage, de vannerie, de poterie, qui auraient pu permettre une vie sans pollution, sans état et sans classes. Il n'est bien sûr pas question de retourner en arrière, alors que nous avons la bombe atomique, le mazout et l'informatique, ni de renoncer à Malicorne, au café du commerce et aux pelouses interdites ; mais de pouvoir goûter la chaleur du soleil, la douceur de la verdure et le parfum des fleurs.  
Robin, La Jupinière, Monthuchon, 50 Coutances.

**• CLUBS JEUNESSE ET POESIE** Des jeunes qui aiment la poésie se réunissent parfois, ici ou là, pour en causer : voilà le club. Aucune complication.  
Pour les aider dans ces entretiens, « Jeunesse et poésie », qui paraît quatre fois l'an, une petite chose, chaque fois 8 très beaux poèmes et des pages « entre nous » (le N°2 va paraître en mai, 5 F le numéro), abonnement 20 F par an.  
Si le club est pauvre on lui fournit gratuitement un des bons romans de l'«Amitié par le livre» qui vend 20 F (au lieu de 35 F valeur réelle) pour s'acquitter de la cotisation.  
Camille Belliard 50910 Blainville sur Mer, répond toujours à vos lettres.

## 51.55

**« TU NE TUERAS POINT »** Alias « L'Objecteur » de Claude Autant-Lara passera à Vitry-le-François, le 16 mai à 21 h au Vox, organisation de la Libre Pensée, ainsi qu'à Commercy, le 17 mai à 21 h, au Vox sous l'égide de « Ecologie et non-violence ».

## 57

**A SEREMANGE** près de Cattenom, du 8 au 19 mai, quinzaine d'animation sur le thème «les énergies présentes et futures face à la consommation» organisé par le foyer culturel avec films, débats, expos etc...

**• L'ART CONTRE L'ETAT NUCLEAIRE** Exposition d'environ 400 affiches, tableaux, photos anti-nucléaires, rassemblées par le BUU (Bürgerverband Umweltschutz Unterelbe). Sera jusqu'au 27 mai dans les locaux du BBK (groupe d'artistes sarrois) au château de Saarbrücken.  
Films anti-nucléaires les mercredis 10, 17, 24 mai à 20 h dans les locaux de l'exposition à 20 h (heure française).  
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 17 à 22 h, dimanche et fériés de 15 à 22 h.

**• STEVE WARING** Sera le 19 mai à Uckange au centre socio-culturel.

## 59

**JEAN KERGRIST** Le clown atomique et son TNP (théâtre national portatif !) sera :  
- le 12 mai, à Wasquehal (MJC)  
- le 13, à Lille (Conservatoire)  
- le 22 mai, à Hénin-Beaumont  
- le 23 mai à Calais  
- le 24 mai à Villeneuve d'Ascq (MAC)

**• QUELQUES RENDEZ-VOUS** A la MJC de Louvres, 20 h 30 :  
- mercredi 10 mai, Jean Kergrist et sa centrale balladeuse. L'après-midi spectacle pour enfants avec clown locaux.  
- jeudi 11 mai, « Commerce des armes : terrorisme d'état » à la suite d'un montage audio-visuel sur ce sujet.  
- jeudi 18 mai, « La force de frappe : une défense illusoire, un réel danger » autour d'un film « La Bombe »  
- jeudi 25 mai, « Refuser le service militaire ? » table ronde politique avec des objecteurs de conscience et des insoumis. Adresse pour contact par courrier : Alain Tredez, route de Pitgam 59470 Zegerscapel.

**• THEATRE.** Espace Rose des Vents, quartier Hotel de Ville, rue Van Gogh, 59 650 Villeneuve d'Ascq. Du 8 au 12 mai, «Minette, la bonne lorraine» de Jacques Kraemer, par le Théâtre Populaire de Lorraine.

## 63

**LE GROUPE LIBERTAIRE CLERMONTOIS** organise le vendredi 19 mai au Centre Blaise Pascal (Clermont Ferrand) salle 146, à 20 h, une conférence-débat avec la participation de viticulteurs membres des CAV (Comités d'Action Viticoles). En première partie sera projeté le film Ni à Pron (Y'en a marre) sur les problèmes de la viticulture occitane.

**• MUSIQUE.** Le jeudi 11 mai à 20h30 à la faculté des lettres, le Clac Eco I présente les récitals de Jean Roger Caussimon, Jean-Louis Debard et Jean-Bernard Emery.

## 67

**GRANDE FETE DES ENERGIES DOUCES** le 10 et 11 juin, avec des débats, du folk, ect... Si vous voulez présenter un stand, montrer un matériel de votre construction, faire connaître des groupes intéressants, prière de s'inscrire avant le 18 mai à : Groupe écologique de l'outre-forêt, coordination JP Lepelletier 67 250 Lobsann Tél : (88) 80 42 08. La fête se déroulera à Merkwiller-Pechelbronn 67 250.

**• COMMUNAUTE** Faisons partie d'une communauté de 4 familles depuis 3 ans. Expériences faites ou en cours : auto-construction, jardinage, techniques douces, animation écologique. Avons envie de rencontrer d'autres groupes pendant nos vacances en juillet dans le sud de la France pour voir des réalisations, échanger des expériences, comparer nos modes de vie. Ecrire ou téléphoner J.P. et J. Lepelletier, 67250 Lobsann, (88) 80 42 08

## 69

**RECHERCHE** personnes sur Lyon ou proche banlieue voulant m'apprendre les techniques de la poterie et de la sculpture, durant les week-ends et certains après-midi. Je voudrais que tu me redonnes ton adresse Française Gilière ! M'écrire Christian Runavot 2 rue de l'Oiselière 69009 Lyon.

**• CHERCHE** un poste dans un camp d'ados au mois d'août, j'ai 20 ans, j'ai les diplômes d'animatrice et de surveillante de baignade. Qu'on se le dise ! Ecrire à Pascale Dessert 38 route de Vienne 69007 Lyon.

**• spectacle musical** Les 11, 12, 13 et 18, 19, 20 mai à 21 h à la MJC de Bron :  
Echos de 68, spectacle retraçant en différentes scènes et séquences des événements de 1968, plus particulièrement du mai 68 français ; scènes soutenues et complètes par de la musique, des chansons (avec un orchestre ayant créé paroles et musique) et des diapos.

**LE LIVRE OUVERT.** Du 26 avril (17h) au 13 mai, tous les jours, salon du Palais St Jean (ex-bibliothèque municipale), 4 avenue Adolphe Max, les principaux libraires de Lyon réunis en association créent l'évènement autour du livre.

**• « WIND RIVER »** Une nouvelle ambiance «Pow-wow Electric», à voir le samedi 20 mai à 20 h 30 au COC 39 rue Georges Courteline 69100 Villeurbanne.

## 71

**CONCERT** Du groupe « Humahuakis » le vendredi 19 mai en soirée au cinéma Tivoli-Charolles.  
Ce groupe vient de sortir un disque qui est diffusé chez les disquaires depuis quelques jours.  
Le concert est donné au profit d'Amnesty International de Charolles pour l'aider dans l'action qu'il a entreprise.  
Une soirée à ne pas manquer.

**• COORDINATION ANTINUCLÉAIRE DU VAL DE SAÛNE.** Une réunion de tous les groupes, militants, comités et sympathisants aura lieu le samedi 27 mai, toute la journée, à partir de 10 h, salle de la mairie, à Sennecey le grand. Nous demandons de prévenir à l'avance de votre participation (3 ou 4 délégués par groupe) à cette adresse : Thierry Grosjean, 9 rue du Pont 71100 Chalon sur Saône.

## 75

**FILMS.** A partir du 17 mai, seront programmés au cinéma La Clef huit films de reportage distribués par la société «Seuil Audiovisuel» :  
- «Varsovie-Québec» : comment ne pas détruire une ville? un film réalisé par Michel Régner.  
- «La Corée du Nord», un film d'André Fontaine, réalisé par Jacques Renoir.  
- «Sapporo», croissance planifiée, réalisé par Michel Régner.  
- «Président Boumediène», un film de Francis Jeanson, réalisé par François Ribadeau.  
- «Dusseldorf», équilibre humain, réalisé par Michel Régner.  
- «La Hongrie, vers quel socialisme?», un film d'Eva November et Claude Weisz.  
- «Bologne», une ville ancienne pour une nouvelle société», réalisé par Michel Régner.  
- «Les révolutionnaires du Tchad», interview de François Claustre, un film de Raymond Depardon.

**• LA LANTERNE.** Sortie du programme de 8 films intitulé «Mai 68 par lui-même». Les trois programmes de deux heures passent en alternance à partir du 3 mai au cinéma St Séverin (5<sup>e</sup>). Des débats y sont prévus.

**• MISE AU POINT** Il n'y aura pas de constitution d'un groupe écologique de Jussieu, le CAN est ouvert à toutes les initiatives de lutes sur des problèmes tels que la Marée Noire, l'amiante etc... Réunion tous les mercredis à Jussieu à 12 h 30. Tour 46-0 1er étage en attendant un local.

**• SOUTIEN A DANIEL BROBECKER** (voir GO/CNV n°208 p.9). Nous tenons à rectifier le communiqué en précisant que le rassemblement aura lieu devant le ministère de la justice, 13 place Vendôme, de 9 à 15 h et non à 9 h 15 comme on pouvait le lire.

**• PARIS ÉCOLOGIE 20<sup>e</sup>** Renait et invite les écologistes de toute tendance, tous les jeudis à 20 h 30 au 25 rue Le Vau, esc. 1, 4<sup>e</sup> étage, métro porte de Bagnolet. Tél. 360.58.97.



**• LE COLLECTIF JEUNE ET SANTE** se réunira à 20 H toujours au 68 rue de l'Ouest les 23 mai et 5 et 20 juin. 75014 Paris.

**• ANNA** mvt politique à l'écoute du langage clair et accessible à tous, rassemble et coordonne individu et groupe pour propositions vibrantes. Tél. 723 81 10

**• UN COMITE HOMOSEXUEL D'ARRONDISSEMENT DANS LE 5 ET 6<sup>ème</sup>** Depuis deux mois des CHA se sont créés à Paris (dans le 9 et 18ème). Ils doivent permettre aux homosexuel(le)s de s'exprimer dans le quartier et d'échapper au ghetto traditionnel. Pour le 5 et 6ème arron. une permanence est assurée. Organiser des débats, des soirées, y inviter ses amis, ses voisins, prendre contact avec des mvt, des associations de quartier, participer aux manifestations culturelles... et bref, vivre aux yeux de tous... Voilà quelques idées qui n'attendent que vous pour se réaliser. La permanence a lieu tous les samedis après-midi au 7 rue de l'Odéon à la librairie «La pensée sauvage». Vous pouvez aussi nous joindre par courrier en nous écrivant CHA 3 rue de la Bûcherie 75005 Paris.

## 78

**ÉCOLOGIE A SARTROUVILLE.** Relance du groupe écologie à la MJC de Sartrouville. Les personnes intéressées ayant des idées ou voulant en avoir peuvent se pointer à la MJC de Sartrouville, 22 quai de Seine (on peut aussi écrire ou téléphoner au 914.44.86).

## 83

**FETE** Le 20 mai 78 à Toulon. A l'initiative de militants du Comité Anti-nucléaire, cette fête rassemblera tous ceux, groupes et individus, qui veulent exprimer quelque chose dans le cadre d'une fête (musique, danse, chant, théâtre, mime...). Le rassemblement se fera sur le carré du port vers 15h30 et la fête suivra un parcours sinueux dans les rues piétonnes du bas de la ville, avec accompagnement de musiques, haltes sur les placettes pour des danses, chants... Pour participer à la préparation, téléphoner à J. Vêrignon (après 18 H) au 24 15 52.

## 85

**CRIN VENDEE.** L'adresse du Crin-Vendée et de la coordination 15% EDF a changé : Guy Baillet 74, rue des Pervenches 85 000 La Roche sur Yon.

**• PROCHAINE REUNION DU CRIN** Le jeudi 11 mai 20 h 30, bourse du travail à La Roche/Yon.  
Projection du film « Nucléaire danger immédiat » (sous réserve de confirmation) le 16 mai.  
La campagne d'autoréduction 15 % EDF continue et s'amplifie...  
CRIN 85, 74 rue des Pervenches 85000 La Roche/Yon

## 86

**CREATION D'UN GROUPE Départemental** « Nature et Progrès » pour tous ceux et celles qui se sentent motivées par les questions d'agriculture bio et qui veulent agir localement (relations producteurs-consommateurs, développement des groupes bouffe, création d'un marché-foire bio et artisans aux environs de Poitiers (Iteuil ?), participation aux foires bios régionales, voire démarrage d'un conseil technique pour développer les reconversions...) hors de toutes chapelles, pour montrer que N & P peut être une structure autogestionnaire et décentralisée et qu'on peut faire autre chose que Marjolaine.  
Réunion de constitution samedi 20 mai, 14 h 30, au Clos Gauthier à Poitiers (centre social).  
Contact : Daniel Caniou, le Pouilloux, Marçay 86370 Vivonne.

## 89

**NOYERS SOUS SEREIN.** Samedi 13 et dimanche 14 mai, fête de la musique traditionnelle française.  
Dans le cadre d'une cité médiévale : animations sur toutes les places avec musiciens, ateliers de danses, conteurs, marionnettes, ateliers de construction d'ateliers de musique, marché de produits naturels, ...  
On peut apporter son instrument et jouer librement. Entrée et participation gratuites. Animations dès le matin. Bal : samedi à 21h et dimanche à 18h.  
Contact : Foyer Aural Mairie 89 310 Noyers, ou téléphone (86) 55 82 32 (F. Chanut) et (86) 55 81 23 (L. Girard).

## 91

**BAL FOLK.** Le Comité d'Animation Populaire de Dourdan organise du samedi 13 mai à 17h jusqu'au lendemain matin une fête dont la principale animation sera le bal animé par le groupe folk «Les Maringouins». Le reste du temps, la scène sera occupée par des groupes et chanteurs régionaux. Cette fête se déroulera à Ste Mesme, près de Dourdan. L'entrée sera gratuite pour les chômeurs et les retraités.

## 94

**GROUPE ADULTES-ENFANTS** Existant depuis deux ans (crèche parallèle) sur L'Hay les Roses-Chevilly la rue, fonctionnant cinq jours par semaine avec les



# Sur le terrain

problèmes : caca, popo, dodo ? - arrête de le mordre ! Laisse-le jouer avec ça, tu l'auras après ! Pousse-toi de là que je m'y mette, il est à moi, elle est à toi.  
Les enfants auront entre 18 mois et 3 ans à la rentrée de septembre.  
Nous cherchons deux enfants dans ces âges avec participation des parents d'une journée et partage des frais.  
Nous cherchons aussi un ou des adultes pour venir un à trois jours par semaine participer au groupe avec rémunération.  
Contacter d'urgence dans la journée au 350.97.77 et le soir au 660.40.00 ou au 726.55.68.

**LA LUCARNE** Cinéma de la MJC du Mont-Mesly, 100 rue Juliette Savar 94000 Créteil. Tél. 207.37.67  
Présente les 11, 12 et 13 mai, « La Ballade de Bruno », deux séances par jour, à 18 h 30 et 20 h 45.

## 34

**BAL.** Dans le cadre du festival du film écologique, le Mouvement écologique de Montpellier organise un bal le samedi 13 mai, au Pavillon Populaire, à partir de 20h. Buffet bio. Animation par le groupe occitan «Veau Gras» et par une fanfare.

### CENTRE DE RENCONTRE LES CIRCAUDS

Nous recherchons pour travailler avec nous d'ici à l'été cinq personnes. Celles ci ayant si possible des compétences dans tout ce qui touche la réparation des bâtiments. Nous leur proposons pendant la période de travail le statut de permanent. Avant de venir prenez contact par lettre ou par téléphone.

**SANTE.** Cherche à récupérer gratuitement tous bouquins, revues, articles sur la santé et la médecine en vue de constituer une bibliothèque où les consultants pourront se documenter. Ce projet s'inscrit dans une tentative de rendre les gens plus autonomes et plus critiques face au pouvoir médical.  
Laurent Bardet, route de Lyon, 38 260 Balbins.

**OBJECTEURS** Pour ma deuxième année de service, je cherche un organisme agréé et susceptible de le devenir dans le secteur agricole ou bâtiment (genre SCI, compagnons bâtisseurs ou autre). Si vous connaissez de telles possibilités, écrivez-moi.  
Michel Lux, 15 rue Foch 54720 Lexy.

**ARTISANAT OU FERME.** Fille, 16 ans, cherche, à partir de septembre, travail artisanal (notions de poterie et de sculpture sur bois) ou fermier, de préférence élevage. N'importe où en France. Quelque soit votre proposition, écrivez-moi, je vous répondrai  
Isabelle Jean, 9 rue de la Croix Rouge 56330 Pluvigner.

**IRAN, FOOTBALL.** Le 11 mai, à Toulouse doit se tenir la rencontre France-Iran de football. A cette occasion le Comité Anti Nucléaire organise une manifestation pour dénoncer les accords nucléaires franco-iraniens (participation de l'Iran à Eurodif, constructions de centrales par Framatome, etc) avec son corollaire, à savoir la collaboration politique et policière des deux états contre les opposants à la dictature du Shah d'Iran.  
Rassemblement à 18h, place Wilson, ce jeudi 11 mai et manifestation à pied et à vélo.

**MAREE NOIRE.** Les Amis de la Terre de Saint Etienne ont édité une affiche et un autocollant sur le thème de la lutte contre la marée noire.  
Autocollant : 0,80 F l'unité par 100, 0,70 F par 50 et 0,60 F par 1000.  
Affiches poster : 2 F l'unité par 50, 1,50 F par 100 et 1 F par 250.  
Port en sus.  
A commander aux Amis de la Terre, 15, rue Neyron 42000 St Etienne.



## Annonces

**ENERGIE NUCLEAIRE, QUELS RISQUES?** Montage de 176 diapos synchronisées avec une bande son (musique + texte parlé), durée 35 mn.  
Réalisé par le groupement d'information Malville nucléaire du 7<sup>e</sup> arr. de Lyon, comité de quartier en liaison avec le MERA, 68 rue Mercière Lyon 2<sup>e</sup>.  
Diffusé par ce comité à Lyon et dans sa région, participation minimum de 50 F.  
Vente : 350 F + frais de port. 100 F d'acompte à la commande.  
Location : participation de 50 F minimum + port et versement de 350 F de caution.  
Renseignements à La Marelle, 44 rue Salomon Reinach 69007 Lyon (mention : énergie nucléaire, quels risques). Tél. 72.20.59 ou 58.42.52.  
CCP Lyon 226164 D à l'ordre de Ch. Peliteau.

**PRENONS LA PAROLE** A sorti un nouvel autocollant :  
« Si nous continuons à faire une confiance aveugle à nos dirigeants nous verrons encore des marées noires et de toutes les couleurs. »  
Demandez-le à PLP, 43 rue du Faubourg St Martin 75010 Paris.

**SOUTIEN.** Ecologie Hebdo lance son dernier appel. Dernier parce que nous avons décidé de modifier complètement la façon d'appréhender notre action et notre travail. Cet appel correspond à l'urgence, celle qui par sa rapidité d'intervention - la vôtre - évitera tout accident à la poursuite d'un engagement vieux maintenant de 287 numéros, sans parler des dossiers et autres services.

Les deux urgences vitales sont le remboursement des salaires en retard et celui des charges sociales non réglées à ce jour et qui nous valent d'être assignés au tribunal.

Ecologie-Hebdo est maintenant composé, édité, diffusé par les Presses de Château Renard, c'est à dire l'imprimerie que nous avons créé l'an passé.

Nous sommes actuellement au point culminant de nos difficultés. Toutes les dettes faites les années précédentes par l'Agence de Presse Ecologie sont soit remboursées, soit négociées.

Depuis le mois de janvier, nous payons en priorité les fournisseurs de façon à poursuivre et accélérer notre production, meilleure garantie pour les remboursements. Nous négocions auprès des prêteurs des moratoires. Seuls salaires et charges sociales, tous deux prioritaires nous mettent en position délicate et dangereuse, position dont il est urgent, nécessaire, impératif de se dégager et c'est la raison de ce dernier appel.

Matérialisez rapidement votre intervention, merci et recevez au nom de l'équipe toutes nos amitiés et remerciements anticipés.

Ecologie Hebdo BP 2 45 200 Château Renard

**RENCONTRES** Au centre de chateaubois, une autre façon de vivre en groupe, une association qui s'autogère. Tous ceux que cela tente, qui ont envie de s'en occuper ou simplement d'y aller, durant un week-end ou pendant les vacances. Prix de journée 15 F.

Week-ends de mai :  
- 13, 14 et 15 : peinture sur soie, jardinage, farniente  
- 27, 28 : fête à La Mure le samedi, avec animation dans la rue. On passera le dimanche à Chateaubois.  
A côté de ces programmations, n'importe qui peut venir pour le plaisir. Si tu as d'autres idées, si tu veux des renseignements supplémentaires, tu peux écrire ou passer chez Yves Bonny, 10 rue Champollion 38000 Grenoble.  
Adresse du centre : Chateaubois par Mayres-Savel, La Mure 38350. Tél. 7 à St Arey (week-end).

**FRANCISCO LEZCANO** Est un illustrateur sympathisant avec de nombreuses associations non-violentes. Il présentera une exposition, en collaboration avec la Galerie M-L, du 10 au 31 mai, au 106, rue du Cherche-Midi 75006 Paris.

## papier

**DIFFUSION.** Jean-Philippe Gautier, qui veut diffuser la GO, envoie-nous ton adresse ... entière, que l'on puisse te répondre.

**PRESSE REGIONALE.** Le «Clinton», hebdo de la région d'Alès, n'ayant pas apprécié le «bon sens» de Gérard Furnon, qui s'opposait à la création d'une section syndicale dans son usine, a été condamné pour diffamation le 9 mars.  
C'est la presse régionale qui est visée dans cette démarche. Il faut donc soutenir le «Clinton» en participant à la souscription : CCP A. André 37 791 Montpellier.  
«Clinton» passera en appel avec «Sud» (poursuivi pour les mêmes raisons) au Palais de Justice de Nîmes le 18 mai à 8h30.  
«Clinton» : BP 305 30 100 Alès.

### UN NOUVEL HEBDO LIBRE

La Drôme et l'Ardèche, régions ultranucléaires (Cruas, Tricastin, Marcoule) vont avoir leur hebdo libre, intitulé avec sobriété «L'Hebdo». Un journal conçu sur le modèle de «L'Autan» à Toulouse ou de «Sud» à Montpellier ou du «Clinton» à Alès, fournissant une information qui ne passe pas dans la presse monopoliste du coin. Parution probable en octobre.  
L'équipe est articulée autour de Robert Fidenti, journaliste à «Libération» et Jean-Paul Antoine, animateur de «La Bouche Rouge» en Ardèche. «L'Hebdo» aura 12 pages offset, composées à la maison, comme la GO. Un numéro de lancement vient de sortir des presses. On peut le commander à Jean-Marie Gendreau, BP 410 26004 Valence. Le nerf de la guerre est évidemment le fric. Il faut souscrire afin que l'équipe ait du blé en caisse pour tenir le coup avant les rentrées des NMPP.  
Si vous voulez une information libre dans la vallée du Rhône, souscrivez largement à Daniel Revault, Crédit Mutuel, Valence Fonbarlettes, numéro de compte 71489940.

**BARABAJAGAL.** Ne pouvant être partout, nous avons besoin de gens sympas pour distribuer des feuilles de présentation du journal écologique Barabajagal aux fêtes de LO, du PSU, ainsi qu'aux autres fêtes écologiques. Nous offrons un abonnement gratuit à tous ceux et à toutes celles qui nous aideront. Nous préciser les quantités demandées.  
Barabajagal, 03 250 Le Mayet de Montagne.

**GREVE DE LA CIRCULATION.** Le pétrole, c'est aussi la marée automobile... usagers des transports, faisons la grève de la circulation. Prochaine grève locale : le mercredi 10 mai, de 17h30 à 19h30, avenue du Général Leclerc (entre Alésia et Porte d'Orléans).

Une «grève de la circulation» consiste à rouler lentement en voiture, en vélo ou tout autre mode de déplacement, ou à traverser lentement, en certains points névralgiques. Nous appelons à participer massivement à ces actions et à les généraliser jusqu'à réalisation des objectifs que nous nous fixons. Nous ne voyons plus d'autre moyen de nous faire entendre : contre le lobby de l'automobile, du pétrole et des Ponts et Chaussées, les multiples appels au bon sens se sont révélés jusqu'ici inefficaces.  
Association Combat Transport, 63 rue Raymond Losserand (14<sup>e</sup>).  
Paris-Ecologie 13<sup>e</sup>, 65 boulevard Arago.  
Paris-Ecologie 14<sup>e</sup>, 16, rue Raymond Losserand.  
Les Amis de la Terre de Paris, 3, rue de la Bûcherie (5<sup>e</sup>).

**LUTTE ANTI NUCLEAIRE.** Le mouvement anti-nucléaire n'est pas mort. S'il n'a pas les faveurs de la presse comme l'année dernière, il n'en continue pas moins à débattre, à élaborer, à intervenir.  
Les comités de la région Rhône-Alpes ont appelé à une coordination européenne des comités anti-nucléaires pour les 13 et 14 mai, et ont mis en place une commission qui se charge de la préparation de cette coordination.

La dernière coordination Rhône-Alpes (le 22 avril à La Tour du Pin) a défini un ordre du jour pour la coordination et a décidé de rendre publics les résultats de celle-ci lors d'une conférence de presse le lundi 15 mai. Si vous désirez plus de renseignements, écrivez à D. Montet 12 rue Royale 69 001 Lyon (35 60 24, indicatif : 78).

**TAS VU L'AVION?** Les Amis de la Terre de Paris appellent à la solidarité avec la lutte des paysans japonais dans le boycott du nouvel aéroport de Narita.  
Nous pouvons les aider dans leur lutte :  
- en adressant une demande de remise en cause de la mise en service de ce nouvel aéroport au premier ministre japonais, Takéo Fukuda (Résidence du premier ministre, Nagata-cho, Chiyoda-Ku, Tokyo),  
- en boycottant, éventuellement, les lignes aériennes atterrissant sur cet aéroport.

**LE STADIUM** Présente un grand concert : Art ensemble of Chicago, «Great black music», avec Joseph Jarman, Malachi Favors, Roscoe Mitchell, Lester Bowie, Don Moye.  
Le vendredi 19 mai à 21 h. 66 av. d'Ivry 75013 Paris. Tél. 583.11.00

**«GOUSSE D'AIL»** Chasse les mauvais esprits par des tournées folk :  
- le 12 mai à Tomblaines (54), centre culturel Rencontres.  
- le 13 à Villeparisis.  
- le 14 à Ste Barbe (57), peut-être au foyer rural.  
- le 15 en région parisienne

**CHERCHE** Adresses et renseignements sur coop bio (avec possibilité de transport de marchandises par SNCF).  
Cherche aussi vélo pliant.  
Ecrire Serge Tissot, 180 Bd de Strasbourg 93600 Aulnay sous bois.

**LE GEC** Met à la disposition des groupes et militants un pare-soleil (125 x 10 cm) représentant d'un côté un char équipé d'un Pluton, de l'autre une centrale nucléaire avec ce texte : «Belliqueux ou pacifique, l'atome contamine tout».  
Pour des facilités d'envoi, il ne sera diffusé que par lot de 10 exemplaires. Prix de l'unité 8,00 F.  
 Paiement à la commande au Groupement Ecologique Champenois, BP N°6 51420 Wiltry-les-Reims.

**CINEMA.** Mercredi 10 mai à 20h30 au centre de loisirs et de rencontres, rue du Maréchal Joffre, le Clac Eco 1 présente le film «Minamata» (sur la pollution par le mercure et ses conséquences biologiques).

**ENVOYER VOTRE ADRESSE.** Nous voudrions répondre à la personne intéressée par la colonie des Jeunes pour la Nature du Haut Rhin dans les Vosges du 2 au 23 août 1978. Cette personne a 2 enfants de 9 et 10 ans et demi.

Nous aimerions la rassurer et lui apporter des précisions. Ecrire à Madeleine Thomas 74, rue Kléber 68100 Mulhouse.

**SOS REFUSONS ZUP.** Couple, un bébé, sans trop de sous... A la fin du mois sans maison sulte mise à la porte pour vente. Cherchons propriétaire sympathique pour location maison (surtout sans chauffage intégré...) dans village ou campagne dans un rayon de 20 km autour de Bayonne.  
Christian Laterrade, maison Carsagne, Urt 64 240 Hasparren (tél. : 24 15 61 de 8h à 12h ou de 14h à 17h).

**EXPO** la photographie contemporaine dans la région du Nouveau Mexique, est le thème de la prochaine expo du Centre Culturel Américain, du 16 mai au 30 juin 78, 3 rue du Dragon 75006 Paris.

**A LA BONNE HEURE** Vivre heureux dans un grand ensemble ?, le 11 mai 1978

**OVINS.** Je cherche un stage dans un élevage ovin du 15 mai à fin juillet ou fin août. Région Sud-Ouest. J'ai 22 ans et un an de pratique.  
Téléphoner au (62) 05 07 34 et demander Marc.

**MEUNIER TU DORS !** Moulin de la Herpinière 49730 Turquant. Tél. (41) 51.75.22. Le pain et le vin - musée «molinologique» - A voir aussi dans la grande cave, les outils du vigneron - En cours d'élaboration, un musée du verre et du cristal.  
Ouverture du 15 mars au 15 octobre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Fermé les mardis (sauf juillet et août) - Groupes en semaine sur rendez-vous.

**LEGUMES BIOS** Nous sommes des coops, réseaux et groupes dans la région parisienne qui groupons nos commandes pour nous fournir directement chez les producteurs. Pour nous, le bio n'est pas synonyme de cher, ni de luxe, et chaque coop peut participer activement à la prospection et aux tâches.

Nous avons déjà des légumes, des céréales, du vin, du fromage et divers.  
Arrivages toutes les semaines. Système de livraison.  
Pour tout contact : Court-Circuit, 16-18 rue des Caves 92310 Sèvres, Ecrire ou passer le soir entre 18 et 20 h.

## insurgés

### 06

Alain Rasquier, insoumis ONF passera devant la 6ème chambre du tribunal correctionnel de Nice le vendredi 19 mai 78 à 8h30. Envoyez un télégramme à Monsieur le président du TGI, place du Palais à Nice. Alain Rasquier «Mas d'amitié» St Isidore 06200 Nice. CCP Amis serv civ inter GR Nice 2499 88 R Marseille.

### 31.33

Le comité de soutien à Robert del Santo, insoumis total, a débuté une grève de la faim jeudi 4 mai dans les locaux du «03» rue Peyrolère à Toulouse. Le comité de soutien à Patrick Destruhau en fait autant à Bordeaux.

### 39

Plusieurs objecteurs, renvoyeurs de livrets, anti-militaristes, se sont regroupés afin de ne pas lutter isolément et de puiser dans la force d'un groupe. Notre premier but est de diffuser l'information sur l'objection de conscience et la militarisation. Nous invitons toutes les personnes désirant se grouper avec nous ou voulant recevoir une information de prendre contact avec le Groupement Haut Jurassien d'Information Anti-Militariste. (Ne voyez pas de chauvinisme à cette limitation géographique, nous faisons dans la mesure de nos possibilités). GHIAM Lorenzati A St Romain 39170 St Lupicin.

### 42

Le 28 avril, 25 objecteurs de la Loire se sont réunis à Feurs pour organiser une riposte collective face à la répression dont ils sont victimes actuellement. Les objecteurs de la Loire vont entreprendre des actions locales afin de faire échec à la politique de

répression. Après le procès de Thévenet à Roanne (2mois avec sursis) et de Soubeyrand (2mois ferme et 2 mois avec sursis), deux nouveaux procès sont annoncés : Le 16 mai à 14h à Roanne pour Xavier Cancel. Le 18 mai à 14 h à St Etienne pour Vincent Berthet. Le soutien est plus que jamais nécessaire. Contacts : pour le Roannais : D Thévenet 23 rue Marengo 42300 Roanne. Pour la région stéphanoise : V Berthet 5 rue Cassin 42100 St Etienne. Pour le Forez : JL Denis 42124 Collance.

### 47

En prévision de la semaine d'action sur l'objection une réunion se tiendra le 12 mai à 21 h chez Pierre Küng, Capvath Bazens 47130 Port Ste Marie.

### 49

Vendredi 28 avril-Daniel Baudry comparait devant le TGI de Saumur. Déjà condamné sans peine en mars 77 par ce même tribunal, puis en appel en mai où il pris 500f, il a de nouveau été condamné à 400f d'amende et un mois de prison avec sursis. Le procureur, très déconforté avait pourtant dit aux juges : «la situation est complètement bloquée, Daniel Baudry ne reprendra jamais ses papiers. Je demande une peine de principe». Au suivant! C et D Baudry Le Theuil, Le Guédéniau 49150 Baugé.

### 56

Objecteur depuis janvier 75, ayant fait partie du chantier autogéré de Bretagne, je passe en procès à Vannes le 25 mai pour insoumission ONF. J'aimerais que les gens de Vannes intéressés à faire une action ou m'aider à préparer le procès prennent contact avec moi. François Granger Ker Laurent St Dolay 56130 La Roche Bernard. GRAM St Nazaire 13 rue de l'abri familial 44600. CCP F Granger 4019 69 G Nantes.

# Le Cun du Larzac

Sur le plateau du Larzac, le centre de recherche pour la paix du CUN a une longue histoire. D'abord squatters d'une grande ferme dans le sud du périmètre d'extension, les permanents de ce projet ont du se replier à la Blaquerie. Actuellement, on les empêche de construire sur le camp, un nouveau centre dont les travaux avaient commencé l'été dernier. Au carrefour d'une des plus grandes luttes antimilitariste, le CUN présente cette année un vaste programme de réflexion autour de la non-violence politique, du théâtre militant et de l'objection de conscience.

Recherches et rencontres pour une autre défense.

## Programme de l'été 1978

### Formation pour objecteurs et futurs objecteurs : Du 26 juin au 1er juillet.

Historique de l'Objection - Situation actuelle - Lutte contre la militarisation - Service alternatif - Formation à la Défense Populaire non-armée - Initiation à l'Auto-défense. Avec les représentants des CLO et de la FEDO.

### L'expression théâtrale au service de l'action non-violente Du 1er au 9 juillet.

Pour sortir du schéma traditionnel tracts-affiches, comment utiliser la fonction du drame et de la comédie comme moyens de popularisation des luttes. Improvisations - Réflexion - Masques. Avec deux professionnels du théâtre.

### Défense du cadre de vie et pouvoirs du consommateur Du 9 au 15 juillet.

Le boycott, la désobéissance civile, la non-collaboration, l'auto-réduction, la grève et l'action non-violente pour renforcer le pouvoir des consommateurs dans leurs luttes pour la qualité de la vie : habitat, environnement, scolarité, santé, loisirs, contrôle des prix, etc... Avec des permanents de la CSCV.

### Luttes syndicales, actions non-violentes et autogestion : Du 23 au 29 juillet.

Comment la classe ouvrière s'est organisée pour lutter contre les oppressions patronale et étatique. Quels enseignements tirer des luttes dites «non-violentes»? Les luttes sociales comme moteur de transformation de la Société pour le socialisme autogestionnaire. Avec un permanent de la CFDT (Féd. Gaz-Electricité)

### Introduction au combat non-violent : Du 6 au 12 août.

Apartir de l'exemple de Chavez et des ouvriers agricoles en Californie, la non-violence : une pratique, un vécu, un moyen de transformation sociale et de contrainte, une force au service des exploités. Avec la participation de Jean Kalman (Co-auteur de «Chavez : un combat non-violent» Fayard/Le Cerf 1977)

### L'Etat, le Pouvoir, l'Evangile : Du 13 au 19 août.

Pouvoir politique ne signifie pas obligatoirement pouvoir d'Etat ! Si l'Etat ça sert à faire la guerre, quelle forme de pouvoir politique peut-être conforme au message et au vécu évangéliques ? A travers l'Ancien Testament et le Nouveau, à l'aide du témoignage de l'Eglise primitive. Session organisée par le Mouvement de la Réconciliation (MIR)

### Quelle défense pour et par l'autogestion Du 20 au 26 août.

Le nucléaire n'est pas contrôlable par le peuple. La militarisation de la Société conduit à un Etat totalitaire ! Quelle forme de Défense est en accord avec le socialisme autogestionnaire ?

### Vivre en Communauté? : Du 27 août au 2 septembre.

La Communauté : Est-ce la fin de toute contrainte ? Comment organiser une vie communautaire et pour quel projet politique ?

### Larzac 78 / 7 ans de lutte : Enjeux et perspectives. Du 3 au 9 septembre.

La résistance des Paysans et du mouvement populaire qu'elle suscite à l'origine de transformations économiques, sociales et culturelles. Caractéristiques et conséquences de ce combat. Connaissance du plateau - Historique de la lutte - Contacts avec les paysans - films.

Pour tous renseignements écrire : Le CUN du Larzac, la Blaquerie, 12230 La Cavalerie. Prix de journée : 20/30 F par jour selon les moyens de chacun (réductions pour objecteurs). Demander le plus tôt possible une bibliographie pour préparer la réflexion. Accueil possible pour familles (parents-enfants).

## 59.50

L'objection collective (OP 20) consiste à envoyer la même lettre de demande de statut, donnant le minimum de renseignements. Elle vise principalement à abattre l'arbitraire de la commission juridictionnelle qui suivant les moments peut admettre ou refuser des demandes similaires. Elle permet aussi de faciliter et de dépersonnaliser la demande de statut. Au début (1972), les participants à l'OP 20 ont rencontré certains problèmes de refus et il y a eu des arrestations. Mais tout le monde a fini par avoir le statut. Depuis deux ans, elle se déroule sans problème. A Lille dernièrement 7 objecteurs ont obtenu le statut en envoyant en même temps la même lettre. Cela se passait en juin 77. En novembre, nous avons reçu une demande de précision à laquelle nous avons répondu sans donner plus de renseignements. Le statut nous a été accordé en février. Il nous a fallu 8 mois pour l'obtenir. Contact à Lille : 51 rue de Gand 59000. Pour tout renseignement sur l'OP 20 : Robert Hazard Les Asselins Digulleville 50440 Beaumont Hague.

## 76

A l'occasion du procès de quatre renvoyés de livrets militaires qui aura lieu le 20 juin au Havre, nous cherchons dans la région de nouveaux livrets en vue d'effectuer un renvoi collectif. Ecrire : Amicale des renvoyés de livrets, 62 rue du Gal Sarrail 76600 Le Havre ou s'y présenter les mercredis de 18h30 à 20h.

### OBJECTEURS EN LUTTE

Un groupe d'une douzaine de personnes s'est présenté à 14 heures devant le ministère de la Justice à Paris, dénonçant l'arbitraire judiciaire, les peines de prison pour les objecteurs, le rôle d'embrigadement du service civil qui leur est imposé. La police est intervenue rapidement et ils ont été conduits dans les locaux du commissariat du 1er arrondissement où ils ont été gardés à vue toute la soirée. Depuis ce jour, 2 mai, des groupes venant de différentes régions viendront prendre le relais. Par cette présence quotidienne, ils entendent s'opposer à la répression croissante frappant les objecteurs insoumis. Ils appellent tous les sympathisants à prendre contact avec eux : Objecteurs en lutte 46 rue du prés St Gervais 75019 Paris. Tel : 205 73 62.

### ESPAGNE

Huit objecteurs ont manifesté le 20 avril dernier devant les bureaux de l'Etat Major de Mallorca, afin d'attirer l'attention sur leur situation. Dans un communiqué, ils signalent que «devant la parution dans la presse de la nouvelle à propos du projet de loi sur l'objection, élaboré par le gouvernement et tenant compte de l'ordonnance interne du Ministère de la défense qui concède l'ajournement de l'incorporation pour toute personne qui se déclare objecteur, nous dénonçons la contradiction qui existe entre l'ordonnance et le projet ainsi que la situation dans laquelle se trouvent certains objecteurs et en particulier Francisco Menendez Alvarez qui se trouve depuis près de deux mois emprisonné à Illetas».

### BELGIQUE

La confédération du service civil de la jeunesse vient d'éditer le **Guide de l'objection de conscience et du service civil en Belgique et dans le monde.** En plus d'un guide pratique pour les candidats objecteurs en Belgique, cet ouvrage est une étude actualisée du phénomène universel que constitue l'objection de conscience en 1978. CSCJ rue Van Elweyck 35 1050 Bruxelles.

# insurgés

## Objection, où est ta victoire? (suite)

Dans le n° 207 nous avons publié une lettre de Thierry Aucher pour qui la réunion de Lyon avait été l'occasion de réfléchir sur la «crise» de l'objection. C'est à cette lettre et aux positions qu'y présentait Thierry que je réagis aujourd'hui.

Thierry, la taule j'en ai peur. J'en avais peur il y a quatre ans, quand je me suis insoumis. Le problème, n'est pas là. Que la répression effraie beaucoup d'objecteurs, OK. C'est la rançon d'une vision un peu trop rapide du statut (qu'il soit ou non agrémenté d'une insoumission aux affectations) comme étant le meilleur moyen, le moins «dangereux» d'échapper à la contrainte du service militaire. Une rançon, certes, trop lourde pour une lutte qui a pour but de rendre lieu commun un statut qui, il y a quelques années encore était honni, banni, méconnu. Revers d'une popularisation trop bien menée ! Je serai vache en disant que c'est aux objecteurs (actuels mais aussi aux anciens) de résoudre ce problème. C'est pourtant ce que je pense. Je suis ailleurs.

Un ailleurs qui un jour, m'a fait refuser le service militaire et le statut. Un ailleurs dont le noeud n'est pas ma «conscience», encore moins mon amour de l'autre (comment parler d'amour quand il s'agit de coercition à l'état pur). Tout simplement, ce noeud réside dans la réaction d'un individu qui veut être. Et ce n'est pas facile. L'avenir de ce vouloir me l'indiquera avec suffisamment de force. Mais, encore une fois, là n'est pas le problème.

Si l'objection merdouille tellement par les temps qui courent (reparlons pas de l'insoumission qui ne connaît ni CLO ni Fédo mais uniquement «les autres») c'est bien sûr par manque de l'approfondissement (vécu plus qu'intellectuel ou politique) des

motivations des objecteurs (et des insoumis). Mais c'est aussi et beaucoup plus fondamentalement parce que nous assistons depuis deux ans à l'assouplissement d'un anti-militarisme vivant, virulent, parce que offensif. Subjectivisme Peut-être. Mais je ne suis pas le seul à partager cette impression. Un assouplissement qui englut les objecteurs dans leur corporatisme («un plus beau statut») et les insoumis dans leur individualisme. Un assouplissement qui ne sera hibernation que si nous le voulons bien.

Je sais, l'heure est au désespoir, au «no-future». Quans nous étions insoumis brillaient encore les dernières lueurs de l'arrière 68. Notre monde a changé, le leur non. Ils affinent leurs structures, leur méthodes, leur pouvoir. Nous nous enfermons dans un activisme réactif ou une passivité désespérée. Le problème est là. Bien au delà du seul monde de l'objection. Bien au delà du petit univers anti-militariste.

Je ne voulais pas apporter de réponses aux interrogations que tu formulais. Encore une fois, je ne voulais que réagir. Thierry, l'insoumission, l'objection ce n'est plus ce que tu crois. S'insoumettre c'est «peut-être» bien rentrer en guerre ouverte contre l'Etat, le fric, la propriété, le travail, l'école, la famille, la culture. Tout bêtement.

Marc Thivolle

PS : La fin de cette lettre coïncide, oh hasard, avec l'arrivée de trois gendarmes. Il paraît que les bars doivent fermer à une heure. Il est une heure et demi, je suis accoudé au comptoir. Excuse-moi de t'écrire d'un tel lieu, à une telle heure, mais pour parler d'insoumission aujourd'hui en 78, à l'époque de Chirac, de la désunion de la gauche et de Super-Phénix, peut-être nous faut-il ces conditions. La punkitude envahit aussi l'insoumission...

## Abonnez-vous

170 à 250 F selon vos revenus.  
180 F minimum pour l'étranger.  
150 F collectivités.  
75 F cas sociaux patentés, chômeurs  
objecteurs, insoumis, taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre  
de : Editions Patatras  
BP 26. 71 800 La Clayette.  
(écrire en capitales)

NOM .....  
PRÉNOM .....  
ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

# ILlich OU LE KARATE

Les autonomes, la violence du spectacle et le spectacle de la violence.

## 1 Et si l'autonomie était née d'hier

Des espaces infinis s'ouvrent aux discussions sur l'autonomie. L'autonomie, elle, semble n'avoir qu'un espace d'identité : celui de la violence. Cette analyse réductrice sert aux médias à nommer un éventuel bouc-émissaire, un bouc-spectaculaire de la contestation. Un espace de répression. Les autonomes identifiés comme tels par le public, sont réduits à se créer une nature, une culture autonome. En vrac, cette identité, née officiellement à Malville, se comporte comme un mythe d'extrême gauche dans lequel se diluent violence, P38, camarade Baader etc. (1).

Il se trouve qu'une identité (je n'ose pas dire idéologie) ne se forge pas derrière l'image d'un passage de vitrine. Les paroles autonomes de quelques penseurs autonomes tentent de donner un corps au cri. (2)

Etalant l'autonomie à la sphère autonome, quelques bonhommes mettent dans le sac de la nouvelle dissidence : « Brigades Rouges, Non Violents, écolos, autoréducteurs, et cie. » Ils n'ont pas tort, si ce n'est sur le point capital qu'est la définition de ce qui est autonome dans une action et de ce qui ne l'est pas. Si l'on se contente de déclarer « autonomes » les occupants de Libération ou les amateurs de vitres des cortèges parisiens. Je suis alors persuadé qu'il y a expropriation du mot. L'autonomie est née d'hier ; et Malville 76 manifestait une autonomie, une convivialité ensoleillée que la pluie de 77 avait cachée sous les casques.

L'autonomie discourt sur le conflit. Qui ne le fait pas ? Elle découvre l'inefficacité des organisations traditionnelles ou non, devant la violence du pouvoir. De cette découverte, les autonomes passent au concept de connivence. Si tout, du gauchisme à l'écologisme, en passant par les syndicats, échoue, c'est parce que ces militants n'assument pas avec maturité, c'est à dire violemment, un conflit. C'est parce qu'ils attendent une reconnaissance des pouvoirs comme de l'opinion publique.

## 2 De la pureté du goulag

« Vrai révolutionnaire », voilà le revendication ! Etre le plus à gauche, dans le sens où tout le reste c'est à droite de soi. Comme la violence, dans cette société de spectacle, est une des rares choses qui marche fort (3), on ne décerne pas le label radical (synonyme de révolutionnaire) qu'aux exploits explosifs.

La classe dominante, on devrait le savoir, ne peut nommer ce qui est révolutionnaire. Elle sait ce qui lui fait peur, ce qui l'atteint, ce qui la menace. Mais, que je sache, atteindre la classe dominante, est-ce une fin révolutionnaire ? Et la seule ?

On pouvait se permettre cette normalisation dans une société ultra-hiérarchisée. Mais la classe dominante est aujourd'hui si complexe qu'on ne retrouve plus ce fameux prolétariat, futur dictateur de la société communiste. Le Parti Communiste Français, Espagnol, Italien abandonne cette référence fondamentale. Quant aux Brigades Rouges elles parlent au nom d'un prolétariat qui a bien disparu comme sujet de dialogue. Prendre le pouvoir (s'il en est qui veut encore cette antivalence !) conduit aux Goulags, à la pureté des Khmers Rouges.

De Gramsci, nous avons appris deux composantes de l'Etat. La société politique et la société civile. Ou si l'on veut le moment de la force et de la coercition et l'hégémonie culturelle (le consensus social). Disant cela, Gramsci nous apprenait-il qu'une révolution ne pouvait se faire sans toucher aux deux composantes ? Le stalinisme serait évidemment la direction révolutionnaire de la société politique. Reste alors la question de la subversion de la société civile. Si la violence convient fort bien à s'assurer la maîtrise de la société politique, rien ne dit qu'elle permette de modifier la société civile. Subvertir la société civile : telle semble être la tâche des divers dissidents, telle semble être la leçon qui ne cesse d'évoluer depuis Mai 68 (et avant !). Tel semble être aussi l'écueil sur lequel échouent les diverses violences révolutionnaires.

A-t-on une seule chance de voir le coup de force réussir qu'on s'aperçoit en fait que c'est un large consensus populaire qui assure la victoire. Un attentat ne réussit que s'il est l'expression consciente d'un très large vouloir. D'où l'impossible évitement de l'analyse du contexte social. D'où l'inévitable question conviviale : où en est l'autre ? Cette question n'est pas un luxe mais une authenticité.

## 3 Ouvriers de l'éphémère

Rien de nouveau donc dans une autonomie dont l'impact radical se caricaturerait dans un « tout, tout de suite et contre tous ».

La revue Spartacus, dans un long article sur l'autonomie en France se borne d'ailleurs à conclure : « Dans les luttes que existent il s'agit de montrer ce qui est autonome et ce qui ne l'est pas... » L'autonomie s'élargit dès lors aux dissidences qui échappent à la traditionnelle Opposition de gauche. L'autonomie devient un terme de lutte qui recoupe celui usé désormais, de l'autogestion, elle même traversée des thèmes de la non-violence, de l'écologie, des luttes des femmes and co... L'autonomie réintègre sa véritable nature subversive, et on est loin d'une stratégie aux choix préalablement violents, plus que violents, il faudrait dire « durs », « non-conviviaux » ou élitistes...

Des autonomes allaient même se poser, après la manifestation Croissant à Paris, tout le problème d'une violence spectacle, dotée de comportements machistes (j'ai des couilles pourquoi pas vous ?). Ces autonomes contestataires d'une certaine autonomie posait en une phrase bien pesée le dilemme suivant : « Nous refusons d'être coincés entre la spirale P 38 et le compromis historique des orgas (4)

On le voit donc, rien n'est simple dans le choix d'une violence révolutionnaire. Comme rien n'est simple non plus dans le choix d'une non-violence active, offensive.

Ici encore chacun est confronté à sa capacité d'engagement personnel dans une lutte. On ne veut plus lutter aujourd'hui pour des demain qui chantent. On veut chanter maintenant. D'où cette exigence, ces désirs exacerbés, ces rancœurs, ces besoins de victoires palpables. L'analyse de base qui a prévalu (sans discussion d'ailleurs) pour créer Malville 77, fut de dire : « il faut aller plus loin que Malville 76. »

Drôle de chose que cette volonté du tout, tout de suite. Et si compréhensible quand le discours de la « grande opposition » (feu l'Union) est de reporter sans cesse faux calendes des élections l'espoir d'un changement. Il y a une similitude entre le rigorisme des casseurs de vitrines et celui des communards-retour à la terre, dans leurs désirs d'immédiat. Changeons (do-it) ici et maintenant. A la base, cette indépendance, cette mystique de l'action. On fait. Et on se fait...

Reste les moyens d'action, en conséquence le plein débat de la violence/non-violence. Il n'est pas réglé, ni artificiel, ni piégé. C'est bien parce que les organisateurs de Malville n'évacuaient pas la violence, qu'un tel débat avait eu lieu. C'est bien un attitude sacrificielle et pseudo-héroïque qui a tiré le bilan de Malville. Etant assis entre deux chaises, un compromis boiteux (ni violence, ni non-violence préparée) était adopté. Au lieu de choisir en fonction des réalités, on avait choisi en fonction des susceptibilités. L'admirable neutralité du terme « rassemblement pacifique et offensif » devait permettre le miracle de l'union des genres. En fait jusqu'au dernier moment, le flou, l'improvisation emportait le débat et déjà Michalon en mourrait.

Un constat : l'improvisation violente et le foutoir non-violent ne créent pas l'autonomie. Au plus la haine et la détresse.

## 4 Choisir : un acte politique

Que voulons-nous en posant le droit de vivre ? Surtout, que pouvons-nous, marqués par notre socio-culture ? Plus question de laisser le débat se résoudre (se dissoudre !) dans l'action. Il nous faut choisir, d'autant plus difficilement que l'arsenal des moyens et des fins n'est pas donné, que tout, ou presque, reste à imaginer. Mais tout de même, ce choix axé sur des thèmes comme violence/non-violence peut se faire, si l'on veut bien « douter », surtout, de ses à-priori.

Douter de la violence voilà qui n'est pas facile ! Je pense inévitablement aux Brigades Rouges et à l'Etat Italien. Ce conflit au sommet, englué par son impact-spectacle est-il de notre nature ? Moro, en anti-héros, devient sympathique, l'Etat italien révèle une pourriture que personne n'ignorait, et quoi ? Certes pas un gramme d'autonomie en plus !

L'Etat peut assassiner un Baader. Il ne peut supprimer une soif, un désir enraciné dans les êtres et au delà. C'est en pourrissant l'espace social sur lequel l'Etat repose que ce dernier cédera. Il n'est aucune lutte secondaire, aucun terrain qui ne mérite pas la priorité : l'optimisme peut régner dans une stratégie tout azimut qui voit les gens s'investir là où il sont heureux d'exister, travailler, vivre, ne rien foutre et militer au pays. C'est à dire dans sa niche émotionnelle, dans son territoire, dans son espace créateur.

Là seulement la déchéance de l'occident nouveau n'entraînera pas notre propre mort. Il s'agit de mener un combat aux sources (incommunicabilité, asphyxie de la nature, besoins, éducation, travail etc...) où l'agressivité trouve son épanouissement dans la Fuite, dans l'Evitement. Le conflit n'est plus l'in vraisemblable enfermement dans un drame où l'adversaire dispose de tous les atouts. Il est d'abord l'instauration autonome d'une palette de désirs, d'une palette de possibles. Si le vieux monde est un tigre de papier, il faut le traiter comme tel et avancer sans craindre ses crocs.

On me dira comme argument-massue qu'on ne choisit pas la violence, qu'elle nous est imposée partout dans nos rapports quotidiens. Je ne veux pas être condescendant mais tout de même, y-a-t-il, habituellement, une telle mythologie du Destin ?

L'exigence d'une stratégie et d'une finalité, sa remise en cause face à la situation, accélèrent l'autonomie révolutionnaire. Ici et maintenant nous avons la maîtrise de nos interventions. Soyons assez fous pour l'être toujours. Entre Illich et le karaté, il y a de la marge.

Asselin

1) P 38 Il s'agit d'une arme à feu, utilisée par certains autonomes italiens. Le terme s'est symbolisé autour de la violence spontanée des exclus (émarginati).

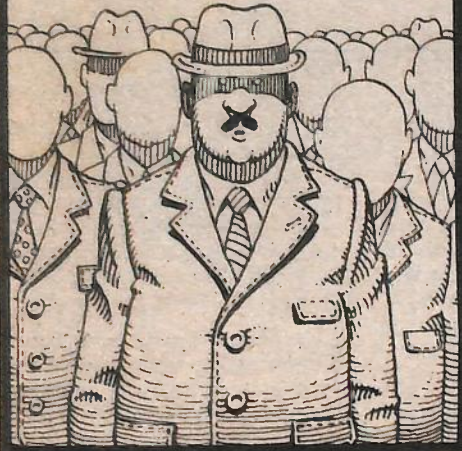
2) Je pense aux ouvrages suivants L'autonomie (Spartacus) 5 F, *Matin d'un Blues*, 208 rue du Fg St Denis Paris, *Désobéissance civile et luttes autonomes in Alternatives* 28 F, *Interview de Bob Nadoulek in le Matin* du 2 mai.

3) à la Une des médias bien sur !

4) orgas : organisations (partis syndicaux et gnia gnia !)



CE JOUR-LA, MARCEL MIQUELON ENTENDIT LA VOIX. LA VOIX DE COLÈRE DES INSTANCES SUPÉRIEURES...



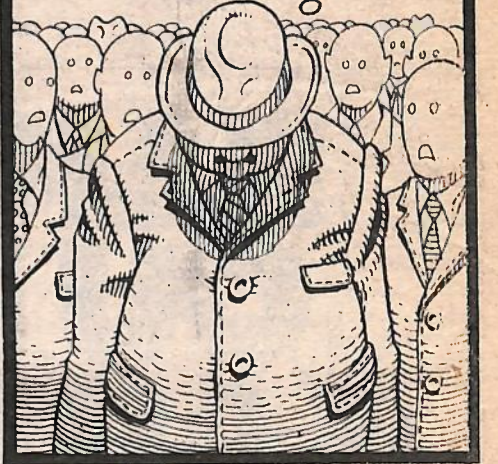
MARCEL MIQUELON !.. ÉTANT DONNÉ LES CIRCONSTANCES, VOUS ÊTES CONDAMNÉ À LA PEINE CAPITALE :



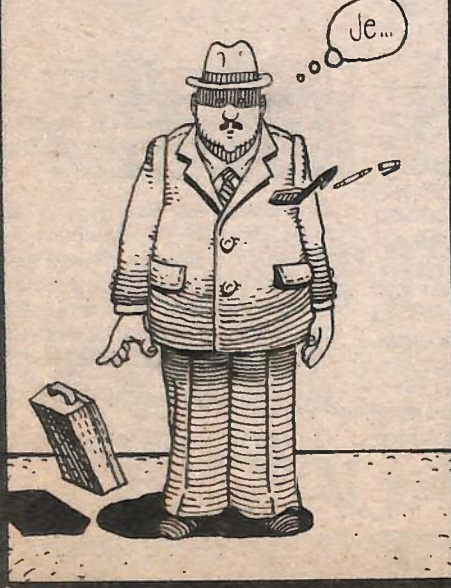
LE CHOMAGE



...Le Chomage!



AÏNSI, MARCEL MIQUELON PERDIT L'ESTIME DE SES CONTEMPORAINS...



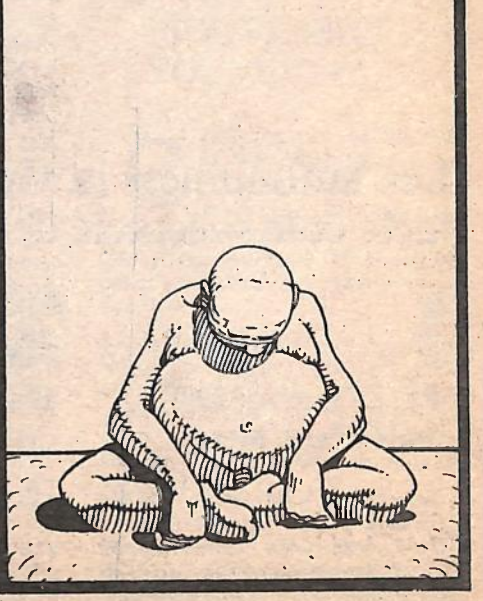
IL PERDIT SES GRI-GRIS, SES TOTEMS, LES SYMBOLES DE SES POUVOIRS TERRESTRES...



IL PERDIT SES PARURES-BÉQUILLES, SES MASQUES-PROTHÈSES, SON ARMURE...



EH OUI ! MARCEL MIQUELON N'EST PLUS RIEN. PÉTRIFIÉ. STATUE DE SEL. ENKYSTÉ. FIGÉ.



...ET PUIS... UN JOUR...

